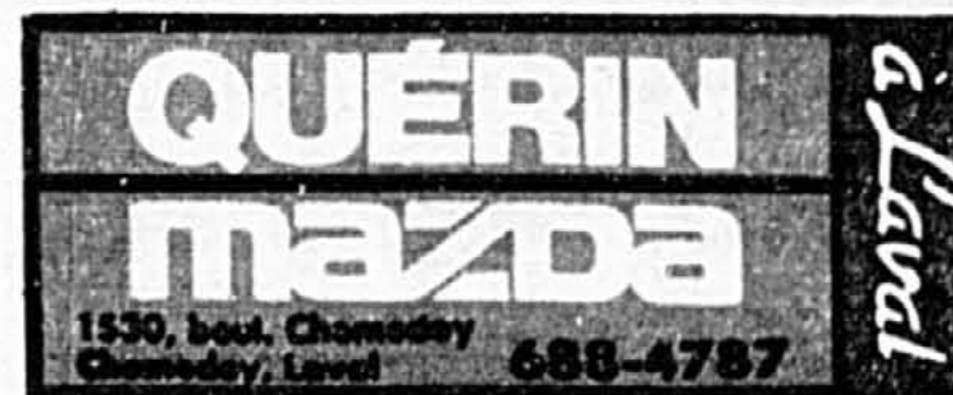
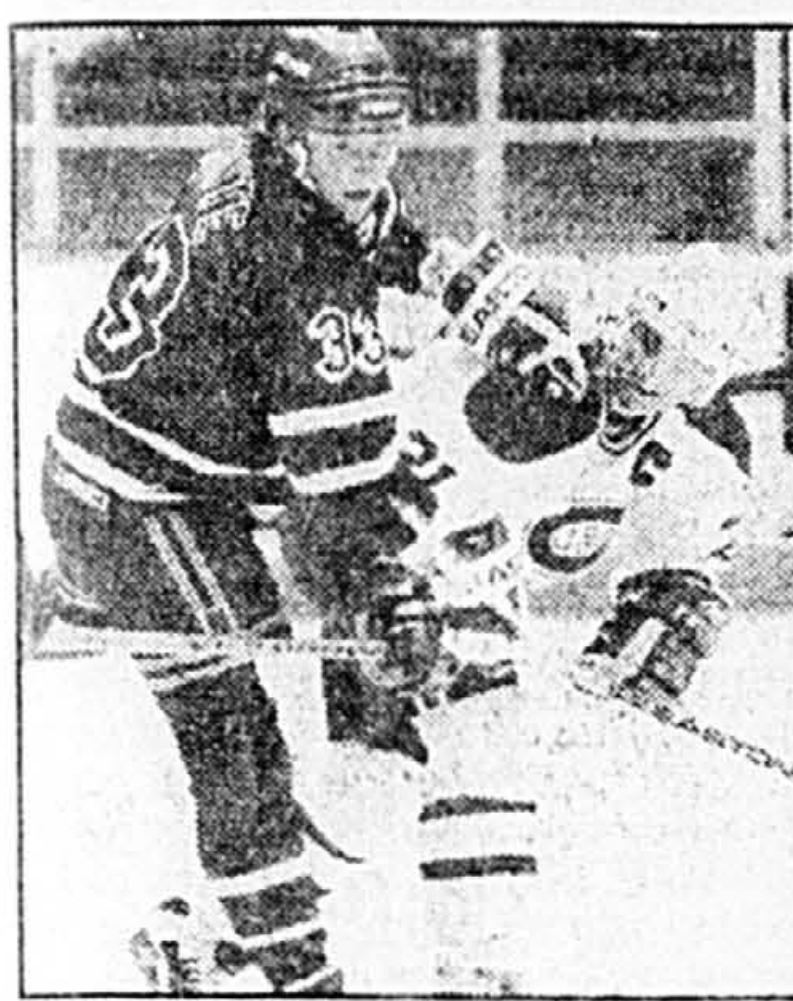


Aujourd'hui: Neige en matinée, puis éclaircies. Minimum -11° Maximum -1° Demain: Partiellement ensoleillé et froid. DETAILS CAHIER SPORTS



Aujourd'hui



S 3 RANGERS 4 CANADIEN 1

Les Rangers de New York imposent leur style de jeu au Canadien en le battant 4-1, prouvant ainsi qu'ils sont de sérieux candidats à l'obtention de la Coupe Stanley.

A6 SANTÉ

Si les Canadiens fument moins, boivent moins et font plus d'exercice qu'il y a six ou sept ans, ils sont par contre plus enclins à faire de l'embonpoint ou même de l'obésité.

B 10 CINÉMA

Un nouveau système de gradation destiné à protéger les jeunes et à calmer les inquiétudes des parents sera mis en oeuvre sous peu pour les films et les vidéocassettes.

D1 ÉCONOMIE

Si la fusion projetée entre Abitibi-Price et Donohue se réalise, cette transaction deviendra le noyau d'une restructuration majeure de l'industrie forestière québécoise.



C1 LA MODE

Epurées, fonctionnelles et surtout sexy, les collections Formes s'adressent aux femmes qui ne craignent pas de montrer haut et fort que bébé est en route.



ROGER LEMELIN (1919-1992)

La dernière photo de Roger Lemelin, prise il y a deux semaines.

Un géant, simplement

RÉGINALD MARTEL

Roger Lemelin, écrit La Presse Canadienne, est décédé à 7h 30 hier à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il aurait eu 73 ans en avril.

L'auteur des «Plouffe» s'est éteint à la suite d'une longue maladie. Atteint d'un cancer du poumon, son état avait nécessité son hospitalisation au cours des derniers jours.

Les funérailles auront lieu samedi à l'église Saint-Joseph de Québec. La Fondation canadienne du cancer recevra des dons en hommage à Roger Lemelin.

La colère n'a donc pas eu raison de l'ennemi qu'il aura combattu jusqu'au bout, visière levée comme toujours. Colère contre le cancer, qu'il voyait comme un adversaire personnel.

Nos lecteurs s'étonneront peut-être que la fin soit venue si vite. L'interview publiée dans nos pages, il y a à peine plus de deux semaines, ne révélait-elle pas un homme qui approche du dernier round fatigué, certes, mais sûr de gagner enfin son combat?

Le dimanche 23 février, dans l'autocar qui me menait à Québec, je voulais croire encore que le cancer était guéri, comme Roger Lemelin me l'affirmait chaque fois que je prenais de ses nouvelles. Quand je fus à son chevet, il me répéta la même chose. Et qu'il mourrait un jour d'une crise cardiaque, d'un accident ou d'autre chose, mais pas de ce maudit cancer.

Quand on est bagarreur, et soucieux de le faire savoir, pour l'exemple, il y a des choses que l'on fait. J'ai senti pourtant tout de suite, dans la chambre de Roger Lemelin, que l'interview qu'il m'accordait serait bien différente de toutes les autres.

Pour cause: il n'avait plus ce ton enjoué qui faisait la joie de mes rencontres avec lui. Et son extrême faiblesse ne masquait pas la tension et la nervosité qui l'habitaient.

Au lieu de se fier au hasard, et à l'amitié, Roger Lemelin s'était manifestement préparé à l'interview. Il en avait décidé les thèmes, et même la façon de les aborder. Ce que je recevais de lui, pour être donné au grand public, ne pouvait être autre chose qu'un testament intellectuel et spirituel.

Les projets de livres, c'était de la frime, mais ce qu'il y aurait mis, c'était la vérité. Nous savions tous les deux ce que nous n'osions nous avouer, par pudeur: ces livres, d'autres devraient les écrire à sa place.

Je n'ai pas parlé depuis à mon ami, ni n'ai pu le revoir. Mais il est venu, ce dernier week-end, habiter mes cauchemars. Au réveil, je chassais l'angoisse en appelant au secours les bons souvenirs.

Ils disent un peu, ces souvenirs, ce que fut Roger Lemelin. Avec les défauts qu'il avait, il fallait bien qu'il eût des qualités énormes! Je pense d'abord, spontanément, à la générosité. Une gé-

VOIR GÉANT EN A 2

B 6: Sa dernière entrevue B 2: MM. Paul Desmarais et Roger D. Landry lui rendent hommage

B 5: Le premier téléroman B 4: La passion des échecs Sports 5: Un conteur extraordinaire

Desjardins met 10 millions dans le capital de risque régional

Les profits du Mouvement en baisse de 35 p. cent

LAURIER CLOUTIER

Desjardins se lancera cette année dans le capital de risque régional, pour susciter un développement et des emplois qui font grandement défaut. Ce faisant toutefois, il mettra sur la glace le projet de Québec Inc. qui visait à garder le contrôle d'entreprises québécoises courtisées par des étrangers.

C'est notamment ce qu'a révélé hier le président Claude Béland, devant les quelque 3500 délégués présents aux assises annuelles du Mouvement, qui a accusé l'an dernier une baisse de 35 p. cent de ses trop-perçus nets, de 303 à 196 millions.

Investissement Desjardins, l'ex-SID, mettra sur pied des Sociétés régionales d'investissement (SRI) dans les 10 régions du Québec, en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, et le Fonds de solidarité FTQ et d'autres partenaires.

Desjardins veut demeurer minoritaire dans ces projets et limiter sa participation globale à 10 millions. Avec les partenaires, les SRI pourraient toutefois grouper en peu de temps de 50 à 60 millions de capital de risque, pour stopper l'hémorragie des régions périphériques. Québec et l'Estrie possèdent déjà de tels fonds, mais celui de la Gaspésie et Soccrant, de Chicoutimi, doivent servir de modèles.

M. Béland explique que le Québec ne manque pas de capital de risque, mais de «bons projets» d'investissements. Desjardins et ses partenaires iraient jusqu'à tenir la main de nouveaux entrepreneurs, un peu comme la Caisse qui a épaulé Michel Gaucher chez Steinberg.

Le Mouvement se limitera à 10 millions parce que la loi lui défend de consacrer plus de 2 p. cent de son actif au capital de risque. Or, comme Desjardins a déjà investi dans plusieurs filiales et pris des participations dans plusieurs compagnies, comme Culinar, il lui reste un coussin de quelque 50 millions pour de tels projets. Les SRI visent le cré-

neau d'investissements de 100 000 \$ à 500 000 \$.

Moins bien que les banques Par ailleurs, comme prévu, la rentabilité de Desjardins a davantage souffert de la récession que celle des banques, à cause de sa structure et de la restructuration de quelques filiales financières, qui ont en outre accusé des pertes sur près de 40 millions.

Le groupe avait de plus décidé, l'an dernier, d'augmenter sa capitalisation et de récupérer des parts de marchés perdues en 90

VOIR RISQUE EN A 2

Québec vendra au Mouvement Desjardins ses parts dans Place Desjardins. Page D 1

À Soweto, toutefois, les conversions au sujet du référendum abondent. Dimanche après-midi, dans la taverne «TV-2» de Protca, un quartier de Soweto, des joueurs de soccer viennent fêter leur victoire. À travers la violence, les poubelles et l'espoir, on parle du référendum d'aujourd'hui. «Je me demande s'ils vont comprendre cette fois-ci, lance Thabo en parlant des Blancs. Ils vont bien s'apercevoir que ça ne peut pas continuer ainsi. Tout ce qu'on veut, c'est un mot à dire dans notre futur, dans notre vie.» Thabo est chauffeur. Chauffeur de camion, chauffeur de taxi, chauffeur pour qui a besoin de ses

VOIR APARTHEID EN A 2

Le référendum alimente le carnage. Page A 10

Sommaire

Table with 2 columns: Category and Page number. Includes sections like Annonces classées, Arts et spectacles, Sports, etc.

Travel advertisements for Vancouver, Beyrouth, Las Vegas, Fort Lauderdale, Haïti, and Turks et Caïcos. Includes prices and contact information for Ailes l'Ouest.

# Explosion d'un Boeing : deux Sikhs acquittés de l'accusation de complot

PIERRE BELLEMARE

■ Kashmir Dhillon, un mécanicien de 47 ans et Santokh Khela, un boulanger de 30 ans, deux Sikhs condamnés à la prison à la perpétuité, en 1987, pour avoir complété l'explosion d'un Boeing 747 rempli de passagers, peuvent maintenant recouvrer leur liberté.

Le juge Henry Steinberg, de la Cour Supérieure du Québec, a rendu une décision hier, au Palais de justice de Montréal, pour annuler toutes les procédures et ainsi casser la condamnation dont ils ont fait l'objet, au terme d'un procès devant jury présidé par le juge Claire Barrette-Joncas.

Du reste, ce procès devait être invalidé, dans un premier temps, par trois juges de la Cour d'appel qui, en vertu de sa décision signée par le juge Michel Proulx, le 9 septembre dernier, faisait en sorte qu'un nouveau procès devait être institué.

Reprenant essentiellement l'argumentation de la Cour d'appel, le juge Steinberg soutient que la Couronne a violé les droits des deux accusés qui, laisse-t-il enten-

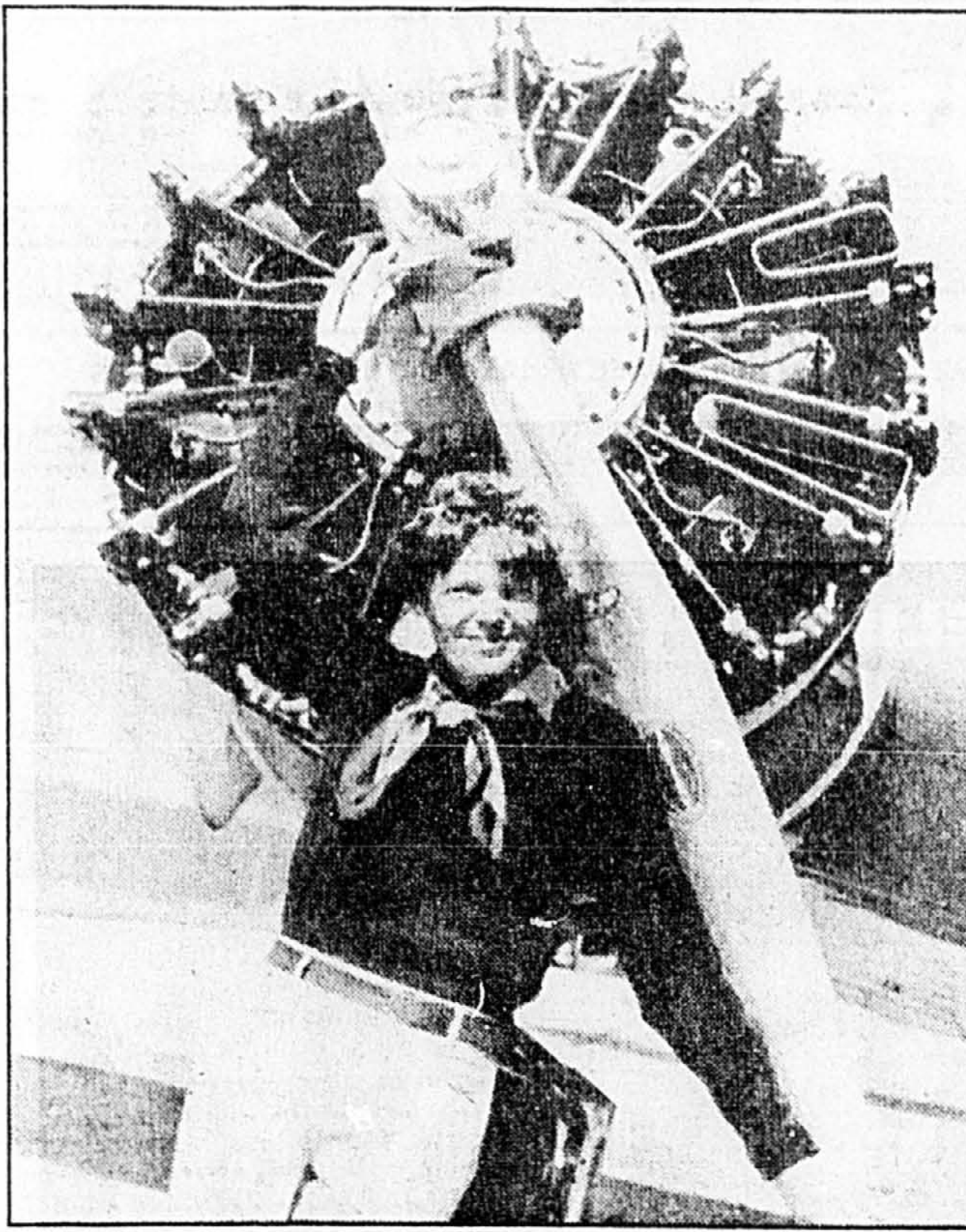
dre, n'ont pas eu droit à un premier procès juste et équitable.

Tout tourne autour d'un certain Billy Joe, le surnom d'un indicateur de la Sûreté du Québec et de la police américaine, qui a été présumément mêlé au complot, mais que les accusés ont été incapables de contre-interroger par le biais de leur avocat.

La Couronne s'est toujours objectée à appeler ce témoin-clé à la barre, afin de protéger son identité, même s'il est permis de croire que ce Billy Joe était fort connu des deux Sikhs condamnés par le tribunal de première instance.

Militant pour un Punjab indépendant, ceux-ci auraient avoué à ce Billy Joe avoir l'intention de faire exploser un appareil transportant des centaines de passagers en direction de l'Inde. La conspiration aurait été mise au point entre le 17 et le 30 mai 1986, jour de leur arrestation.

Avant même la sélection du jury, lors de l'ouverture de leur second procès, le 10 mars dernier, les deux Sikhs avaient fait valoir leurs droits en s'appuyant sur la décision de la Cour d'appel. Le jugement Steinberg vient donc leur donner raison.



Un organisme américain voué à la recherche des avions disparus affirme avoir trouvé sur un petit atoll situé entre Hawaï et la Nouvelle-Guinée des pièces de fuselage provenant de l'avion que pilotait Amelia Earhart lors de sa disparition, le 2 juillet 1937. On voit ici la célèbre aviatrice, photographiée la même année devant son appareil.

# Amelia Erhart aurait atterri d'urgence sur un atoll du Pacifique

d'après AFP et Reuter WASHINGTON

■ La célèbre aviatrice américaine Amelia Erhart, disparue en mer il y a 55 ans, a de toute évidence effectué un atterrissage d'urgence sur un atoll du Pacifique où elle a trouvé la mort, a affirmé hier un groupe de recherche qui tente d'éclaircir depuis plusieurs d'années le mystère entourant sa disparition.

Lors d'une conférence de presse donnée à Washington, Richard Gillespie, directeur exécutif du TIGHAR, un groupe international de recherche d'avions historiques, a produit un morceau de fuselage, une antenne radio et la semelle d'une chaussure à la peinture de l'aviatrice, retrouvés sur le minuscule atoll de Nikumaroro, à l'ouest des îles Phoenix, à mi-chemin entre Hawaï et la Nouvelle-Guinée.

«Les restes de fuselage et l'antenne, que nous avions découverts sur l'atoll en octobre, ont été identifiés comme provenant de l'Electra que pilotait Amelia Erhart. Je puis affirmer que le mystère de sa disparition est désormais résolu», a déclaré M. Gillespie, en ajoutant qu'une entreprise américaine de chaussures avait déterminé que la semelle avait appartenu à une chaussure

de la peinture et du style de celles que portait l'aviatrice dans des photos prises au cours de son vol fatidique.

Amelia Erhart et son navigateur, Fred Noonan, avaient été portés disparus le 2 juillet 1937, alors qu'ils tentaient d'effectuer le premier tour du monde aérien à bord d'un bimoteur Lockheed 10-E Electra. Parti de Nouvelle-Guinée, l'équipage n'était jamais arrivé à l'île de Howland, qui devait constituer une escale dans sa tentative de rejoindre Honolulu, puis Oakland (Californie).

La disparition d'Amelia Erhart avait causé une émotion considérable dans le monde et déclenché des recherches à grande échelle, qui ne donnèrent jamais de résultats. Certains avaient alors prétendu que l'aviatrice, l'une des grandes figures de l'aéronautique du début du siècle, effectuait une mission d'espionnage pour les États-Unis, qu'elle avait été abattue et faite prisonnière par l'armée japonaise et qu'elle était morte en captivité.

Selon la théorie de Gillespie, toutefois, Amelia Erhart, sachant que ses réserves de carburant ne lui permettraient pas de rejoindre l'île de Howland, s'était orientée directement vers le soleil levant, ce qui l'aurait amenée au-dessus de l'atoll de Nikumaroro.

# Jeune de 15 ans accusé de tentative de meurtre

ERIC TROTTIER

■ Un jeune Noir de 15 ans appréhendé vendredi dernier en possession d'un revolver sera accusé de tentative de meurtre.

Le prévenu est un élève de l'école Urgel-Archambault, située rue Deteck, dans le quartier Tereaultville. Mardi dernier, vers 16 h, il a participé à une violente rixe entre Blancs et Noirs, au métro Honoré-Beaugrand, une bagarre comme il s'en produit de plus en plus souvent à la sortie des écoles à Montréal.

Soudain, il a sorti une arme à feu de sa poche pour tirer à plusieurs reprises en direction de ses rivaux. Selon des témoins, il a d'abord tenté d'abattre une autre élève (blanche) de son école, âgée de 14 ans, en l'atteignant au cou. Puis le jeune délinquant est sorti de la station, rue Sherbrooke, avant de vider son arme, toujours en direction des jeunes Blancs qui étaient en fuite. Au

passage, il a blessé au bras droit une femme de 30 ans qui déambulait dans ce secteur.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Michel Trempe et Maurice Charland, du poste 53 de la police de la CUM. Vendredi, ils se sont rendus à l'école Urgel-Archambault en compagnie de plusieurs collègues du poste 53. Dans la case de l'adolescent, ils ont alors découvert un revolver de calibre 22, de marque Smith and Wesson, le même genre d'arme qui avait servi à blesser deux personnes trois jours plus tôt. Puis ils ont procédé à l'arrestation de l'adolescent.

Derrière les barreaux depuis ce temps, il attend d'être formellement inculpé devant le Tribunal de la jeunesse de tentative de meurtre, de possession d'arme à feu et d'usage de celle-ci.

Selon nos informations, le prévenu aurait été impliqué dans des dizaines d'incidents à caractère violent qui se sont déroulés dans le métro.

# 600 candidats jurés au procès des 39 Mohawks

■ Le Palais de justice de Montréal a été envahi, hier matin, par environ 600 personnes appelées à titre de candidats jurés. En fait, elles devaient être au nombre de 750.

Tous ces gens ont été convoqués formellement à se présenter devant la grande cour du cinquième étage, où on procédera au choix du jury dans le procès des 39 Mohawks accusés dans le cadre du soulèvement d'Okla, précisément lors du dénouement de la crise autochtone de l'été 1990, capté en direct par les caméras de télévision.

Les gardiens de sécurité en avaient plein les bras et, encore tard en soirée, on entendait le nom de chacun des candidats jurés à travers un puissant système de son spécialement aménagé aux fins de cette opération.

Toute la journée, on a procédé à un regroupement de 250 de ces nombreux candidats qui, grappe par grappe, sont appelés depuis ce matin à retourner devant le tribunal. Vingt-cinq par jour défilent ainsi jusqu'à ce qu'on atteigne le nombre requis de douze jurés.

Une opération qui peut donc se prolonger quelques semaines que ne débute le procès des Mohawks accusés, pour la plupart, d'avoir troublé la paix, d'avoir entravé le travail des policiers et de s'être livrés à divers actes de violence.

Selon un gardien de sécurité pour le moins pragmatique, on aurait pu éviter «cette mascarade» en signifiant par écrit, à chacun des candidats jurés, la date à laquelle on veut qu'il se présente devant le tribunal.

## SUITE DE LA UNE

### ONZE

Bourassa: pas question de négocier à onze

l'avenir les conférences constitutionnelles à 11, un processus qui avait perdu toute crédibilité aux yeux du gouvernement.

À Ottawa, on semble se faire une raison, bien qu'on déplore cette absence d'élus du Québec. En fin de semaine, le ministre responsable, Joe Clark, n'avait pas caché qu'il préférerait que le Québec occupe sa place à la table de négociation dans le dernier droit des discussions constitutionnelles. Par la suite, les porte-parole autochtones et le président du Conseil du Patronat, Ghislain Dufour, avaient eux aussi pressé Québec de retourner à la table de négociation.

Pour les stratèges fédéraux, envoyer des fonctionnaires comme émissaires ne présente guère d'avantages, puisque ces derniers ne peuvent rien dire des intentions de leur gouvernement. Les fonctionnaires fédéraux sont encore ulcérés par l'insistance de leurs deux collègues québécois pour qu'on précise «qu'ils n'étaient presque pas venus à Ottawa».

À la demande des fonctionnaires québécois, la conférence avait, dans son communiqué final, précisé que «le Québec avait mis à la disposition de la rencontre deux observateurs qui n'ont pas participé à ses délibérations ni à ses conclusions». En fait, bien plus que l'absence du Québec jeudi dernier, le vote massif de l'Assemblée nationale pour désapprouver le rapport Beaudoin-Dobbie a mis Ottawa dans l'embarras et contribué à durcir les positions au Canada anglais.

Ottawa créera une série de comités pour faire avancer les discussions. Il souhaitait que le Québec participe à ceux qui touchent des questions qui n'étaient pas abordées dans l'entente du lac Meech, notamment la réforme du Sénat, les autochtones, et même certains sujets «qui ont beaucoup changé depuis Meech», comme le droit de veto et la nomination des juges à la Cour suprême. Le fonctionnement de ces comités devait être décidé aujourd'hui, à l'occasion d'une rencontre des hauts fonctionnaires avec Paul Tellier, le premier fonctionnaire fédéral. Le tout a été remis à jeudi.

Au PLQ, des sources soulignent que la décision du premier ministre que le Québec ne participe plus dorénavant à ces conférences est restée, dans l'esprit de la population, comme l'élément important de la réplique du Québec. M. Bourassa ne pourrait retourner à la table fédérale-provinciale sans qu'un progrès important ait été accompli, explique-t-on. D'ici là, l'envoi de fonctionnaires susceptibles de maintenir le contact se justifie amplement, d'autant plus qu'ils éviteront des incompréhensions entre le Québec et le reste du Canada, des différends qui pourraient s'avérer catastrophiques en fin de course.

On souligne aussi que tout est en branle pour un congrès spécial des membres pour juin prochain — avant le report des offres fédérales — le samedi 6 juin était la date la plus souvent évoquée. Dans les comités, on en est déjà à l'élection des délégués (18 par circonscription) pour participer à la réunion, qui aura à évaluer si les

offres fédérales correspondent aux revendications du rapport Alaire — devenu le programme du PLQ.

Déjà au PLQ, on se prépare à embaucher du personnel supplémentaire en prévision d'un référendum. □

### GÉANT

Un géant, simplement

nérosité voyante un peu, et bruyant aussi, mais dont tout calcul était absent.

Capable de juger sévèrement les humains, surtout ceux qui mentent — ce qui fait beaucoup de monde —, il croyait que personne n'est fait que de méchanceté ou que de bonté et qu'il y a en chacun une troisième dimension, celle de son mystère.

Désireux de projeter l'image d'un homme sûr de lui, il avait pourtant une certaine timidité, qui se manifestait surtout devant les oeuvres, dans quelque domaine que ce fût, de ceux qu'il croyait être de meilleurs artistes que lui.

Personnalité paradoxale, parfois. Chez lui, la naïveté pouvait facilement cohabiter avec la méfiance. La première lui révélait le meilleur des êtres; la seconde, le pire. La curiosité, et une empathie naturelle, faisaient le reste et le menaient au mystère de chacun.

Il cachait parfois mal une sensibilité qui pouvait le mener jusqu'à la mièvrerie. Un jour, à l'église Notre-Dame de Paris, il me dit:

— Allume un cierge, et fais un voeu.

— Voyons, Roger, tu crois pas à la magie...

Et lui de dire, rusé comme un vieux paysan:

— On sait jamais!

Pour ceux qui l'ont aimé, la vie sans lui sera terriblement désertée. Je pense à sa famille d'abord, qui avait pour Roger Lemelin la plus haute importance. Obligé de s'en éloigner pour des raisons professionnelles, télévision, industrie et journalisme, il cultivait encore, longtemps après son retour à Québec, le regret de n'avoir pas été plus près des siens.

L'été, avec ma femme et mes enfants, j'allais souvent à Saint-Augustin. N'oublie surtout pas, en passant par la boucherie Huot à Saint-Nicolas, de m'apporter du boudin noir et des oeufs à deux jaunes. Dans la grande maison, il y avait toujours la petite foule changeante des enfants et des petits-enfants. Il les contemplait amoureuxsement, nous vantait les réussites de l'un, s'inquiétait des ennuis d'un autre.

S'il avait l'art d'être père et grand-père, il avait aussi celui d'être ami. Un ami exigeant, qui ne vous passait aucune sottise; un ami conciliant, qui exagérât gentiment la portée de vos bons coups.

Tu fréquentes Lemelin, me disait-on parfois, cet homme de droite, ce fédéraliste? Ben oui... Et avec d'autant plus de plaisir que j'avais appris à reconnaître au-delà du discours public, tout sincère qu'il fût, celui dont le nationalisme canadien-français ne souffrait aucun compromis, celui qui n'avait jamais oublié ce qu'il devait, c'est-à-dire tout, au prolétariat urbain dont il était issu.

Au nom de La Presse, en mon nom aussi, si on permet cela au fils adoptif officieux que j'ai été, je dis toute notre sympathie à Valéda, compagne de Roger Lemelin depuis toujours, et à ses enfants Diane et Sylvie, Pierre, Jacques et André. Je le dis aussi au nom de tous ceux qui ont aimé ce beau géant, parfois un peu encombrant mais toujours si attachant. □

### APARTHEID

La fin du chapitre de l'apartheid?

services. Il vit. Il survit comme la plupart des Noirs de ce pays, comme près des deux tiers des Noirs qui vivent à la limite ou sous le seuil de la pauvreté. «Je ne suis pas politicien, mais cette fois-ci, j'aurais bien aimé avoir le droit de vote. Je crois que c'est notre dernière chance», dit-il entre deux gorgées de bière.

Cette fois-ci, c'est effectivement la dernière chance de fermer définitivement le chapitre de l'apartheid. Mais ceux qui le fermeront ou, du moins, qui ont le pouvoir de le fermer, ce sont ceux qui n'ont pas réellement souffert sous ce régime. «Je n'ai pas le temps de m'occuper de la politique», affirme Grace, 49 ans. Elle vit dans un camp de «squatters», dans un «shanti», une petite cabane en tôle qu'elle a bâtie avec ses enfants. Sans eau ni électricité, la dizaine de milliers de personnes qui vivent dans ce camp se partagent 12 toilettes sèches. «De Klerk fait ce qu'il peut, dit-elle. Au moins, il a libéré Mandela.»

Si elle avait le droit de vote, que ferait-elle? «Je ne sais pas, répond Grace dans un anglais cassé. Je ne sais pas comment voter. Il faudrait me l'expliquer. Mais vous savez, je ne m'occupe pas trop de la politique. J'ai mes enfants à nourrir.» Elle gagne 500 rands par mois (environ 225 dollars) et travaille sept jours par semaine. «J'espère tout simplement qu'ils vont penser à nous cette fois-ci», soupire-t-elle. Grace n'est pas un cas extraordinaire. Ils sont environ sept millions en Afrique du Sud à vivre comme elle, dans des shantis. C'est une femme très ordinaire, un cas typique, dans un pays hors de l'ordinaire.

«Je ne comprends pas le Parti conservateur (CP), relate Thabo. Je ne comprends pas ce qu'il veut. Je crois qu'il faudrait aux membres de l'extrême-droite un pays à eux.» C'est ce que le CP a l'intention de faire, mais à l'intérieur même de l'Afrique du Sud. «Ils ne pourront pas. Cette fois-ci, nous ne les laisserons pas faire. Ce qu'ils veulent, c'est faire de nous des esclaves. Ils veulent ramener l'histoire. Nous, on veut en sortir. Après tout, nous sommes des êtres humains nous aussi.» Il ouvre sa troisième bière.

Thabo, comme ses copains, a confiance en De Klerk. «Il a libéré Mandela, notre héros». Mais De Klerk a exclu la majorité de ce référendum. «Je le sais. On espère tout simplement qu'ils voteront oui, mais on veut dire à De Klerk qu'il fera mieux de ne pas nous jouer ce tour encore une fois.»

Le choix, aujourd'hui, en est un entre la certitude d'une guerre civile et l'incertitude d'un long chemin vers une société démocratique. Les adversaires du gouvernement s'offusquent de ce

qu'encore une fois, le sort de la nation soit décidé par une minorité. «Je trouve stupide, raconte Grace, que tout soit basé sur la pigmentation de la peau. Je n'y comprends rien.»

Si Thabo et Grace avaient le droit de vote aujourd'hui, que feraient-ils? «La réponse est évidente, s'exclame Thabo. Même si nous ne sommes pas d'accord avec ce référendum racial, le choix est évident. Il est vrai qu'il serait difficile d'apposer sa croix pour De Klerk, pour le Parti national, qui nous a tant fait souffrir, mais ce référendum n'est pas à propos du passé. Il concerne demain.»

Et c'est aujourd'hui que demain se décide pour les 32 millions de non-Blancs de ce pays, 32 millions de personnes qui attendent, depuis des décennies, un 17 mars 1992. □

### RISQUE

Desjardins met 10 millions dans le capital de risque régional

dans plusieurs secteurs, quitte à couper les prix et à sacrifier quelque peu la rentabilité. Mission accomplie. Mais 106 caisses sont déficitaires, contre 87 l'année précédente. En 92, l'orientation reste la même. Malgré tout, Claude Béland qualifie les résultats de très satisfaisants.

L'actif global atteint 51,6 milliards, en hausse de 8,3 p. cent, dont 43,9 milliards au Québec, une majoration de 9,1 p. cent.

La performance de Desjardins dans l'épargne et les prêts a dépassé celle de ses concurrents de plus de 10 p. cent.

Ainsi, retour en force dans le crédit aux particuliers, où la part de marché passe de 31 à 34 p. cent.

M. Béland se réjouit d'excédents avant impôts de 307 millions, ou 66 cents par 100 dollars d'actif, par rapport aux 70 cents visés. □

## Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, 2991 est, Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Montréal: parrainée par l'Institut de cardiologie et l'Hôpital Marie-Enfant, hall d'entrée des cliniques externes de l'Hôpital Marie-Enfant, 5000, rue Bélanger est, de 9 h 30 à 16 h;
- à Saint-Jérôme: parrainée par la Sûreté du Québec, Manège militaire, 825, rue Fournier de 10 h 30 à 20 h 30;
- à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville: organisée par le Club Optimiste, Salle municipale, 3100, rue Principale, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Bedford: parrainée par les organismes communautaires de Bedford, Centre Georges-Perron, 14, rue Corriveau, de 14 h 30 à 20 h.

**La Quotidienne** à trois chiffres **504**  
tirage d'hier à quatre chiffres **0757**

ABONNEMENT	285-6911	RÉDACTION	285-7070
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30, samedi et dimanche de 7 h à 11 h			
PROMOTION	285-7100	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30			
COMPTABILITÉ	285-6892	GRANDES ANNONCES	285-7202
Détailants National, Télé+ Vacances, Voyages			
Grandes annonces	285-6900		285-7265
Annonces classées			285-7320
Carrières et professions, nominations			

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. □ Courrier de la deuxième classe —

Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

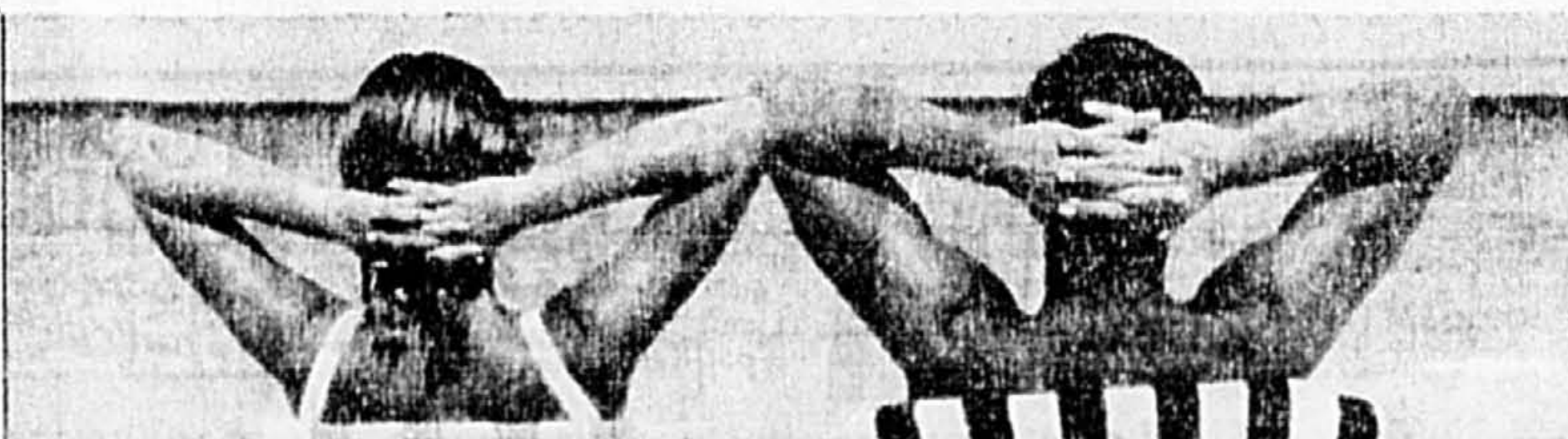
RENSEIGNEMENTS 285-7272



MARDI 17 MARS 1992 12-2-01

GAGNEZ SANS EFFORTS

AVEC



ÉCOUTEZ



OU COMPOSEZ LE 790-CITE

20 voyages pour 2 à Varadero, 35 lecteurs au laser et de nombreuses sorties!

## On s'apprête à tracer le profil génétique de l'assassin de Marie-Eve Larivière

SUZANNE COLPRON

■ Le profil génétique de l'assassin de Marie-Eve Larivière ne permettra pas de déterminer la couleur des cheveux ni l'âge de l'agresseur.

Il serait faux de le croire.

«A la rigueur, la seule chose que le code génétique peut nous dire, c'est le sexe de la personne», affirme Léo Lavergne, spécialiste en génétique moléculaire, au laboratoire de police scientifique du Québec.

Dans une entrevue accordée à *La Presse*, hier, M. Lavergne a expliqué que le code génétique pouvait permettre d'identifier l'agresseur dans la mesure où on le compare à un échantillon connu.

Autrement dit, ce code ne donne pas de précisions sur l'identité de la personne recherchée mais peut servir de base de comparaison. On pourra, par exemple, comparer le code génétique du violeur, établi à partir d'un échantillon de son sang, de son sperme ou d'un poil, avec celui d'un éventuel suspect.

L'analyse du profil génétique a fait son apparition en sciences judiciaires en 1985. Mais ce n'est que depuis peu qu'on se sert de cette méthode

pour identifier des criminels. Dix cas ont déjà été réalisés au laboratoire de police scientifique, à Montréal. Et plusieurs autres sont présentement à l'étude.

«Le processus, nous dit le biochimiste Léo Lavergne, s'étale sur une période de dix semaines.»

Dans le cas de Marie-Eve Larivière, violée et assassinée, le 7 mars 1992, à Laval, les tests ont débuté hier. On saura d'ici les trois prochaines semaines si l'échantillon prélevé sur son corps contient assez d'ADN — qui constitue l'essentiel des chromosomes du noyau cellulaire — pour établir le code génétique de son meurtrier.

Dans 15 ou 20 ans, note M. Lavergne, on pourra peut-être tracer le portrait-robot d'une personne à partir de son code génétique. Mais en attendant, les données obtenues nous permettent surtout d'exclure une personne faussement accusée d'un crime.

Le code génétique permet en effet l'exclusion des mauvais suspects dans tous les cas. En revanche, il existe une faible possibilité d'erreur — elle est d'environ une sur 100 millions — lorsqu'il s'agit d'identifier un agresseur à partir d'un échantillon de son matériel biologique.

## Coup de théâtre à Cowansville: Whittier n'est pas accusé du meurtre de son ex-amie

MARCEL LAROCHE

■ Véritable coup de théâtre hier après-midi, au palais de justice de Cowansville, lorsqu'un individu soupçonné de meurtre a été formellement inculpé... d'entrave au travail des policiers!

Kelly Whittier, le prévenu dans toute cette nébuleuse affaire, a sûrement été le plus surpris de ce revirement judiciaire, lui qui croyait plutôt avoir à répondre du meurtre de son ex-amie de coeur Nathalie Champigny.

Le mystère le plus complet continue d'ailleurs d'entourer l'étrange disparition de cette jeune femme de 21 ans, de Cowansville, en Estrie, dont les parents sont sans nouvelles depuis près d'un mois.

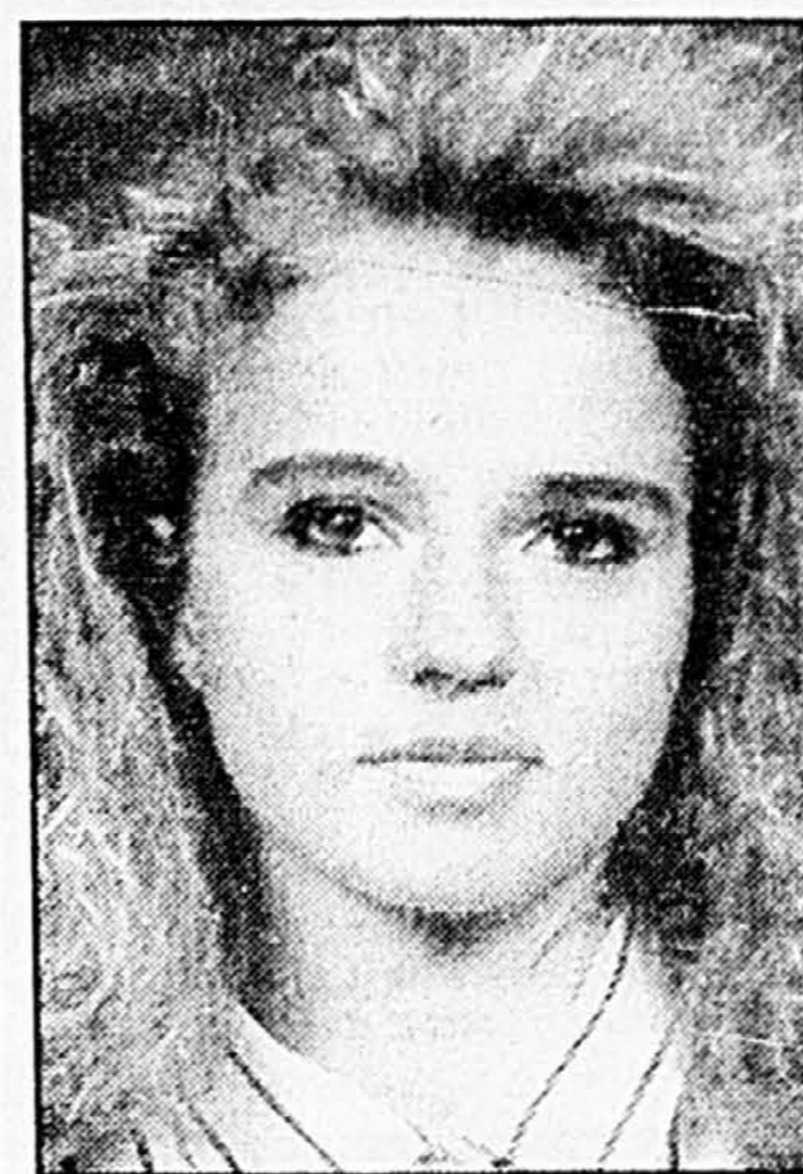
Nathalie Champigny est disparue sans laisser aucune trace, le samedi soir 22 février dernier, au terme d'un souper en tête-à-tête marquant sa rupture définitive avec Kelly Whittier, son compagnon de vie des trois dernières années.

L'enquête a vite connu des développements inattendus, en fin de matinée de samedi dernier, lorsque les policiers de la SQ ont intercepté Kelly Whittier, celui qui prétendait depuis le tout début ne rien savoir de la disparition de la jeune réceptionniste de l'Auberge des Carrefours, à Cowansville.

Soumis à un interrogatoire de



Kelly Whittier



Nathalie Champigny

plusieurs heures, ce jeune ambulancier de 24 ans aurait finalement fait des aveux incriminants aux policiers, affirmant avoir étranglé à mort sa jeune amie de coeur, au cours d'une vive discussion survenue le samedi soir 22 février, à leur appartement commun du 90, rue des Vétérans, à Cowansville.

Les enquêteurs semblent croire que Whittier aurait par la suite dissimulé le cadavre de sa victime dans un véhicule, et qu'il aurait pris la direction d'Omerville, près de Magog, en passant par

l'autoroute des Cantons de l'Est.

Whittier connaît bien cette région puisqu'il a déjà été co-propriétaire d'un commerce de pneus détruit par un incendie d'origine criminelle, au mois d'août 1990.

Des accusations de fraude, de vol et de crime d'incendie ont même été déposées, le 3 octobre 1990, contre Kelly Whittier qui aurait été impliqué dans l'incendie de son commerce d'Omerville.

Certains éléments recueillis par les policiers laissent présumer

que Whittier se serait débarrassé du corps en le projetant dans un camion à rebuts stationné dans le parking du garage Irving où se trouve également un restaurant-dépanneur, en bordure de l'autoroute 10, à Omerville.

Malgré toutes les vérifications effectuées depuis deux jours, les policiers n'avaient toujours pas réussi, hier soir, à retracer le conducteur de ce camion semi-remorque qui se trouvait, entre 22 h 30 et 23 h 30 le samedi soir 22 février 1991, au garage Irving d'Omerville.

A la grande stupéfaction des spectateurs venus assister à la comparution de Whittier, ce dernier n'a pas été inculpé de meurtre, mais plutôt d'entrave au travail des policiers dans le cadre de l'enquête sur la disparition de Nathalie Champigny.

Tout en rappelant que le meurtre de Nathalie Champigny était toujours au stade de la présomption, le corps de la victime n'ayant pas encore été retrouvé par les policiers, Me Henry Kersebaumer, procureur de la Couronne, a suggéré que la requête en détention de l'accusé soit reportée à vendredi prochain, au palais de justice de Cowansville.

Whittier a donc repris le chemin de la prison pendant que les policiers de la SQ se sont immédiatement remis à la tâche dans l'espoir de découvrir d'ici à vendredi ce qui est advenu de la jeune Nathalie Champigny.

## La Ligue des droits s'élève contre l'espionnage de groupes populaires par la SQ

ÉRIC TROTTIER

■ L'espionnage de groupes populaires devrait faire l'objet d'un contrôle public, estime la Ligue des droits et libertés.

«Le Service canadien de renseignements et sécurité (SCRS) doit se soumettre à certaines vérifications gouvernementales. Ici, au Québec, nous sommes obligés de constater que le pouvoir politique n'a aucun contrôle sur les activités de renseignements de la police», a déclaré hier le président de la Ligue, Gerald McKenzie, qui réagissait ainsi à un reportage de *La Presse* relatant les longues minutes qu'a passé une militante de longue date avec un agent de la Sûreté du Québec, le 19 février dernier, en début de soirée.

Le policier qui a dit s'appeler Jacques Labrie aurait alors abordé Myrille Audet en pleine rue pour lui expliquer qu'elle possédait des informations sur certains individus et sur le milieu des groupes de pression, informations dont il avait grand besoin «pour prévenir des gestes répréhensibles envers la société», aurait-il spécifié.

Encore hier, la SQ a refusé de dire si ce genre d'enquête fait partie de son mandat. «Nous ne pouvons commenter d'aucune façon les activités du service de renseignements et sécurité», a proclamé Robert Poëti, porte-parole peu loquace de l'organisme gouvernemental.

Ce n'est pas la première fois que des cas de «surveillance politique» sont signalés au public, ces dernières années. Un individu de Hull, Réjean Boutin, a admis en 1989 avoir infiltré durant six ans une demi-douzaine de groupes de pression de l'Outaouais, dont quelques syndicats, pour le compte du service de renseignements de la SQ.

À la suite de cette affaire, le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, responsable de la SQ, avait promis qu'il étudierait la question publiquement et qu'il arrêterait une ligne de conduite pour les policiers provinciaux.

Hier, le ministre Ryan a lui aussi préféré garder le silence plutôt que de répondre aux questions de *La Presse*.

Pour sa part, Myrille Audet étudie encore la possibilité de soumettre l'affaire aux tribunaux.



## Un jardin méditerranéen surgit du... béton

Les étudiants de l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe (ITA) ont aménagé, sur la place du Complexe Desjardins, un jardin méditerranéen composé de 2000 plantes. Pour créer cet environnement semi-tropical, ils ont utilisé 40 tonnes de dalles et de tuiles. Il a aussi fallu, pour encadrer le tout, disposer de trois tonnes de bois et 30 tonnes de muret. On peut admirer le jardin jusqu'au 28 mars.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

## Prise d'otages à la prison de La Macaza

La Presse et PC

■ Les policiers de la Sûreté du Québec poursuivaient toujours leurs négociations, en début de nuit, avec deux détenus du pénitencier à sécurité moyenne de La Macaza, dans les Hautes Laurentides, qui ont pris trois gardiens, dont une femme, en otage, hier matin.

Les deux prisonniers se sont emparés de leurs victimes vers 10h, hier matin, dans une section de l'établissement où se trouvent également sept autres détenus, dont le rôle exact dans cette affaire était encore obscur, en fin de soirée.

Les deux leaders de ce mouvement ont demandé l'intervention du journaliste Claude Poirier, qui est arrivé à La Macaza hier après-midi en compagnie de l'avocat Robert Lahaye. M. Poirier, qui s'est plus tôt entretenu avec les mutins par téléphone, a confié qu'ils avaient averti la police de ne pas avoir recours à la force pour mettre fin au siège. Le journaliste a ajouté que les mutins avaient précisé que la «partie» serait terminée pour tout le groupe si les policiers tentaient un coup de force.

Par la suite, MM. Poirier et Lahaye, qui possèdent tous deux une certaine expérience dans le domaine de la médiation, ont proposé de négocier la reddition des mutins, à la demande de ces derniers, mais les autorités carcérales ont refusé cette offre.

Des sources non officielles ont laissé savoir que les deux mutins revendiquaient de meilleurs services alimentaires de même que des conditions carcérales moins sévères.

Une autre prise d'otages avait été étouffée, le mois dernier, à la prison de La Macaza. Il y a deux semaines, des prisonniers avaient aussi tenté, en vain, de provoquer une mutinerie générale.

## Délit de fuite mortel

■ Les policiers du poste de Candiac de la Sûreté du Québec tentent de retracer le témoin d'un accident mortel survenu dimanche soir vers 20 heures 30 sur la route 221 nord dans la municipalité de Napierville. La victime, Lucie Patenaude, 27 ans, circulait à bicyclette lorsqu'elle a été heurtée par un véhicule. Le chauffeur fautif a poursuivi sa route, mais il a été pris en chasse par un citoyen qui informait des témoins que le chauffeur avait coupé plusieurs fois dans Napierville.

La Sûreté du Québec a alors alerté immédiatement tous les corps policiers de la Rive Sud, et vers 21 heures, les policiers de la

Sûreté municipale de Laprairie interceptaient un suspect qui conduisait avec des facultés affaiblies impliqué dans le délit de fuite de Napierville.

Arrêté et interrogé, le suspect devait comparaître en cour hier, à Saint-Jean, sous des accusations de conduite avec capacités affaiblies causant la mort et délit de fuite.

Les policiers de la Sûreté du Québec, poste de Candiac, sont à la recherche du conducteur qui a pris le coupable en chasse. Il pourrait fournir des renseignements importants pour l'enquête. Il peut communiquer avec le poste de Candiac, à 632-3120.



ROBERT DUGUAY

Les accusés sont-ils tous présents?

Non. Il en manque quelques-uns, votre honneur.

Premier délai. Me Corriveau doit soumettre humblement... et sortir pour aller quérir les trois ou quatre Mohawks manquants.

Le juge n'apprécie pas ce temps perdu. «Veuillez enlever votre chapeau», ordonne-t-il, l'oeil mauvais, à un retardataire.

La demande tripote un dernier document, la défense manipule une plume d'aigle, la pose cérémonieusement au milieu de son pupitre... Un bébé jofluffu, tout mignon dans son petit pyjama brodé et ses mocassins, bien au chaud sur le sein de sa mère, part à brailler.

La justice semble prête à procéder dans le différend qui oppose le ministère public à 39 Mohawks soupçonnés de sacage. Nous en sommes encore à l'étape du choix du jury.

La greffière plonge la main dans une boîte de métal et entreprend sa longue, sa très longue litanie. «Number 190, number 1555, number 1901...» Par fournées de 12, les éventuels jurés déclinent leur identité, s'installent à leur place dans un silence résigné.

Il en manque un! Le 956 ne répond pas.

Nouveau délai. Le 956 est prié de se présenter à la salle 5,15...

Toujours pas de réponse. Nous continuerons sans lui mais le 956 devra répondre de son absence.

«Vu le nombre exceptionnel de candidats, nous ne pourrions tous vous entendre en même temps... nous devons vous assigner une nouvelle date d'audition... Vous reviendrez le 30 mars», explique sèchement le juge.

A cette première douzaine succède une autre. Et puis une autre.

«Vu le nombre... vous reviendrez le 31 mars...»

Encore 12. «... le 1er avril...»

## Loto-Oka...

Des centaines de personnes, dispersées sur deux étages du Palais de Justice, attendent plus ou moins patiemment que leur numéro soit tiré. Du monde partout, assis, debout, effoier contre un mur, les yeux fermés ou vissés sur un livre (ce jeune homme aura-t-il le temps de passer au travers de Shogun?), d'autres qui fumaillent, accoudés à une balustrade.

Des hommes, des femmes, tout seuls mais associés par le même ennui et la même indignation face à la lenteur et à la longueur des procédures; des *businessmen* éloignés de leurs affaires, des commerçants extirpés de leur épicerie, des ménagères arrachées à leur quenouille.

De 18 à 65 ans, pas un jour de plus ou de moins.

En profitent-ils au moins pour se reposer? Ont-ils fait le tour de l'exposition de peintres canadiens installée au troisième étage, se sont-ils extasiés devant cette eau-forte de Bellefleur, ce pastel original de Cosgrove, cette huile de Rousseau

(une véritable aubaine à 8\$ le pouce carré)?

Un citoyen, trois pièces gris foncé, cravate bourgogne, maugrée. «J'ai dû me lever à 5 h 30 pour être ici à temps. Deux heures de train, une autre journée perdue. Ça n'a plus de sens. Quelle heure est-il?»

Bientôt 15 h 30.

«Shhhit...»

Un trio a pris le parti d'en rire. «On a fait une loto. Le premier appelé gagne le pot.»

Leur rire est jauni par la perspective d'autres journées d'ennui et de langueur. «Comment voulez-vous, après ça, que nous soyons sympathiques à la cause des Indiens...»

\*\*\*

Parmi la foule, des curieux et des sympathisants à la cause mohawk.

Une femme s'approche, très grande, les cheveux presque blancs, colliers, chemise à franges.

Fière du sang cherokee qui lui coule dans les veines.

«Nous allons tous sortir égratignés de ce procès-là», prédit-elle.

Oui, madame. Tous. Si nous en sortons jamais...

«Il va d'abord falloir mesurer la souffrance, la frustration et la douleur qui nous ont amenés jusqu'à cette crise-là...»

Oui, madame. Il va falloir prendre toutes les mesures.

«Ils sont notre dernière chance de faire un pont entre notre mémoire et la parole de notre mère la terre... Nous avons perdu le contact avec ce pourquoi nous sommes sur la terre, notre relation avec la nature et les responsabilités qui viennent avec...»

Oui. Nous avons perdu le contact.

«C'est notre mère la terre qui devrait nous indiquer où nous devrions placer nos priorités...»

«J'essaie de ne pas penser à ce qui va se produire. Je prie pour que nous apprenions et pour que nous nous souvenions. Mais je pense que allons tous sortir amoindris de ce procès...»

«J'espère que tout cela va servir de leçon à l'humanité.»

Nous espérons tous.

Saucisses Européennes

Chez BETTER

Bières Importées



Saucisses en coiffe et knackwurst, frites, choucroute et pilsner urquell

9.95\$

4382 boul. St-Laurent, Mt 845-4554

1310 de Maisonneuve Est, Mt 525-9832

1430 rue Stanley, metro Peel

160 Notre-Dame Est, Mt 861-2617

848-9859

861-2617

5400 Côte des Neiges, Mt

61 rue de la Gare, St-Sauveur

344-3971

227-8591

6150 boul. Taschereau, Brossard 443-3992

981 boul. St-Jean, Pointe-Claire 697-2900

2133 boul. Le Carrefour, Laval 681-1727

## Les médecins de Louis-H. Lafontaine reviennent à la charge contre la tutelle

MARTHA GAGNON

La nomination d'un nouveau directeur à l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine n'a pas apaisé les craintes des médecins qui ont déposé en Cour supérieure hier une action pour forcer le ministre de la Santé à mettre fin à la tutelle qui dure depuis près de deux ans.

Le président du Conseil des médecins, le docteur Gérard Cournoyer, a expliqué que l'on tenait à ce que le nouveau directeur, Raymond Carignan, ait les « mains libres face au ministère ». « Et pour ce faire, il importe que la tutelle cesse immédiatement ». Les médecins veulent aussi empêcher que le ministre ne profite de la tutelle pour imposer un plan de réorganisation qui, selon eux, leur met des « bâillons » et les place à la merci des fonctionnaires.

C'est la deuxième fois en l'espace de peu de temps que les médecins s'adressent aux tribunaux pour contester les décisions du ministre. Et M. Côté ne semble pas pressé de lever la tutelle. L'attachée de presse, Marie-Claire Ouellet, a expliqué qu'il n'y avait pas d'urgence. Elle a aussi rappelé que la tutelle avait été imposée pour régler un conflit médico-administratif. « Le volet administratif est réglé », a-t-elle souligné en faisant allusion à la nomination récente d'un nouveau conseil d'administration qui n'entrera véritablement en fonction qu'au début de l'automne prochain.

Les médecins souhaitent que le docteur Claude Vanier reprenne le poste de chef du département de psychiatrie qu'il a perdu lors de la mise sous tutelle. « C'est le

ministre Côté qui avait exigé son départ », précise le docteur Cournoyer.

Ancien sous-ministre à la santé il y a plusieurs années, le nouveau directeur, Raymond Carignan, doit entrer en fonction le 13 avril. Dans l'esprit de plusieurs, sa nomination mettrait fin à la tutelle. Or, il semble bien que ce ne soit pas le cas.

Dans leur requête en cour, les médecins demandent de déclarer illégal et nul le décret qu'a adopté le gouvernement en décembre pour prolonger la tutelle à Louis-H. Selon eux, la révision d'un plan d'organisation d'un établissement aussi important ne peut être confiée à une administration provisoire. « Il s'agit d'une question d'importance majeure pour le milieu. »

Les médecins, qui ont déjà gagné une première fois en cour, estiment que le gouvernement n'avait pas le droit de « transformer un processus exceptionnel en régime durable de tutelle s'étendant sur deux ans ». Ils vont même jusqu'à accuser le ministre Côté d'être guidé par un « esprit de vindicte contre le corps médical et l'ancien chef de département ».

Dans une première décision, le juge Michèle Rivet déclarait avoir constaté l'existence d'un « conflit majeur d'ordre idéologique ». Le corps médical ne partage pas la position adoptée par les fonctionnaires du ministère à l'égard de la psychiatrie. Mais à son avis, l'existence de divergences d'opinion ne constituait pas un motif suffisant pour imposer une tutelle.

## Tollé contre le déménagement de l'hôpital Hôtel-Dieu, « un désastre » pour le centre-ville

La Chambre de commerce de Montréal demande une rencontre avec quatre ministres

MARTHA GAGNON

Des leaders de la communauté montréalaise ont réaffirmé hier que le déménagement de l'hôpital Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies serait une « aberration », une « folie » et même un « désastre » pour le centre-ville.

C'est un grand cri de protestation qu'ont poussé ensemble des représentants du Comité exécutif de la Ville de Montréal, de la Chambre de commerce, du Centre canadien d'architecture, du Conseil des monuments et sites du Québec, de la CSN, de l'Institut de recherches cliniques et des médecins de l'hôpital.

Il n'y avait cependant rien de bien nouveau dans les arguments évoqués si ce n'est qu'ils ont été répétés avec plus de vigueur et par un plus grand nombre de personnes. En fait, le débat ne porte plus uniquement sur la vocation première de l'hôpital mais tout autant sur l'avenir du centre-ville. Ces personnes mettent également en doute les critères sur lesquels se fondent les études du ministère de la Santé.

Pour Jean Guibault, président de la Chambre de commerce de Montréal et porte-parole du Regroupement, l'Hôtel-Dieu est plus qu'un hôpital, c'est « un monument, une force économique et scientifique, une présence essentielle ».

À l'approche d'une décision gouvernementale sur le sort de l'hôpital tricentenaire, il demande une rencontre dans les plus brefs délais avec les ministres Da-

niel Johnson, responsable de la région métropolitaine, Claude Ryan, des Affaires municipales, Gérard Tremblay, de l'Industrie, Commerce et Technologie et Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé.

D'après M. Guibault, le ministre Côté aurait refusé de répondre à ses questions, la semaine dernière. « Il a clairement indiqué à la Chambre de commerce que cela ne la regardait pas. »

Le docteur Jean d'Avignon, de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, accuse le ministre Côté de vouloir déménager l'hôpital à « la pointe du fusil politique ». Selon lui, au lieu de fêter cette année le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'Hôtel-Dieu, on pourrait bien annoncer ses funérailles.

Pour Phyllis Lambert, présidente du Centre canadien d'architecture et Jean-Claude Marsan, doyen de la Faculté d'architecture de l'UdeM, le déménagement de l'hôpital universitaire causerait un tort considé-

nable à l'activité culturelle et économique du centre-ville. « Il ne faudrait pas répéter le modèle américain du « beigne » où le trou devient le centre-ville avec sa pauvreté et sa délinquance », dit M. Marsan.

Pour sa part, Mme Lambert estime que l'on ne doit pas non plus imiter la France qui a construit son Centre d'architecture à l'extérieur du centre-ville. « Les étudiants se sont retrouvés sur un « no man's land » loin de la vie culturelle et sociale ». À son avis, la question est tellement importante qu'elle doit être débattue plus largement sur la place publique. Elle reproche au ministre Côté d'avoir agi dans l'ombre plutôt que d'entreprendre une véritable consultation.

C'est aussi l'avis du responsable de l'aménagement et du développement urbain, André Lavallée, membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Selon lui, la décision revêt une importance encore plus grande au moment

où le ministre Ryan s'appête à mettre de l'avant un comité dont le mandat est d'analyser en profondeur l'aménagement du territoire de Montréal et de sa région.

Le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, a insisté pour dire qu'il ne fallait pas opposer les besoins de la population du nord-est avec ceux du centre-ville. « Il s'agit de deux problèmes distincts. Les gens de Rivière-des-Prairies ont besoin d'un hôpital, mais pas nécessairement d'un hôpital universitaire. Je travaille à la Table de concertation de l'est de Montréal et nous sommes d'accord sur bien des points. »

À la fin de la conférence de presse, des journalistes ont demandé aux différents représentants si les terrains convoités pour le nouvel hôpital avaient fait l'objet de spéculation foncière? « On soupçonne des choses, a répondu M. Paquette, mais on ne peut rien démontrer pour l'instant. Il y aurait sans doute un bon travail d'enquête à faire. »

## Les centrales syndicales proposent de reporter d'un an les négociations

GEORGES LAMON

À l'instar de la Centrale de l'enseignement du Québec, qui avait lancé l'idée en janvier, cinq autres organisations syndicales

ont exigé du gouvernement du Québec l'ouverture d'un « véritable débat public sur le régime fiscal » par le biais d'une commission d'enquête.

C'est la première fois que de façon concertée la Confédération

des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ), le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) avancent une telle proposition en réponse à celle du président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, faite le 14 février. Cette contre-proposition, lancée hier en conférence de presse par les cinq et qui prévoit également le report du processus de négociation d'une année à certaines conditions, ne sera toutefois présentée officiellement au gouvernement qu'une fois tous les syndicats consultés en assemblées au cours des trois prochaines semaines.

De l'aveu même du président de la CSN, Gerald Larose, cette contre-proposition syndicale vise à « permettre au Conseil du trésor de souffler et de profiter de sa propre expérience ».

Il n'empêche que la CEO a décidé de faire bande à part. Dans sa contre-proposition déposée jeudi dernier, elle réclame une augmentation salariale de trois p. cent la première année et pour l'année suivante, une hausse équivalente à l'indice des prix à la consommation.

« Il est fini le temps des boucs émissaires que sont les fonctionnaires », a expliqué hier Gerald Larose, porte-parole des cinq organisations syndicales, représentant globalement 280 000 employés. Ce n'est pas aux fonctionnaires de faire les frais des politiques budgétaires du gouvernement pour rétablir l'équilibre des finances publiques. Il faut un régime équitable de manière à ce que tout le monde paie sa quote-part et non pas toujours les mêmes. Il y a ceux qui paient pour ceux qui ne paient jamais. »

Selon Gerald Larose, les salariés de l'Etat ont fait leur part plus que tous les autres depuis 12 ans.

Revenant sur l'entente d'avril 1991, le président de la CSN s'est demandé pourquoi le gouvernement ne respecterait pas ses engagements avec les syndicats comme il respecte ceux contractés avec les banques pour des emprunts à un taux d'intérêt précis. Il a rappelé que les syndicats étaient prêts à retarder d'un an la négociation si le gouvernement s'engageait à respecter l'entente signée en avril 1991.

Pour les cinq chefs syndicaux, en fait la proposition actuelle de Daniel Johnson ne comporte aucune augmentation salariale. Puisque le Conseil du trésor se propose de la reporter à 1993 et de la répartir sur deux versements. Pourtant l'entente signée avec le gouvernement prévoyait à la fin du gel de six mois, une hausse de trois p. cent et le maintien d'un forfaitaire de un p. cent auquel les fonctionnaires ont droit depuis juillet 1991 et ce jusqu'au renouvellement des conventions collectives.

De son côté, Fernand Daoust, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), a rappelé l'entente signée de bonne foi par les salariés de l'Etat. À son avis, fouler au pied cette entente c'était mettre en jeu la crédibilité de tout le monde.

« Il s'agit là d'une manière d'agir qui se dirige sur une pente très dangereuse à tous points de vue, a indiqué Fernand Daoust. Une attitude scandaleuse de ce type-là est tout à fait inacceptable. Les difficultés économiques que traverse actuellement le gouvernement du Québec ne justifient aucunement de déchirer cette entente qui a été signée. C'est aussi dangereux pour la santé démocratique de notre société. »

Rappelons que les cinq organisations syndicales sont également à élaborer un plan d'action dans le cas où le gouvernement refuserait la contre-proposition syndicale.



**OBTENEZ LE CLIMATISEUR VALANT JUSQU'À 2 100\$. OU UNE REMISE DE 1 500\$.**

Tirez profit de l'été au maximum... bien au frais grâce à Mazda!

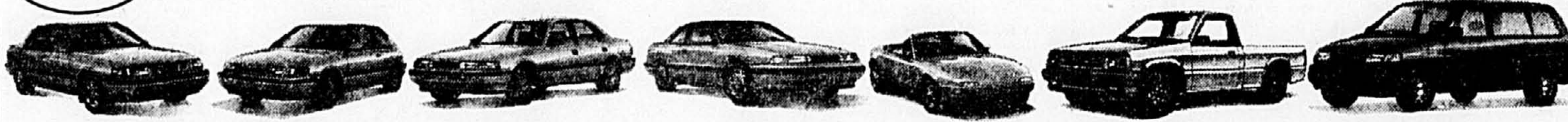
Car nous vous offrons le climatiseur à l'achat de l'un de nos modèles les plus populaires. La 323 et la Protégé, les plus spacieuses de leur catégorie.

La 626, une superbe berline conçue pour la famille avec en plus, style et performance.

La MX-6, notre éblouissant coupé sport. La Miata, un triomphe mondial.

Nos camionnettes, les plus vendues au Canada, catégorie importées. Et la MPV, deux fois élue mini-fourgonnette importée de l'année au Canada. Profitez vite

du climatiseur chez Mazda : une façon gagnante de déjouer la chaleur de l'été!



Nos primes d'encouragement aux concessionnaires constituent d'excellents rabais pour vous... sur tous les modèles Mazda!

\*Climatiseur ou remise: offerts sur tous les modèles 1992 suivants: 323, Protégé, MX-6, 626, MPV, Miata et camionnettes Mazda encore en stock chez le concessionnaire après le 5 mars 92. La remise est de 1 500 \$ maximum sur tous les modèles et s'applique aussi à la ou le climatiseur est de série. Et sur la MPV, le climatiseur à double sortie vaut 2 100 \$. Offre d'une durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. Détails chez votre concessionnaire.

**mazda**

**Je me sens bien.**

Albi Automobiles Ltée  
3300, boul. Ste-Marie  
Mascouche  
474-2481/2

Lachinc Mazda  
2895, rue Notre-Dame, Lachinc  
637-1153

Jacauto Lavaltrie  
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie  
392-9227

Mazda Valleyfield  
3333, Mgr. Langlois  
Valleyfield  
377-5533

Mazda de Blainville  
738, Boulevard Labelle  
Blainville  
437-8000

Gareau Mazda  
10175, rue Papineau  
381-3987

Avo Auto Inc.  
4815, Buchan  
737-3737

Les Automobiles  
Daniel Blanchette Inc.  
2305, Rte. Marie-Victorin, Tracy  
743-1211

Biondin Automobiles Ltée  
6464, boul. Henri-Bourassa Est  
324-9100

Delisle Auto Ltée  
2815, rue Sherbrooke Est  
523-1122

Mazda Gabriel  
5333, St-Jacques Ouest  
484-7777

Quintin Automobile Inc.  
385, rue Laberge  
St-Jean-sur-Richelieu  
319-6767

Concept Mazda  
1540, rue Ampère  
Boucherville  
449-7929

Mazda 2-20  
1, boul. Don Quichotte  
Ile Perrot  
453-7220

Le Domaine de L'Auto  
P.A.T. Ltée  
12210, Sherbrooke Est  
Point-aux-Trembles  
645-1694

Fort Chambly  
Automobiles (1979) Inc.  
830, boul. Périgny  
Chambly  
658-6623

Garage Blanchette Inc.  
900, rue St-Laurent Ouest  
Longueuil  
677-6347

Armand Quirin  
Automobiles Ltée  
1530, Chomedey Blvd.  
Laval  
688-4787

Jacauto Ltée  
3612, boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
626-8120

St-Constant Auto Ltée  
48, rue St-Pierre  
St-Constant  
632-0700

Ami Auto Inc.  
276, boul. d'Anjou  
Châteauguay  
692-9600

Mazda Drummondville  
1325, boul. St-Joseph  
Drummondville  
477-5566

Automor Inc.  
2344, Labelle, Lafontaine  
436-8211

Mazda Casavant  
3190, Cusson  
St-Hyacinthe  
774-1345

Faberville Auto Inc.  
4010, boul. Dagenais, Laval  
622-3434

Lacros Automobile Ltée  
990, Route #117  
Val-David  
322-3937

Mazda Joliette  
560, Route 131  
752-1212

# Le conseiller municipal Pierre Gagnier devient le nouveau chef intérimaire du Parti civique

GILLES GAUTHIER

Le conseiller municipal Pierre Gagnier (Cartierville), qui démissionnait en décembre dernier du Parti municipal de Montréal (PMM), est devenu hier le nouveau chef intérimaire du Parti civique (PC).

M. Gagnier, 56 ans, vient de se joindre au PC en compagnie d'un transfuge du RCM, Michel Benoit, ce qui permet à l'ancien parti de Jean Drapeau d'arracher à la Coalition démocratique le titre d'opposition officielle à l'hôtel de ville.

Les deux formations ont maintenant quatre conseillers chacune, mais le Parti civique a obtenu 20,5 p. cent des voix aux élections de novembre 1990 contre 4,9 p. cent pour la Coalition et 54,5 p. cent pour le RCM du maire Jean Doré.

«M. Gagnier a tenté de susciter la haine entre les races et les groupes ethniques dans le débat sur les HLM dans Cartierville», a déclaré hier un conseiller de la Coalition démocratique, Marvin Rotrand, quelque peu frustré que sa formation ait perdu son rôle d'opposition officielle.

Une rumeur voulait qu'un autre récent démissionnaire du RCM, Marcel Sévigny (Pointe-Saint-Charles), maintenant indépendant, se joigne à la Coalition mais il a affirmé hier qu'il n'en était pas question «au cours des semaines et des mois qui viennent».



Pierre Gagnier (à gauche) et Michel Benoit ont joint les rangs du Parti civique.

Sa venue n'aurait peut-être rien changé puisqu'un autre conseiller indépendant, Germain Prigent (Saint-Henri), assistait hier à la conférence de presse du Parti civique et laissait entendre qu'il pourrait se joindre à ce dernier si M. Sévigny s'alliait à la Coalition.

M. Gagnier succède à titre de chef intérimaire à Jack Chadirjian, qui demeure président du PC. Un congrès à la direction se

tiendra, prévoit-on, à la fin de 1993 ou au début de 1994 en prévision des prochaines élections générales de 1994.

Élu pour la première fois en 1990 sous la bannière du Parti municipal, M. Gagnier a vendu à ses fils son entreprise, Pompactions inc., et se dit conseiller municipal «presque à plein temps». Il a milité au Parti civique à l'époque de Claude Dupras.

Les budgets de recherche et secrétariat versés aux partis politiques ne sont pas modifiés pour 1992 même si le PC vient de gagner deux conseillers parce que ces budgets sont établis au début de l'année et ne peuvent être modifiés en cours de route.

Outre MM. Gagnier et Benoit, les conseillers du PC sont Nick auf der Maur (Peter-McGill), qui demeure leader du groupe au conseil municipal, et Pasquale Compierchio (Saint-Michel).

# Les éclopés des trottoirs glacés de Montréal moins nombreux qu'en mars 91

JEAN-PAUL SOULIÉ

Yoops! Attention, ça glisse! Trottoirs, escaliers, rues, cour d'écoles, tout est gelé. Mais le bilan n'est pas aussi catastrophique qu'on pourrait le croire. Sur une demi-douzaine d'établissements hospitaliers joints hier par *La Presse*, seul l'hôpital Jean-Talon avait comptabilisé une augmentation des dégâts: neuf plâtres pour la seule journée de vendredi, et une recrudescence des contusions et fractures depuis une semaine. Selon l'infirmière en chef des urgences, Christiane DoRay, la moyenne est de quatre ou cinq plâtres quand les conditions météorologiques sont normales.

Dans les autres urgences, les os cassés, les articulations endommagées et autres avatars saisonniers ne semblaient pas dépasser la moyenne. Même à la Ville de Montréal, où abutissent les plaintes des blessés et estropiés de verglas, on s'attendait hier, avec vingt réclamations enregistrées, à un mois plutôt calme. «On avait eu 54 réclamations en mars 91, et 43 en mars 90», note avec satisfaction le directeur des réclamations de la Ville, André Lapointe.

Les hivers se suivent et ne se ressemblent pas. Le mois de janvier a amené 50 réclamations cette année, 46 en 1991, mais 72 en 1990. Et pour février, il y avait eu 91 réclamations en 1990, 44 en 1991 et 64

cette année. Avec ses vingt cas à la mi-mars, le mois pourrait se terminer avec une quarantaine de dossiers, si les conditions météorologiques demeurent inchangées.

En vertu de la Charte de Montréal, article 1088, il faut expédier sa réclamation par écrit à la Ville dans les quinze jours qui suivent l'accident, quand il s'agit d'une chute sur un trottoir ou sur la chaussée. Les autres réclamations doivent se faire dans les trente jours.

Car il y a d'autres réclamations, particulièrement au sujet des automobiles. «Si vous voulez être à la mode, c'est des nids-de-poules qu'il faut parler, et des dommages qu'ils peuvent causer, selon les automobilistes, dit André Lapointe. Tout le monde en parle, et il y a 400 réclamations par mois.» Ces dernières touchent autant les trous dans la chaussée que les branches tombées ou les remorquages.

Les montants d'argent relatifs aux plaintes des automobilistes sont infiniment moindres que les réclamations pour les blessures. La Ville de Montréal règle généralement pour moins d'un million de dollars les cinq à dix millions qui lui sont réclamés. Le reste est abandonné ou fait l'objet de poursuites devant les tribunaux. Le délai de prescription est de six mois. Les dossiers, pour les blessures comme pour les accidents matériels, sont confiés à six enquêteurs.

## Aucune nouvelle de l'enfant malade et de sa mère

Trois jours après la disparition d'un bébé malade de 16 mois, les autorités de l'Hôpital de Montréal pour enfants espéraient toujours, hier, des nouvelles de la mère.

L'enfant souffrant de sous-alimentation était hospitalisé depuis le premier mars. Selon des informations obtenues par *La Presse*, sa mère a décidé de le retirer, vendredi dernier, parce qu'elle ne faisait pas confiance à la médecine traditionnelle. Elle et son mari, qui habitent dans la région Laurentides-Lanaudière, seraient des adeptes d'une forme de végétarisme très rigoureuse.

Les autorités de l'hôpital estiment néanmoins que la vie du bébé est en danger. L'enfant allait être branché à un moniteur cardiaque en fin de semaine pour prévenir les complications de son état de santé.

## Un chauffeur de taxi se fait tirer une balle dans le dos

Un chauffeur de taxi a subi de sérieuses blessures, hier après-midi, après que deux de ses clients eurent tiré une balle de calibre 22 dans son dos.

La victime, atteinte à l'omoplate, a été transportée à l'hôpital du Sacré-Coeur pour y subir des traitements.

Toute cette histoire a commencé à 14h30 à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Amherst, dans le centre-ville de Montréal, lorsque le chauffeur de taxi a pris à son bord les deux individus, aux cheveux blonds, qui ont demandé à être conduits rue Decelles, à ville Saint-Laurent.

Rendus à destination, un des passagers a asséné un violent coup de bouteille derrière la tête du chauffeur. Immédiatement, l'un d'eux est revenu à la charge en tirant un projectile d'arme à feu dans le dos de la victime.

Les deux suspects n'ont rien volé à leur victime et n'ont rien exigé non plus, avant de s'enfuir. Le sergent-détective Roger Laroche, à qui on a confié l'enquête, ne les avait toujours pas retracés, hier soir.

## ENCAN D'OEUVRES D'ART

LAURENT LUSSIER ENCANTEUR ENR.

LE MERCREDI 18 MARS À 19 H

(VISITE LES 17 ET 18 MARS DE 10 H À 17 H)

AU 1530, AV. DUCHARME, OUTREMONT (SALLE DU LIBAN)

LISTE PARTIELLE DES ARTISTES

PAUL VANIER-BEAULIEU

MINI LANGLOIS

DEGRACE

OLCHOWSKI

RENE RICHARD

ST-GILLES

H. BESSE

G. LABBE

H. BEAU

LARSEN

B. COTE

M. FAVREAU

A. ROSAIRE

F. IACURTO

BERUBE

DESPIRES

L. CLEMENT

H. POITRAS

C. ST-CYR

PAUL ANDRE

CALVE

LAFITTE

H. MASSON

J. COURTOIS

M. DUFOUR

L. JEE

CONSTANTINEAU

BACON

PAILET

WILSON

(Possiblement

M.-A. FORTIN

et

N. POIRIER)

CONDITIONS: PRIME DE 10% EN SUS DE LA VENTE. PAYABLE COMPTANT OU PAR CHÈQUE.

TÉL.: 273-1292

# Voyez ce que vous aurez entre les mains pour 2 699 \$.

**NEC**

BLOC-NOTES 386SX/20 DE POINTE

ULTRALITE III DE NEC

SUPERBE IMPRIMANTE 24 FILS PINWRITER P3200 DE NEC

...ET DE NOMBREUX LOGICIELS INTÉGRÉS.

■ Windows 3.0 de Microsoft (prix de détail suggéré: 179 \$)

■ MS-DOS 5.0 (prix de détail suggéré: 125 \$)

■ WindowWorks de PFS (logiciel de traitement de texte, tableur, base de données, graphiques, communications, étiqueteuse et carnet d'adresses intégrés pour Windows) (prix de détail suggéré: 239 \$)

■ Coupon Magic Cursor gratuit — valide jusqu'au 31 mars 1992 (prix de détail suggéré: 59 \$)

■ Prix de détail suggéré des logiciels inclus: 602 \$

■ Imprimante 24 fils à chariot étroit (360 x 360 points par pouce)

■ Sept oeils de caractères résidants, y compris «Quick Gothic» qualité courrier haute vitesse (108 caractères/seconde)

■ Interface parallèle standard avec entraîneur et guide-feuille intégrés

■ Prix de détail suggéré: 329 \$

■ Imprimante 24 fils à chariot étroit (360 x 360 points par pouce)

■ Sept oeils de caractères résidants, y compris «Quick Gothic» qualité courrier haute vitesse (108 caractères/seconde)

■ Interface parallèle standard avec entraîneur et guide-feuille intégrés

■ Prix de détail suggéré: 329 \$

■ Imprimante 24 fils à chariot étroit (360 x 360 points par pouce)

■ Sept oeils de caractères résidants, y compris «Quick Gothic» qualité courrier haute vitesse (108 caractères/seconde)

■ Interface parallèle standard avec entraîneur et guide-feuille intégrés

■ Prix de détail suggéré: 329 \$

■ Imprimante 24 fils à chariot étroit (360 x 360 points par pouce)

■ Sept oeils de caractères résidants, y compris «Quick Gothic» qualité courrier haute vitesse (108 caractères/seconde)

■ Interface parallèle standard avec entraîneur et guide-feuille intégrés

■ Prix de détail suggéré: 329 \$

■ Imprimante 24 fils à chariot étroit (360 x 360 points par pouce)

■ Sept oeils de caractères résidants, y compris «Quick Gothic» qualité courrier haute vitesse (108 caractères/seconde)

■ Interface parallèle standard avec entraîneur et guide-feuille intégrés

■ Prix de détail suggéré: 329 \$

■ Imprimante 24 fils à chariot étroit (360 x 360 points par pouce)

■ Sept oeils de caractères résidants, y compris «Quick Gothic» qualité courrier haute vitesse (108 caractères/seconde)

■ Interface parallèle standard avec entraîneur et guide-feuille intégrés

■ Prix de détail suggéré: 329 \$

■ Imprimante 24 fils à chariot étroit (360 x 360 points par pouce)

■ Sept oeils de caractères résidants, y compris «Quick Gothic» qualité courrier haute vitesse (108 caractères/seconde)

■ Interface parallèle standard avec entraîneur et guide-feuille intégrés

■ Prix de détail suggéré: 329 \$

■ Imprimante 24 fils à chariot étroit (360 x 360 points par pouce)

■ Sept oeils de caractères résidants, y compris «Quick Gothic» qualité courrier haute vitesse (108 caractères/seconde)

■ Interface parallèle standard avec entraîneur et guide-feuille intégrés

■ Prix de détail suggéré: 329 \$

### PRIME DU TEMPS DES IMPÔTS

Si vous commandez avant le 31 mars 1992, vous recevrez aussi gratuitement une PRIME DU TEMPS DES IMPÔTS!

ENVOYEZ LE PRÉSENT FORMULAIRE PAR TÉLÉCOPIEUR AU 1-416-507-1483

□ Envoyez-moi par télécopieur plus de renseignements sur l'ensemble NEC à 2 699 \$.

□ Je suis prêt à acheter! Téléphonnez-moi dès aujourd'hui.

□ Envoyez-moi le plus récent exemplaire du Catalogue Crowntek Express.

Nom \_\_\_\_\_

Compagnie \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Arrêt postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_

### CE QUE VOUS OBTENEZ

■ NEC Ultralite III: 3 719 \$

■ NEC Pinwriter P3200

■ Microsoft Windows 3.0

■ MS-DOS 5.0

■ PFS WindowWorks

■ Coupon Magic Cursor

■ Home Tax Plus de Brian Costello: 49<sup>95</sup> \$

3 768<sup>95</sup> \$

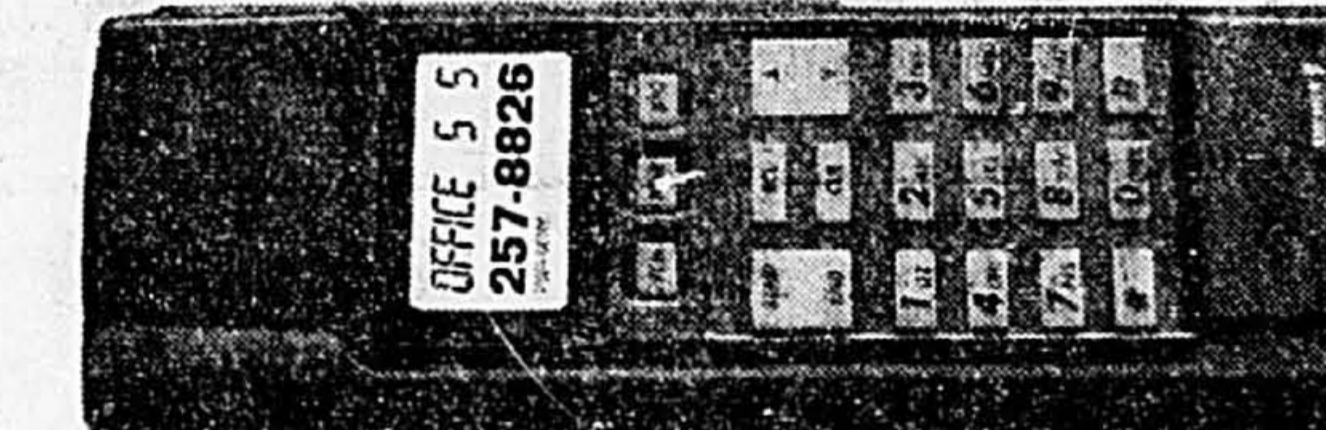
L'ensemble complet pour seulement

**2 699 \$** ou 99<sup>95</sup> \$ par mois

# Voici une bonne affaire... qui vous fera parler!



ÉCONOMISEZ PLUS DE 350\$ AUDIOVOX



ÉCONOMISEZ PLUS DE 190\$ Hotline



ÉCONOMISEZ PLUS DE 250\$ DiamondTel

Économisez 110\$ dès maintenant! Remettez ce bon au détaillant de votre région et obtenez gratuitement deux mois de service de messagerie mobile; deux mois de facturation détaillée ainsi que deux mois d'appels entrants - jusqu'à 100 minutes par mois. Rendez-vous au Centre de service Cantel pour tous les détails. Cette offre prend fin le 31 mars 1992.

## Au Centre de service Cantel, nous avons des prix qui vous feront parler... cellulaire.

Parlant de bons prix, vous en aurez sur beaucoup plus que nos téléphones: épargnez plus de 110\$ sur le temps d'utilisation et autres ensembles fort intéressants. Achetez le fabuleux Audiovox Minivox de 10,6 oz à seulement 899\$ et obtenez gratuitement une pile à durée prolongée, en plus d'un adaptateur pour allume-cigarette. Économisez plus de 350\$. Notre modèle portatif exclusif Ericsson Hotline vous est offert à seulement 699\$, incluant gratuitement l'ensemble mains libres le plus petit au monde. Économie totale: plus de 190\$. Et ce n'est pas tout: achetez un DiamondTel M99X et épargnez 250\$. Remarkablement petit, ce modèle portatif ne vous coûtera que 849\$. Avec Cantel, le seul réseau cellulaire national au Canada, notre service, nos choix imbattables ainsi que des prix surprenants, voilà de quoi vous faire parler cellulaire! Dépêchez-vous et profitez des économies en vigueur tant qu'il y aura de la marchandise. L'offre prend fin le 31 mars 1992.

ROGERS

## CENTRES DE SERVICE CANTEL

<b>MONTRÉAL</b> 5954, boul. Métropolitain est 257-8826 770, Notre-Dame ouest 875-9512	<b>CHOMEDEY</b> 3364, boul. St-Martin ouest 682-2640	<b>VILLE ST-LAURENT</b> 6315, Côte-de-Liesse 783-3833	<b>DRUMMONDVILLE</b> 1565, boul. Lemire (819) 478-0851
---	--	---	--



COMMANDEZ MAINTENANT! COMPOSEZ LE 1-800-567-5001 OUVERT LUN.-VEN. 8H00-18H30

# Moins de fumeurs mais plus d'obèses

23 p. cent des Canadiens font de l'embonpoint ou de l'obésité

**MANON CORNELLIER**  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

Les hommes sont plus susceptibles de faire de l'embonpoint que les femmes. Malgré cela, un nombre important de femmes dont le poids est normal se trouvent trop grosses.

En général, même si les Canadiens fument moins, boivent moins et font plus d'exercice, le nombre de personnes obèses s'est accru au Canada, révèle l'Enquête sociale générale de 1991 publiée hier par Statistique Canada.

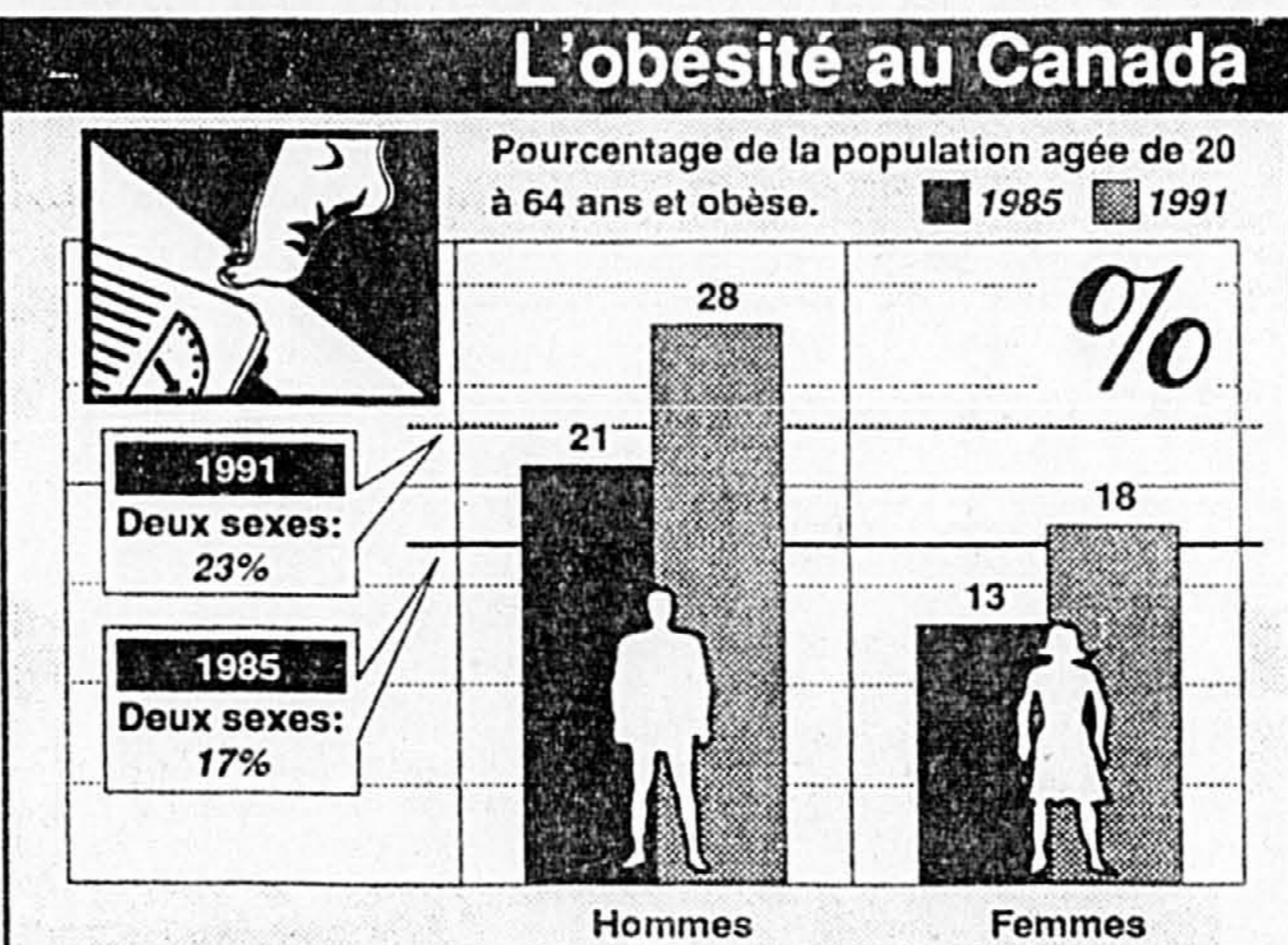
En 1991, 3,7 millions de Canadiens, soit 23 p. cent de la population, faisaient de l'embonpoint ou de l'obésité comparativement à 17 p. cent en 1985. Mais lorsqu'on distingue entre hommes et femmes, on constate un écart important, avec 28 p. cent des hommes et 18 p. cent des femmes qui ont un poids excessif.

Cependant, l'obsession de la minceur fait des ravages chez les femmes, en particulier chez les plus jeunes.

Statistique Canada a constaté que 15 p. cent des femmes ont un poids insuffisant. Chez celles qui sont âgées de 20 à 24 ans, ce pourcentage grimpe à 25 p. cent. Cette situation diminue en vieillissant mais malgré cela, les femmes se trouvent souvent trop grosses.

«En 1991, pas moins de 36 p. cent des femmes dont le poids était jugé normal croyaient faire de l'embonpoint comparativement à 12 p. cent des hommes», indiquent les auteurs.

**Activité physique**  
Fait étonnant, cette augmenta-



Source: Statistique Canada

(PC)

tion générale de l'embonpoint est associée à un accroissement du nombre de Canadiens jugés «très actifs sur le plan physique». En 1991, 32 p. cent de la population adulte entraient dans cette catégorie.

Cet engouement pour l'exercice décroît avec l'âge. Le taux est de 55 p. cent chez les 15 à 24 ans, puis chute graduellement pour atteindre 12 p. cent chez les Canadiens âgés de 65 ans et plus.

De plus, même si la proportion de femmes physiquement actives est inférieure à celle des hommes, leur nombre s'est accru depuis 1985.

**Tabac**  
Côté tabagisme, la proportion de Canadiens qui fument régulièrement a chuté dramatiquement depuis 25 ans.

En 1991, environ 26 p. cent de la population âgée de plus de 15 ans fumaient tous les jours, soit 41 p. cent de moins qu'en 1966. Mais le gros de cette baisse est attribuable à une dégringolade du tabagisme chez les hommes.

De 1966 à 1991, le pourcentage d'hommes consommant du tabac est passé de 54 à 26 p. cent. Chez les femmes, la situation est restée presque stationnaire, le pourcentage de fumeuses passant de 28 à 26 p. cent.

«Dans les cinq prochaines années, si les tendances actuelles se maintiennent, il est probable que l'usage du tabac sera plus répandu chez les femmes que chez les hommes», écrit l'organisme fédéral. En effet, chez les jeunes de 15 à 19 ans, 20 p. cent des femmes fument comparativement à 12 p. cent des hommes.

La consommation d'alcool a elle aussi connu un déclin. En 1991, 55 p. cent des personnes âgées de plus de 15 ans disaient consommer de l'alcool au moins une fois par mois. En 1978, ce pourcentage était de 65 p. cent. Les hommes ont tendance à boire davantage.

Tant pour les hommes que pour les femmes, le taux de consommation d'alcool atteint un sommet chez les 20 à 24 ans, pour ensuite diminuer avec l'âge. En 1991, 80 p. cent des hommes de ce groupe d'âge buvaient régulièrement, comparativement à 58 p. cent des femmes.

La consommation excessive d'alcool est par ailleurs assez faible, note Statistique Canada. Pour l'agence, une consommation excessive signifie 14 verres d'alcool ou plus par semaine; environ 10 p. cent des adultes en 1990 consommeraient cette quantité.

Environ 15 p. cent des buveurs masculins consommeraient de façon «excessive», comparativement à 4 p. cent des femmes buvant régulièrement.

## Trop d'enfants aux banques d'aliments

Presse Canadienne  
OTTAWA

Les enfants représentent un pourcentage disproportionné des Canadiens qui font appel aux banques alimentaires pour les nécessiteux, indique une étude publiée hier par Statistique Canada.

Les enfants de moins de 18 ans comptaient en effet pour 40 p. cent de la clientèle des banques alimentaires, en 1990, alors qu'ils ne représentaient que 25 p. cent de la population totale du pays, selon l'Association canadienne des banques d'aliments.

«En 1990, un enfant sur neuf de moins de 18 ans a reçu une aide alimentaire d'urgence, en provenance d'une banque d'aliments et, cela, en moyenne 3,5 fois par année», affirme l'organisme.

Les chiffres étaient encore plus inversés lorsqu'on isole les enfants des Prairies et des Maritimes. En 1990, les enfants des Prairies représentaient 49 p. cent des bénéficiaires alors que ce pourcentage était de 47 dans les provinces de l'Atlantique, comparativement à 42 p. cent en Colombie-Britannique, 39 p. cent en Ontario et 24 p. cent au Québec.

On prévoyait d'autre part que deux millions de personnes, soit 7,5 p. cent de la population, devaient recevoir de l'aide alimentaire en 1991, souligne également Statistique Canada. De ces nécessiteux, 700 000 environ étaient des enfants de moins de 18 ans.

En 1981, il n'existait qu'une seule banque alimentaire d'urgence, au Canada. En 1991, on en comptait pas moins de 292, révèle l'étude.

Cette aide alimentaire accordée était en grande partie des provisions beaucoup plus que des repas préparés. L'Association canadienne des banques alimentaires a révélé que 82 p. cent des bénéficiaires ont reçu des provisions 1,6 fois par mois en moyenne. Le reste a été servi sous forme de repas et les bénéficiaires en touchaient en moyenne 18 fois par mois.

A mesure que la demande s'est accrue, les banques alimentaires ont été dans l'obligation d'appliquer des contrôles plus sévères.

## Produits toxiques au travail et CSST

Un épidémiologiste attaché au CLSC Centre-Ville, Normand King, estime que le système nerveux de 150 000 ouvriers québécois est quotidiennement exposé à l'utilisation de produits neuro-toxiques utilisés au travail.

Les travailleurs qui oeuvrent dans l'imprimerie, le bâtiment, le nettoyage à sec, dans les ateliers de peinture, dans l'industrie du meuble ou dans l'industrie lourde, sont tous en contact avec des solvants dont les dangers sont fort bien connus.

Participant à une assemblée du Mouvement pour la reconnaissance des maladies de travail (MRMT) qui lançait, hier, une campagne de sensibilisation aux problèmes causés par les produits chimiques, Normand King a indiqué que 14 cas seulement d'intoxication ont été reconnus par la CSST en 1989. «Comment croire que cette statistique représente la réalité quand on connaît le nombre de personnes exposées et la liste des 65 000 produits chimiques employés dans l'industrie en général?» s'est-il interrogé.

Il reconnaît que le phénoménal déficit de la CSST — 670 millions cette année — n'est pas de nature à alléger le travail du MRMT qui espère voir le gouvernement légiférer pour modifier les normes de sécurité quand il est question d'intoxication aux produits neurotoxiques.

# Fiez-vous à Chrysler

FIÉZ-VOUS À CHRYSLER : LE MEILLEUR CHOIX POUR FAIRE DES ÉCONOMIES.

**Colt 100 et Colt 200**

**3,9%\*** ou **1 250\$**  
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise\*

**Dodge Caravan et Plymouth Voyager**

La mini-fourgonnette la plus vendue au monde

**7,9%\*** ou **1 000\$**  
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise\*

**Dodge Ram Cummins Turbo Diesel**

**5,9%\*** ou **1 500\$**  
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise\* avec, en plus, jusqu'à 1 250\$ de rabais sur les groupes d'options\*\*

**Dakota, Dynasty, Shadow, Sundance, Spirit et Acclaim**

**5,9%\*** ou **1 000\$**  
Taux de crédit du fabricant pour 48 mois de remise\* avec, en plus, jusqu'à 1 185\$ de rabais sur les groupes d'options\*\*

Le coussin gonflable est aussi offert sans supplément sur la Dodge Shadow et la Plymouth Sundance.

## L'AVANTAGE CHRYSLER

Voyez votre concessionnaire Chrysler pour économiser sur d'autres produits Chrysler.



\*L'offre de taux de crédit du fabricant et l'offre de remise en argent sont mutuellement exclusives. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Elles annulent et remplacent toutes les offres précédentes et ne peuvent être combinées à aucune autre. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à l'approbation de Chrysler Credit Canada Inc. Exemple: dans le cas d'un prêt de 10 000 \$ pour un terme de 48 mois à l'achat d'un véhicule admissible à un taux de crédit de 3,9 % par année, les versements mensuels seraient de 225,34 \$, le coût total de l'emprunt s'éleverait à 816,32 \$, et le montant à rembourser, de 10 816,32 \$. Si vous choisissez un taux de crédit réduit plutôt que la remise de 1 250 \$, la loi exige que le montant de la remise soit inclus dans le coût de l'emprunt afin de déterminer le taux d'intérêt réel. Dans l'exemple ci-dessus, le coût de l'emprunt, incluant le montant de la remise dont vous ne vous êtes pas prévalu, s'éleverait à 2 066,32 \$, et le taux d'intérêt réel serait de 10,81 %. Dans les autres cas (7,9 % par année/48 mois ou remise de 1 000 \$; 5,9 % par année/48 mois ou remise de 1 500 \$), les coûts de l'emprunt s'éleveraient à 1 695,68 \$, à 1 250,72 \$, et à 1 250,72 \$; les versements mensuels seraient de 243,68 \$, de 234,39 \$, et de 234,39 \$, et les montants à rembourser, de 11 695,68 \$, de 11 250,72 \$, et de 11 250,72 \$. Les coûts de l'emprunt incluent les montants de la remise dont vous ne vous êtes pas prévalu s'éleveraient à 2 695,68 \$, à 2 750,72 \$, et à 2 250,72 \$ et les taux d'intérêt réel seraient de 13,49 %, de 14,49 %, et de 11,41 %. Les acheteurs sont responsables du transport, de l'immatriculation, des taxes et autres frais pouvant s'appliquer. L'offre est en vigueur du 11 février 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada, à l'initiative de votre concessionnaire, limite le nombre de véhicules en stock chez le concessionnaire. Consultez-le pour en savoir davantage. \*\* Cette offre s'applique à certains modèles sélectionnés. La valeur des accessoires en option offerts en prime a été établie en fonction du prix suggéré par le fabricant pour chaque option achetée séparément suivant le modèle choisi. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. † Certains restrictions s'appliquent. Un autre choix de garanties est offert pour les modèles importés. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.



# Ce soir-là, Pascale Lemaire allait faire des courses

Au procès pour le meurtre de la jeune femme, son conjoint identifie ses objets personnels

GILLES ST-JEAN

ans, accusé du meurtre au deuxième degré de Pascale Lemaire.

La jeune coiffeuse âgée de 20 ans était disparue de Longueuil, le soir du 27 août 1990; on n'a retrouvé son corps décomposé qu'en fin d'octobre de cette an-

née-là, à Saint-Mathieu-de-Laurier.

Le conjoint de Pascale Lemaire, M. Douglas Leblanc, a confirmé au tribunal présidé par le juge André Biron, de la Cour supérieure, l'identification de certains objets appartenant à la jeune femme, comme ses papiers d'identité et l'étui de plastique dans lequel elle les mettait, une boucle de métal et une lanière de cuir provenant d'une ceinture, la montre qu'il lui avait offerte ainsi que des bracelets de caoutchouc comme elle en portait à l'occasion.

Il a également raconté ce qui s'était passé le soir de la disparition de la victime, avec qui il vivait depuis moins d'un an mais qu'il connaissait depuis deux ans et demi.

Selon M. Leblanc, qui a 27 ans et qui travaille dans le domaine de l'électronique, Pascale Lemaire a parlé vers 20 h, ce lundi 27 août, d'aller faire des courses au Jean-Coutu du Chemin de Chambly, pas très loin de leur résidence de la rue de Varennes. Elle a également décidé de se rendre au guichet automatique situé dans le même centre commercial.

M. Leblanc n'est pas certain que la jeune femme avait son sac

à main ce soir-là et ne se souvient pas non plus en détail de l'habillement de Pascale Lemaire.

Elle s'est changée quelques minutes avant de partir, croit-il. Vers 20 h 15, il l'a aperçue dehors, par la fenêtre du sous-sol située près de l'évier de la cuisine où il lavait la vaisselle.

« Elle est passée près de la fenêtre mais je n'ai pas observé de détails. Elle m'a fait sursauter; je ne m'attendais pas à la voir si près et il faisait sombre », a noté le témoin.

C'est la dernière fois que Douglas Leblanc a vu Pascale Lemaire. Comme elle ne rentrait pas, il était inquiet et a communiqué avec la police de Longueuil entre minuit et 1 h le mardi 28 août.

En matinée, à la demande du procureur de la Couronne, Me Stéphane Lamarche, l'agent Benoît Brien, de l'Identité judiciaire de la police de Longueuil, avait produit des photos de la voiture présumément conduite par Pascale Lemaire le soir de sa disparition, une Nissan Sentra 1983 de couleur crème et portant la plaque minéralogique numéro QBA 555.

Le véhicule était celui de la jeune femme, a confirmé son conjoint.

Les photos du policier de Longueuil montrent que la glace arrière gauche de la petite voiture avait été remplacée par une toile de plastique. L'agent Brien a également déclaré avoir trouvé dans le véhicule divers outils ainsi que des clés.

Contre-interrogé par l'avocat de la défense, Me Pierre-Luc Rolland, M. Brien a indiqué que les serrures ne présentaient aucun dommage, et qu'il avait procédé à trois prélèvements d'une matière « sèche, croûtée et brunâtre » sur le côté gauche de la voiture; ces prélèvements ont été confiés au Laboratoire de police scientifique pour expertise.

La semaine dernière, les avocats avaient débattu en présence du juge de la pertinence de certains éléments de preuve qu'il est interdit de divulguer. Mes Lamarche et Rolland s'attendent à un procès d'environ trois semaines.

L'enquête sur le meurtre a été faite par l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec (Saint-Mathieu relève de sa juridiction).

## Meurtre dans le séchoir

Agence France-Press  
NICE

Un blanchisseur d'un hôpital de Nice (sud de la France), accusé d'avoir précipité son contremaître dans un sèche-linge chauffant à 180 degrés, a comparu lundi devant la cour d'assises des Alpes Maritimes, au premier jour de son procès.

Le corps brûlé et disloqué de Guy Scotto, 38 ans, père de deux enfants, avait été découvert le 27 décembre 1988, au petit matin, par les employés de la blanchisserie qui retiraient le linge d'un tambour effectuant 3000 tours/minute à 180 degrés.

Très vite, les soupçons se portèrent sur José Muccini, 42 ans, en raison du climat d'inimitié qui existait entre les deux hommes. Muccini, qui pardonnait difficilement d'avoir obtenu une promotion rapide et de tenter d'élucider une affaire de pannes ou sabotages, avait proféré des menaces de mort à l'encontre du contremaître.

## Nous Achetons Les bijoux

Nous évaluons et achetons les bijoux de famille ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ. Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à offrir, venez en discuter avec nous.

Thompson & Whetstone Ltée 289-9761  
1117, rue Ste-Catherine O., bureau 900, Montréal

## LA FONDATION DU DIABÈTE JUVÉNILE CANADA

**TÉLÉ-DIABÈTE**  
TOUT CE QUE VOUS VOULEZ SAVOIR SANS SAVOIR À QUI LE DEMANDER!

Un service bilingue offert gratuitement par la Fondation du diabète juvénile.

Télé-diabète est un service téléphonique créé pour soutenir moralement les personnes atteintes de diabète et les membres de leur famille. Télé-diabète vous informe de toutes les ressources et de tous les services disponibles.

L'objectif principal de Télé-diabète est d'améliorer la qualité de vie des gens touchés par le diabète.

Ce projet a été réalisé grâce à la générosité de la Fondation Maurice Pollack.

La FDJ est un organisme sans but lucratif. No. d'immatriculation aux fins d'impôt fédéral: 04273931108

Vous pouvez téléphoner du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures au (514) 339-1179  
LA CONFIDENTIALITÉ DES APPELS EST ASSURÉE.

## Société des collectionneurs Swarovski



« Sauvegardez-nous - les baleines »! Troisième sculpture saisissante de la série « mère et petit » à tirage limité de la Société des collectionneurs Swarovski, 315 \$.

Seuls les membres de la Société des collectionneurs Swarovski peuvent se procurer cet original 1992. Venez dès aujourd'hui chercher votre demande d'adhésion à la Société.

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

# BIRKS

# LES folles CONCESSIONS de votre concessionnaire Jeep et Eagle!

Importées de MITSUBISHI



L'importée pas possible!  
EAGLE VISTA  
**6995\$**  
incluant la remise du fabricant\*

L'économique berline Eagle Summit Location Clé d'Or Chrysler:



218\$/mois\* (Gr.#21B)

La nouvelle Eagle Summit Familiale Location Clé d'Or Chrysler:



278\$/mois\* (Gr.#21A)

La sportive berline Eagle 2000 GTX Location Clé d'Or Chrysler:



299\$/mois\* (Gr.#21B)

finissants diplômés: 6 245\$\*\*

Vous en verrez de toutes les couleurs (en fait, quatre!) avec cette importée 3 portes super-économique et super-fiable!

- ✓ Moteur 1,5 L de 92 HP, à injection électronique
- ✓ Direction assistée et à crémaillère
- ✓ Boîte manuelle à 5 rapports et surmultipliée
- ✓ Freins assistés, à disque à l'avant
- ✓ Phares halogène
- ✓ 2 rétroviseurs à télécommande
- ✓ Jantes de tourisme, stylisées argent
- ✓ Console au plancher
- ✓ Désembailleurs de glaces latérales avant
- ✓ En 4 couleurs: rouge, blanc, bleu, anthracite!

Une aubaine comme on n'en voit plus!  
Et nous avons des centaines de ces véhicules en stock!

**MONTREAL**  
Concordia Auto Ltée  
Montréal 273-2373  
Lareau Automobiles Inc.  
Montréal 937-7785  
Le Cartier Jeep Eagle Inc.  
Montréal 323-4330  
Micor Auto Inc.  
Montréal 645-1611  
LaSalle Jeep/Eagle  
LaSalle 595-5995  
A Ma Bale Automobiles Inc.  
Pierrefonds 684-4400

**RIVE SUD**  
Rendez-Vous Auto Ltée  
Brossard 466-2065  
André Fortin Auto Inc.  
Chambly 447-1234  
Automobiles Segal Inc.  
St-Bruno 653-3333  
Grégoire Jeep/Eagle Ltée  
St-Jean sur le Richelieu 348-6835  
Sauvé Jeep/Eagle Inc.  
Mercier 698-2792

**RIVE NORD**  
Auto Voisin Inc.  
Laval 668-9222  
Garage H. Fortin Ltée  
Ste-Rose 625-2491  
Excellence Jeep/Eagle  
St-Eustache 491-5555



C'est maintenant que ça se passe!

\*Le prix de 6 995\$ de la Vista est fonction du PDGF pour le modèle de base, celui de 6 245\$ est à l'intention des finissants de cégep et d'université admissibles au Programme de Chrysler Canada Ltée. Transport, préparation, immatriculation et taxes en sus. Ces offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne s'adressent qu'aux particuliers; elles annulent et remplacent toute offre antérieure et ne peuvent être combinées avec d'autres offres; elles sont à durée limitée, en vigueur du 15 mars 1992 jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Crédit sous réserve de l'approbation de Chrysler Credit Canada Ltée. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. L'acheteur peut choisir le taux de crédit du fabricant au lieu d'une remise. La location d'un véhicule permet de bénéficier d'une remise en argent uniquement. En vertu de la location Clé d'Or le locataire assume les frais tels que les contraventions et le kilométrage en sus de 100 000 km au taux de 0,06\$ le kilomètre. Les mensualités ci-dessus sont fonction d'un terme de 48 mois avec dépôt comptant de 1 000\$ ou reprise équivalente. Contrat de location à terme fixe, achat non requis. Les mensualités ne comprennent pas l'immatriculation, les assurances et les taxes. Tous les détails chez votre concessionnaire.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE... DANS LA PRESSE... Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

# 07881762

Simplement composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1-800-563-8688.

CLUB Multi-points

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les conventions seront poursuivies. © 1991 La Presse. Tous droits réservés.

# Grand service à petit prix vers les États-Unis.



## Voici l'Expresspak USA.M. signé Purolator.

Avantageux : personne n'y donne  
autant d'avantages pour le même prix.

Plus grand : pour impression  
électronique, rapports de grande  
dimension et objets en vrac.

Livraison garantie le lendemain matin\* dans  
plus de 30 000 villes des États-Unis.

Rapide : aucun frais de dédouanement.

Pour renseignement, téléphonez  
au 1-800-387-3027.

**DEMAIN MATIN, EN MAINS.**



**GARANTI.**

\*Ou vos frais de transports seront remboursés. Certaines conditions s'appliquent.

# L'enquête du commissaire aux incendies se clôt par l'arrestation du suspect

PIERRE BELLEMARE

■ Sitôt son enquête complétée devant le commissaire aux incendies Cyrille Delage, l'homme d'affaires Edmon Kabbeba, 48 ans, a été mis en état d'arrestation à la sortie de la cour, sous les projecteurs des caméras et le regard médusé de sa femme, Elham Azar Kabbeba.

Celle-ci a d'ailleurs témoigné devant Me Delage, tout juste avant son mari, relativement à un incendie qui, provoqué dans la nuit du 1er novembre dernier par une déflagration, a dévasté un immeuble de trois étages appartenant au couple et situé au 1080 Port-Royal ouest, près de l'Académie.

Au début, elle a admis avoir menti aux experts en sinistres, en leur cachant volontairement la fuite de son mari à Albany (New York), la nuit de l'incendie. Il s'y est rendu en auto à l'aide d'un ami, après avoir été blessé sérieusement par des brûlures aux jambes. Diverses autres plaies couvraient le bas de son corps ensanglanté.

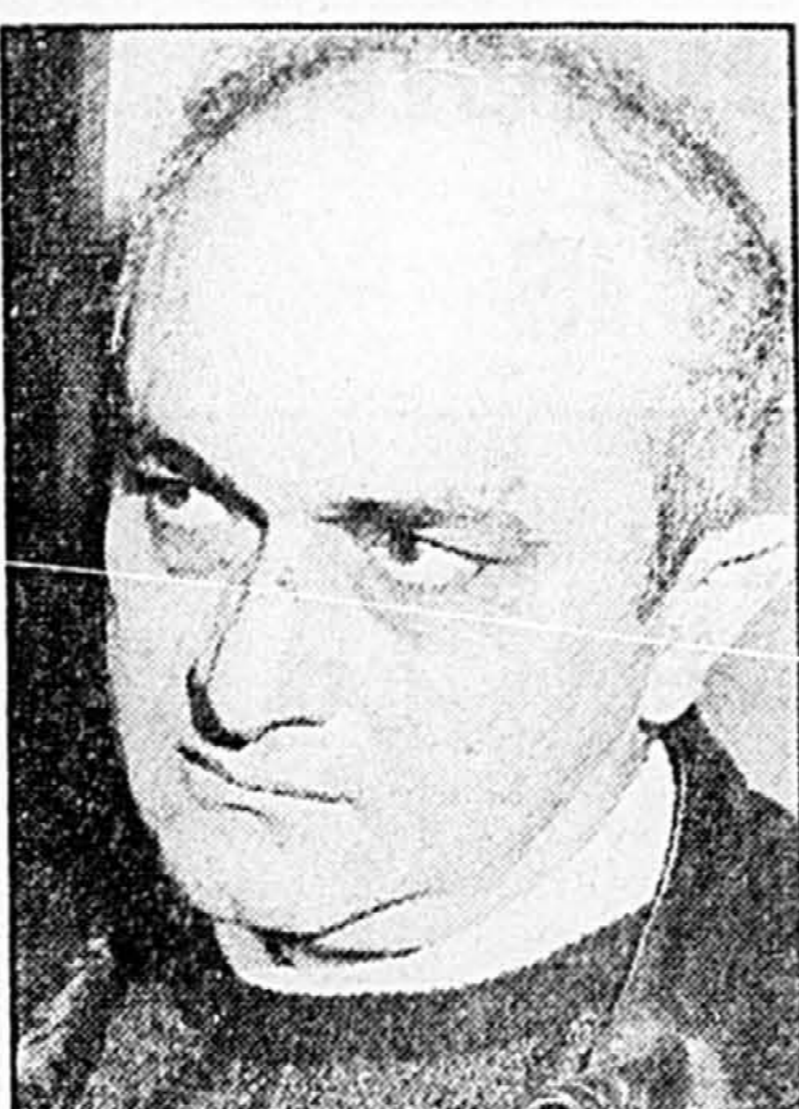
Le suspect d'origine syrienne, encadré par deux policiers jusqu'à l'auto-patrouille, a été conduit au poste 24, où il devait passer la nuit avant de comparaître à la Cour du Québec, aujourd'hui même, pour faire face à l'accusation d'être à l'origine d'un incendie criminel. On a fait la lecture de ses droits dans un corridor du Palais de justice par le biais d'une interprète, qui était présente lors

des témoignages en arabe du couple Kabbeba.

L'avocat du suspect, Me Joseph Elfassy, a vainement tenté de prolonger l'enquête devant Me Delage, de façon à obtenir un ajournement et ainsi repousser la mise en arrestation, dont il avait été prévenu, cinq minutes auparavant, par Me Pierre Poulin, procureur du commissaire.

Cependant, Me Delage a invoqué l'arrêt Patricia Starr pour appliquer à la lettre les prescriptions de la Cour Suprême et mettre fin à son enquête, qui a finalement été levée vers 18h. Selon les policiers enquêteurs, ils ont procédé de la sorte, « parce que nous détenons des informations privilégiées qui nous amènent à l'arrêter sur-le-champ ».

Kabbeba a fait le long récit de sa « nuit d'horreur », qui a commencé, dit-il, lorsqu'il s'est rendu à l'immeuble de la rue Port-Royal, vers 1h30, immeuble qui, le 20 juillet 1991, a été le théâtre d'un acte de vandalisme, assorti



Edmon Kabbeba

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

avant et après de menaces contre sa vie et celle de sa famille.

D'où le mensonge de sa femme Elham, lors de son interrogatoire du 4 novembre. « J'ai menti pour

protéger sa vie », a-t-elle dit hier, en précisant qu'elle est restée seule à Montréal avec ses enfants, pendant que son mari s'est caché durant plus d'un mois aux Etats-Unis.

Plus tard, Kabbeba a observé qu'il ne voulait pas que ses enfants s'absentent de l'école, en dépit des menaces de mort. Dans la nuit du sinistre, vers 1h30, Kabbeba tenait à faire une inspection des lieux. A son arrivée, il s'est aperçu qu'une porte coulissante, à l'arrière du bâtiment, était ouverte. Une porte, précise-t-il, qui n'était pas reliée au système d'alarme et qui ne s'ouvrait que de l'intérieur.

Trois individus, raconte-t-il, l'ont poussé par terre et l'un d'eux lui aurait mis un revolver sur la tempe, pendant que les autres le rouaient de coups. « Je me suis ensuite évanoui. Des douleurs de brûlures vives aux jambes m'ont éveillé. J'ai alors couru, couru, couru... jusqu'au domicile d'un ami ». Sa femme est allée l'y rejoindre avant qu'il ne traverse

aux Etats-Unis, avec 2500 \$ en poche.

Il soutient s'être fait soigner dans un hôpital privé d'Albany, d'où il est sorti six jours plus tard, sans avoir payé la facture, réussissant à convaincre un médecin qu'il réglerait les frais après avoir reçu un remboursement de l'assurance-maladie du Québec.

De là, il a pris l'avion pour St-Louis, Missouri, où un cousin y pratique la médecine. « En plus de me soigner, ce cousin me servait de protecteur », dit-il au commissaire plutôt incrédule.

Un expert en sinistres, Wolfgang Bording, a rendu un témoignage accablant pour le suspect, en établissant d'abord qu'il a trouvé le portefeuille de Kabbeba dans les débris de l'immeuble.

Le suspect, passablement endetté et comptant sur une police d'assurance de trois millions, « s'est toujours opposé à donner sa version des faits. Il a toutefois achevé une mise en demeure à la compagnie d'assurances, le 27

janvier, pour réclamer un remboursement de 2,6 millions, sous peine d'entreprendre des procédures judiciaires ».

M. Bording, faisant état du bilan financier de Kabbeba, a rappelé qu'il a déjà été poursuivi pour des dettes non payées. De son côté, un préposé à l'émission des permis, Guy Lapointe, a indiqué que la Ville de Montréal a refusé d'octroyer au suspect, le 16 octobre 1991, un permis qui l'autoriserait à faire le commerce des fruits et légumes.

Malgré ce refus, Kabbeba s'est rendu en Turquie, peu avant le sinistre du 1er novembre, pour se procurer des produits orientaux d'une valeur de 125 000 dollars américains et qui ont été détruits dans l'immeuble de 20 000 pieds carrés.

Pierre Ricard, chimiste du laboratoire de la police scientifique, a clairement établi que l'incendie a été précédé d'une déflagration, qui a eu lieu tout près de l'endroit où le suspect dit s'être évanoui.



## FAITES SONNER VOTRE LIGNE D'AFFAIRES!



Multipliez vos services et économisez 32,50\$.

Voici l'occasion exceptionnelle d'accroître votre efficacité. Faites votre choix parmi les services de Bell\* décrits brièvement ci-dessous et vous verrez votre téléphone répondre comme jamais à vos besoins et à ceux de votre clientèle.

Neuf services, mille et un avantages, et d'ici le 11 avril, vous économisez les frais d'administration de 32,50\$\*\*. De plus, si vous n'y êtes pas déjà abonné, profitez aussi des Jours Aubaines pour obtenir deux mois de service Touch-Tone<sup>mc</sup> gratuit, soit 7,60\$ d'économie\*\*\*! Appelez dès aujourd'hui le Service à la clientèle et transformez votre ligne d'affaires en argent sonnante!

L'appel personnalisé	L'appel en attente	Le renvoi automatique	La conférence à trois	La composition abrégée	L'Afficheur	Le Mémorisateur	Le Dépisteur	Le Sélecteur
Sachez à qui est destiné l'appel avant même de décrocher le combiné.	Répondez à un second appel pendant que vous êtes déjà en ligne.	Faites suivre vos appels à un autre numéro de téléphone.	Invitez une troisième personne à se joindre à la conversation.	Mettez en mémoire huit numéros.	Voyez le numéro de téléphone de la personne qui appelle avant même de décrocher le combiné.	Gagnez du temps; il surveille pour vous une ligne occupée jusqu'à ce qu'elle se libère et retient le dernier numéro composé ou reçu.	Travaillez en toute tranquillité; il dépiste et enregistre les appels importuns.	Faites suivre les appels indésirables vers un enregistrement téléphonique.

\* Certains Services téléphoniques ne sont pas encore offerts partout. Pour connaître les services offerts dans votre secteur et vous y abonner, communiquez avec le Service à la clientèle ou passez à la Téléboutique Bell.  
\*\* Cette offre s'adresse exclusivement aux clients d'affaires monolignes qui ne déménagent pas entre le 2 mars et le 11 avril 1992.  
\*\*\* Le tarif mensuel ne comprend pas la location des appareils.

**Bell**  
des gens de parole<sup>mc</sup>

**ARGENT DISPONIBLE**  
Problèmes de liquidités?  
Prêt commercial seulement.  
Confidentiel.  
Finance Rapide Cie Ltée  
**342-4488**

**SKF**  
**GBS GENERAL**  
BEARING SERVICE  
Montréal 937-7423 Laval 688-8330 Saint-Léonard 296-0471  
St-Laurent 744-2121 Longueuil 679-2680 Miramichi 264-8038

**Centre d'écoute**  
Complexe Desjardins  
Accueil: lundi au vendredi 8h30 - 17h  
**LE HAÏRE 982-0333**

**RÉSULTATS**  
Tirage du 92-03-16  
Banco  
1 5 14 19 28  
29 30 37 39 46  
49 50 52 54 58  
63 65 68 69 70  
Prochain tirage: 92-03-17  
T.V.A. le réseau des tirages  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**ROOTS**  
VOUS PROPOSE UN TEMPS DE RELÂCHE  
TOUTE LA MARCHANDISE  
**25% DE RABAIS**  
EN MAGASIN  
CETTE SEMAINE SEULEMENT  
716 STE. CATHERINE OUEST, 1223 STE. CATHERINE OUEST  
CENTRE FAIRVIEW, CENTRE CAVENDISH, CENTRE ROCKLAND  
CARRÉFOUR LAVAIL

# Bush et Clinton partent largement favoris au Michigan et en Illinois

d'après AFP et Reuter  
WASHINGTON

■ George Bush et Bill Clinton partent de nouveau largement favoris aujourd'hui des deux primaires du Michigan et de l'Illinois, qui devraient leur donner le dernier coup de pouce nécessaire pour s'affronter au mois de novembre.

Le président et le gouverneur de l'Arkansas, qu'un sondage publié par le magazine *Time* donnait dimanche à égalité avec chacun 45 p. cent d'intentions de vote pour l'élection présidentielle, ne devraient pas tarder à croiser le fer.

Mais le combat est resté pour le moment cantonné dans chacun des deux camps. Côté démocrate, les sondages réalisés le week-end dernier donnaient le gouverneur de l'Arkansas, Bill Clinton, à près de 50 p. cent dans les deux États. L'ancien sénateur du Massachusetts, Paul Tsongas, et l'ancien gouverneur de Californie, Jerry Brown, arrivaient loin derrière et, signe de faiblesse pour M. Tsongas, se battaient pour la deuxième place dans le Michigan.

C'est dans cet État à forte population ouvrière que la bataille s'est concentrée au cours des derniers jours. Bénéficiant comme partout d'une solide organisation, M. Clinton semble avoir reformé autour de lui la traditionnelle coalition démocrate formée des syndicats, du vote noir et des blancs conservateurs, dont une partie avait rallié les républicains dans les années 80.

Dans ce bastion de l'automobile américaine frappé par la concurrence asiatique, le discours réaliste et «pro-business» de M. Tsongas passe mal. M. Brown a effectué en revanche une belle progression en dénonçant les



A son arrivée à Chicago, le candidat démocrate, Bill Clinton, qu'on accuse d'orienter certaines affaires de son État vers le cabinet d'avocats de sa femme Hillary, a dû répondre aux questions des journalistes.

PHOTO, Reuter

pouvoirs établis et en se faisant le champion du protectionnisme devant les grilles des usines. Désorientés par le retrait du sénateur de l'Iowa Tom Harkin, un certain nombre de syndicats locaux ont décidé de le soutenir la semaine dernière.

Dimanche soir, au cours du dernier débat télévisé entre les trois candidats démocrates, MM. Tsongas et Brown ont de nouveau mis en cause la capacité de leur rival à être élu. M. Tsongas a renouvelé ses critiques du programme économique de M. Clinton, estimant qu'il ne pouvait pas «être tout à la fois pour tout le monde».

Mais l'attaque la plus violente est venue de M. Brown, qui a accusé le gouverneur de l'Arkansas d'orienter certaines affaires de son État vers le cabinet d'avocats de sa femme Hillary.

Le gouverneur de l'Arkansas a riposté hier en voyant dans cette attaque «l'exemple type de ce que les hommes font aux femmes cadres». Le cabinet d'avocats en question, a-t-il dit, existe depuis plus de 100 ans et a l'habitude de travailler pour l'État. «Je suppose que j'aurais dû rester chez moi à confectionner des gâteaux et à prendre le thé», a ironisé son épouse.

Chez les républicains, M. Bush a repris le chemin des Grands Lacs après une pause dans la retraite présidentielle de Camp David pendant le week-end. Selon les derniers sondages, il est parvenu à contenir la pression exercée depuis le début de la campagne par le journaliste conservateur, Pat Buchanan.

Ce dernier avait déjà commencé à donner des signes de faiblesse dans le Sud. Après avoir réussi à attirer le vote protestataire d'environ un tiers de l'électorat républicain, il devrait recueillir, selon les sondages, autour de 30 p. cent dans le Michigan et moins de 20 p. cent dans l'Illinois.

## Les États-Unis enquêtent en Israël sur les allégations de transfert d'armements

d'après AFP et Reuter  
WASHINGTON

■ Les États-Unis ont annoncé hier l'envoi en Israël d'une mission d'enquête sur les allégations de transfert illégal à la Chine, à l'Afrique du Sud et à d'autres pays, d'armes et de technologie américaines.

Israël a accepté une proposition américaine d'envoi d'enquêteurs chargés de s'assurer «qu'il n'y a aucun malentendu sur les questions de transfert de technologie, y compris pour le missile Patriot», a déclaré Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'État.

Elle a dénoncé les «fuites» à la presse émanant de fonctionnaires américains concernant les accusations de transfert de technologie et l'ouverture d'une enquête par l'Inspection générale du département d'État. Mais elle n'a pas démenti l'existence de cette enquête, disant qu'elle en était encore à «l'état d'ébauche».

À l'issue d'une rencontre avec son homologue américain, Dick Cheney, le ministre israélien de

la Défense, Moshe Arens, a de nouveau démenti avec vigueur les accusations dont son pays faisait l'objet, disant qu'il s'agissait d'une «affaire grave».

«Nous examinerons les moyens de faire en sorte que les États-Unis puissent vérifier qu'Israël

n'a jamais partagé avec la Chine ses connaissances sur le missile Patriot», a-t-il dit.

Par ailleurs, Israël n'a pas encore reçu la seconde tranche de l'aide annuelle américaine et attend des éclaircissements de Washington à ce sujet, a déclaré hier

à l'AFP le porte-parole du ministère israélien des Finances, M. Elie Yossef.

Aux termes de la loi, le gouvernement américain doit attendre le vote du Congrès, qui a déjà par le passé pris du retard pour voter la loi sur l'aide à l'étranger.

## Le vote haïtien sur l'accord de Washington est remis à mercredi

d'après AFP, AP et Reuter  
PORT-AU-PRINCE

■ L'Assemblée nationale haïtienne (Sénat et Chambre des députés réunis) se réunira mercredi, à Port-au-Prince, pour voter la ratification éventuelle de l'accord de Washington pour une solution négociée de la crise haïtienne.

Cette décision a été prise à la suite d'un vote en ce sens, dimanche soir, par les sénateurs qui s'étaient réunis à huis clos pour se prononcer sur la question.

L'Assemblée nationale devait, dans un premier temps, se réunir hier.

L'accord de Washington prévoit la restauration du président renversé, Jean-Bertrand Aristide, dans ses fonctions. Il devra, toutefois, rester à l'étranger pendant une période d'apaisement politique dont la durée n'a pas été précisée, le pouvoir exécutif étant exercé par un premier ministre de consensus, le communiste René Théodore.

Entre-temps, le président Aristide est en tournée en Californie,

où le maire d'Oakland, Elihu Harris, et le comédien Danny Glover l'ont reçu «à bras ouverts». Il a déclaré, devant une foule, qu'il était urgent de «neutraliser l'armée» haïtienne et de démanteler le système de répression qui sévit dans ce pays.

Le président Aristide doit se rendre à Washington aujourd'hui où il sera reçu par les ambassadeurs des 34 pays de l'Organisation des États américains réunis en session extraordinaire pour cette visite.

► REPÈRES

## En Afrique du Sud, le référendum alimente le carnage

JOONEED KHAN

■ Des Casques bleus de l'ONU se déploient au Sahara occidental, au Cambodge et en Yougoslavie, où l'on retrouve aussi d'ailleurs des observateurs de la CEE. Sa mission en Yougoslavie terminée, Cyrus Vance, émissaire de l'ONU, s'envoie pour le Caucase, où l'Iran, la Turquie et la CSCE rivalisent de bons offices pour arrêter le carnage entre Azéris et Arméniens au sujet du Nagorno-Karabakh. Mais la boucherie de Noirs en Afrique du Sud continue comme une fatalité, sans condamnation ou intervention, sans même susciter les regrets rituels de l'étranger, et le référendum d'aujourd'hui risque de ne pas y changer grand-chose.

Au moins 13 Noirs étaient tués dans la nuit de dimanche, portant à plus de 50 le bilan des tueries pour le week-end, et à plus de 270 le total des victimes depuis l'annonce du référendum il y a trois semaines. Le président Frederik de Klerk, chef d'un régime minoritaire blanc institutionnalisé en 1948 mais dont les débuts remontent à l'expansion coloniale européenne il y a 350 ans, veut savoir si l'électorat blanc du pays (3,2 millions sur un total de cinq millions) «soutient la poursuite du processus de réforme engagé le 2 février 1990 et dont le but est la mise en oeuvre d'une nouvelle constitution par la négociation».

Le 2 février 1990, de Klerk libérait Nelson Mandela, le leader historique de la grande organisation multiraciale ANC (Congrès national africain), après 29 ans de prison, et légalisait ce parti ainsi que tous les autres mouvements anti-apartheid, dont le Parti communiste sud-africain. Sous la double pression d'une insurrection interne commencée en 1976 et de sanctions externes imposées par la suite, il démantelait pas à pas l'apartheid et négociait avec les représentants des 32 millions de Non-Blancs un régime de démocratie non raciale pour le pays.

Mais le carnage s'intensifiait aussi. Le jargon officiel parlait de «violences de Noirs contre des Noirs». Il s'agissait en fait d'affrontements entre partisans de l'ANC multiraciale et du parti tribaliste zoulou Inkatha, protégé de l'apartheid. Exigeant d'une part que l'ANC dépose les armes, de Klerk autorisait d'autre part aux phalanges de l'Inkatha le port d'armes «culturelles», tout en paraissant incapable d'ordonner à l'armée et à la police de faire régner l'ordre dans les ghettos. Jusqu'à ce que la presse dévoile coup sur coup l'existence de complications au sein du régime en vue d'alimenter ce carnage et de miner ainsi la voie des réformes.

Depuis la libération de Mandela, plusieurs milliers de Noirs ont ainsi été massacrés en Afrique du Sud. La campagne référendaire a été marquée, elle, par des tueries systématiques. Les rapports de presse, citant la police, font état de «tueurs masqués, anonymes» fauchant des civils innocents, hommes, femmes et enfants, chez eux, dans des autobus, aux gares de chemin de fer, avec des armes à feu et à coups de machette. Que de Klerk gagne son référendum ou qu'il le perde, cette boucherie risque de continuer, car elle émane des adversaires d'une démocratie non raciale tant au sein de l'Establishment et de l'extrême droite blancs que parmi les tribalistes noirs, et elle vise principalement la base de l'ANC.

De l'avis des analystes sur place, le scrutin s'annonce serré. C'est après une série d'élections partielles désastreuses pour son Parti national (PN) que de Klerk décida de recourir à ce référendum. La récession économique actuelle ne l'avantage pas non plus. Un expert donnait hier moins de 55 p. cent au «oui», et relevait que le «non» pourrait triompher dans sept régions sur 15. Selon un pointage du week-end, le «non» pourrait l'emporter dans le Transvaal et l'État libre d'Orange, les deux provinces fondées au 19<sup>e</sup> siècle par les Boers qui échappèrent à la conquête britannique par le Grand Trek et où est bien implantée l'extrême droite, faite du Parti conservateur d'Andries Treurnicht et du Mouvement de résistance afrikaaner (AWB) d'Eugene Terre-Blanche.

Officiellement, le chef Mangosuthu Buthelezi, de l'Inkatha, se dissocie du camp du «non», mais nombre de ses lieutenants locaux font cause commune avec Terre-Blanche. D'éventuelles DUI à la Ian Smith (Déclarations unilatérales d'indépendances) dans ces deux provinces conservatrices ainsi que dans le *bantoustan* du KwaZulu ne sont pas à écarter. «Si le oui l'emporte, c'en sera fini de la civilisation en Afrique du Sud», a clamé hier Terre-Blanche. En cas de victoire du «non», de Klerk a pour sa part indiqué qu'il démissionnerait et organiserait de nouvelles élections, dont les 32 millions de Non-Blancs continueraient d'être exclus...

Les grandes puissances, qui ont trop rapidement renoué les liens diplomatiques avec Pretoria (Japon, Russie) et levé les sanctions économiques (États-Unis, CEE, Canada), disposent de très peu de moyens désormais pour influencer sur le cours des événements. Les États-Unis voient le référendum comme «une affaire interne» même si, avec la CEE, la Russie et le Japon, ils «préfèrent ne pas envisager la défaite du oui». Le problème pourtant, c'est que la tuerie risque de s'accroître que le oui gagne ou perde. Compte tenu de la paralysie de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), le Commonwealth, et surtout l'ONU, ne peuvent plus continuer de s'enfermer dans une attitude d'«indifférence» et de «non-ingérence» face à l'Afrique du Sud. L'apartheid est une hypothèque qui a déjà coûté trop cher à l'Afrique australe en vies humaines détruites, en ressources gaspillées, et en décollage raté.

AVEC UN CONCOURS COMME ÇA,  
ON SAIT QUAND ÇA COMMENCE,  
MAIS ON NE SAIT PAS OÙ ÇA FINIT !



# Bush et Clinton partent largement favoris au Michigan et en Illinois

d'après AFP et Reuter  
WASHINGTON

George Bush et Bill Clinton partent de nouveau largement favoris aujourd'hui des deux primaires du Michigan et de l'Illinois, qui devraient leur donner le dernier coup de pouce nécessaire pour s'assurer la nomination de leur parti et s'affronter au mois de novembre.

Le président et le gouverneur de l'Arkansas, qu'un sondage publié par le magazine *Time* donnait dimanche à égalité avec chacun 45 p. cent d'intentions de vote pour l'élection présidentielle, ne devraient pas tarder à croiser le fer.

Mais le combat est resté pour le moment cantonné dans chacun des deux camps. Côté démocrate, les sondages réalisés le week-end dernier donnaient le gouverneur de l'Arkansas, Bill Clinton, à près de 50 p. cent dans les deux États. L'ancien sénateur du Massachusetts, Paul Tsongas, et l'ancien gouverneur de Californie, Jerry Brown, arrivaient loin derrière et, signe de faiblesse pour M. Tsongas, se battaient pour la deuxième place dans le Michigan.

C'est dans cet État à forte population ouvrière que la bataille s'est concentrée au cours des derniers jours. Bénéficiant comme partout d'une solide organisation, M. Clinton semble avoir reformé autour de lui la traditionnelle coalition démocrate formée des syndicats, du vote noir et des blancs conservateurs, dont une partie avait rallié les républicains dans les années 80.

Dans ce bastion de l'automobile américaine frappé par la concurrence asiatique, le discours réaliste et «pro-business» de M. Tsongas passe mal. M. Brown a effectué en revanche une belle progression en dénonçant les



À son arrivée à Chicago, le candidat démocrate, Bill Clinton, qu'on accuse d'orienter certaines affaires de son État vers le cabinet d'avocats de sa femme Hillary, a dû répondre aux questions des journalistes.

PHOTO, Reuter

pouvoirs établis et en se faisant le champion du protectionnisme devant les grilles des usines. Désorientés par le retrait du sénateur de l'Iowa Tom Harkin, un certain nombre de syndicats locaux ont décidé de le soutenir la semaine dernière.

Dimanche soir, au cours du dernier débat télévisé entre les trois candidats démocrates, MM. Tsongas et Brown ont de nouveau mis en cause la capacité de leur rival à être élu. M. Tsongas a renouvelé ses critiques du programme économique de M. Clinton, estimant qu'il ne pouvait pas «être tout à la fois pour tout le monde».

Mais l'attaque la plus violente est venue de M. Brown, qui a accusé le gouverneur de l'Arkansas d'orienter certaines affaires de son État vers le cabinet d'avocats de sa femme Hillary.

Le gouverneur de l'Arkansas a riposté hier en voyant dans cette attaque «l'exemple type de ce que les hommes font aux femmes cadres». Le cabinet d'avocats en question, a-t-il dit, existe depuis plus de 100 ans et a l'habitude de travailler pour l'État. «Je suppose que j'aurais dû rester chez moi à confectionner des gâteaux et à prendre le thé», a ironisé son épouse.

Chez les républicains, M. Bush a repris le chemin des Grands Lacs après une pause dans la retraite présidentielle de Camp David pendant le week-end. Selon les derniers sondages, il est parvenu à contenir la pression exercée depuis le début de la campagne par le journaliste conservateur, Pat Buchanan.

Ce dernier avait déjà commencé à donner des signes de faiblesse dans le Sud. Après avoir réussi à attirer le vote protestataire d'environ un tiers de l'électorat républicain, il devrait recueillir, selon les sondages, autour de 30 p. cent dans le Michigan et moins de 20 p. cent dans l'Illinois.

## Les États-Unis enquêtent en Israël sur les allégations de transfert d'armements

d'après AFP et Reuter  
WASHINGTON

Les États-Unis ont annoncé hier l'envoi en Israël d'une mission d'enquête sur les allégations de transfert de technologie à la Chine, à l'Afrique du Sud et à d'autres pays, d'armes et de technologie américaines.

Israël a accepté une proposition américaine d'envoi d'enquêteurs chargés de s'assurer «qu'il n'y a aucun malentendu sur les questions de transfert de technologie, y compris pour le missile Patriot», a déclaré Margaret Tutwiler, porte-parole du département d'État.

Elle a dénoncé les «fuites» à la presse émanant de fonctionnaires américains concernant les accusations de transfert de technologie et l'ouverture d'une enquête par l'Inspection générale du département d'État. Mais elle n'a pas démenti l'existence de cette enquête, disant qu'elle en était encore à «l'état d'ébauche».

À l'issue d'une rencontre avec son homologue américain, Dick Cheney, le ministre israélien de

la Défense, Moshe Arens, a de nouveau démenti avec vigueur les accusations dont son pays faisait l'objet, disant qu'il s'agissait d'une «affaire grave».

«Nous examinerons les moyens de faire en sorte que les États-Unis puissent vérifier qu'Israël

n'a jamais partagé avec la Chine ses connaissances sur le missile Patriot», a-t-il dit.

Par ailleurs, Israël n'a pas encore reçu la seconde tranche de l'aide annuelle américaine et attend des éclaircissements de Washington à ce sujet, a déclaré hier

à l'AFP le porte-parole du ministère israélien des Finances, M. Elie Yossef.

Aux termes de la loi, le gouvernement américain doit attendre le vote du Congrès, qui a déjà par le passé pris du retard pour voter la loi sur l'aide à l'étranger.

## Le vote haïtien sur l'accord de Washington est remis à mercredi

d'après AFP, AP et Reuter  
PORT-AU-PRINCE

L'Assemblée nationale haïtienne (Senat et Chambre des députés réunis) se réunira mercredi, à Port-au-Prince, pour voter la ratification éventuelle de l'accord de Washington pour une solution négociée de la crise haïtienne.

Cette décision a été prise à la suite d'un vote en ce sens, dimanche soir, par les sénateurs qui s'étaient réunis à huis clos pour se prononcer sur la question.

L'Assemblée nationale devait, dans un premier temps, se réunir hier.

L'accord de Washington prévoit la restauration du président renversé, Jean-Bertrand Aristide, dans ses fonctions. Il devra, toutefois, rester à l'étranger pendant une période d'apaisement politique dont la durée n'a pas été précisée, le pouvoir exécutif étant exercé par un premier ministre de consensus, le communiste René Théodore.

Entre-temps, le président Aristide est en tournée en Californie,

où le maire d'Oakland, Elihu Harris, et le comédien Danny Glover l'ont reçu «à bras ouverts». Il a déclaré, devant une foule, qu'il était urgent de «neutraliser l'armée» haïtienne et de démanteler le système de répression qui sévit dans ce pays.

Le président Aristide doit se rendre à Washington aujourd'hui où il sera reçu par les ambassadeurs des 34 pays de l'Organisation des États américains réunis en session extraordinaire pour cette visite.

► REPÈRES

## En Afrique du Sud, le référendum alimente le carnage

JOONEED KHAN

Des Casques bleus de l'ONU se déploient au Sahara occidental, au Cambodge et en Yougoslavie, où l'on retrouve aussi d'ailleurs des observateurs de la CEE. Sa mission en Yougoslavie terminée, Cyrus Vance, émissaire de l'ONU, s'envoie pour le Caucase, où l'Iran, la Turquie et la CSCE rivalisent de bons offices pour arrêter le carnage entre Azéris et Arméniens au sujet du Nagorno-Karabakh. Mais la boucherie de Noirs en Afrique du Sud continue comme une fatalité, sans condamnation ou intervention, sans même susciter les regrets rituels de l'étranger, et le référendum d'aujourd'hui risque de ne pas y changer grand-chose.

Au moins 13 Noirs étaient tués dans la nuit de dimanche, portant à plus de 50 le bilan des tueries pour le week-end, et à plus de 270 le total des victimes depuis l'annonce du référendum il y a trois semaines. Le président Frederik de Klerk, chef d'un régime minoritaire blanc institutionnalisé en 1948 mais dont les débuts remontent à l'expansion coloniale européenne il y a 350 ans, veut savoir si l'électorat blanc du pays (3,2 millions sur un total de cinq millions) soutient la poursuite du processus de réforme engagé le 2 février 1990 et dont le but est la mise en oeuvre d'une nouvelle constitution par la négociation.

Le 2 février 1990, de Klerk libérait Nelson Mandela, le leader historique de la grande organisation multiraciale ANC (Congrès national africain), après 29 ans de prison, et légalisait ce parti ainsi que tous les autres mouvements anti-apartheid, dont le Parti communiste sud-africain. Sous la double pression d'une insurrection interne commencée en 1976 et de sanctions externes imposées par la suite, il démantelait pas à pas l'apartheid et négociait avec les représentants des 32 millions de Non-Blancs un régime de démocratie non raciale pour le pays.

Mais le carnage s'intensifiait aussi. Le jargon officiel parlait de «violences de Noirs contre des Noirs». Il s'agissait en fait d'affrontements entre partisans de l'ANC multiracial et du parti tribaliste zoulou Inkatha, protégé de l'apartheid. Exigeant d'une part que l'ANC dépose les armes, de Klerk autorisait d'autre part aux phalanges de l'Inkatha le port d'armes «culturelles», tout en paraissant incapable d'ordonner à l'armée et à la police de faire régner l'ordre dans les ghettos. Jusqu'à ce que la presse dévoile coup sur coup l'existence de complots au sein du régime en vue d'alimenter ce carnage et de miner ainsi la voie des réformes.

Depuis la libération de Mandela, plusieurs milliers de Noirs ont ainsi été massacrés en Afrique du Sud. La campagne référendaire a été marquée, elle, par des tueries systématiques. Les rapports de presse, citant la police, font état de «tueurs masqués, anonymes» fauchant des civils innocents, hommes, femmes et enfants, chez eux, dans des autobus, aux gares de chemin de fer, avec des armes à feu et à coups de machette. Que de Klerk gagne son référendum ou qu'il le perde, cette boucherie risque de continuer, car elle émane des adversaires d'une démocratie non raciale tant au sein de l'Establishment et de l'extrême droite blancs que parmi les tribalistes noirs, et elle vise principalement la base de l'ANC.

De l'avis des analystes sur place, le scrutin s'annonce serré. C'est après une série d'élections partielles désastreuses pour son Parti national (PN) que de Klerk décida de recourir à ce référendum. La récession économique actuelle ne l'avantage pas non plus. Un expert donnait hier moins de 55 p. cent au «oui», et relevait que le «non» pourrait triompher dans sept régions sur 15. Selon un pointage du week-end, le «non» pourrait l'emporter dans le Transvaal et l'État libre d'Orange, les deux provinces fondées au 19<sup>e</sup> siècle par les Boers qui échappèrent à la conquête britannique par le Grand Trek et où est bien implantée l'extrême droite, faite du Parti conservateur d'Andries Treurnicht et du Mouvement de résistance afrikaaner (AWB) d'Eugene Terre-Blanche.

Officiellement, le chef Mangosuthu Buthelezi, de l'Inkatha, se dissocie du camp du «non», mais nombre de ses lieutenants locaux font cause commune avec Terre-Blanche. D'éventuelles DUI à la Ian Smith (Déclarations unilatérales d'indépendances) dans ces deux provinces conservatrices ainsi que dans le *bantoustan* du KwaZulu ne sont pas à écarter. «Si le oui l'emporte, c'en sera fini de la civilisation en Afrique du Sud», a clamé hier Terre-Blanche. En cas de victoire du «non», de Klerk a pour sa part indiqué qu'il démissionnerait et organiserait de nouvelles élections, dont les 32 millions de Non-Blancs continueraient d'être exclus...

Les grandes puissances, qui ont trop rapidement renoué les liens diplomatiques avec Pretoria (Japon, Russie) et levé les sanctions économiques (États-Unis, CEE, Canada), disposent de très peu de moyens désormais pour influencer sur le cours des événements. Les États-Unis voient le référendum comme «une affaire interne» même si, avec la CEE, la Russie et le Japon, ils «préfèrent ne pas envisager la défaite du oui». Le problème pourtant, c'est que la tuerie risque de s'accroître que le oui gagne ou perde. Compte tenu de la paralysie de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), le Commonwealth, et surtout l'ONU, ne peuvent plus continuer de s'enfermer dans une attitude d'«indifférence» et de «non-ingérence» face à l'Afrique du Sud. L'apartheid est une hypothèque qui a déjà coûté trop cher à l'Afrique australe en vies humaines détruites, en ressources gaspillées, et en décollage raté.

AVEC UN CONCOURS COMME ÇA,  
ON SAIT QUAND ÇA COMMENCE,  
MAIS ON NE SAIT PAS OÙ ÇA FINIT !



Canada 125

# Donnez-nous un coup de fil!

## 1-800-361-1992

En 1992, le Canada célèbre son 125<sup>e</sup> anniversaire et c'est la raison d'être de CANADA 125. Les gens de tous les coins du pays se joignent aux célébrations. Inscrivez un projet et faites-en un événement officiel de CANADA 125. Renseignez-

vous au sujet des programmes nationaux qui se dérouleront partout au pays.

Appelez-nous sans frais, du lundi au vendredi, entre 8 h et 19 h (HNE).

Notre service téléphonique est offert en français et en anglais.

Personnes malentendantes, composez le  
ATME: 1-800-361-5986

## Le président de l'industrie du vidéo-poker accuse Québec d'hypocrisie

**FRÉDÉRIC TREMBLAY**  
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

Le président de la Corporation du loisir automatique du Québec (CLAQ), Jean-Pierre Auclair, accuse le gouvernement du Québec de faire preuve d'hypocrisie dans le dossier des machines vidéo-pokers.

M. Auclair estime que Québec s'est employé à salir, ces deux dernières années, l'image de cette industrie pour mieux ensuite en ravir les fruits au secteur privé.

«C'est quelque chose qui a été pensée d'avance, toutes ces manigances depuis deux ans. On a tout fait pour rendre mon chien malade. Quand un chien a la rage, on le tue», a lancé, en entrevue à La Presse Canadienne, M. Auclair, dont l'organisation regroupe 40 exploitants de machines vidéo-pokers, détenant 40 p. cent du marché de cette industrie.

Cette «campagne de salissage», explique M. Auclair, s'inscrit dans une stratégie visant à permettre au gouvernement d'aller puiser des revenus supplémentaires de plusieurs centaines de millions de dollars chaque année.

Depuis novembre dernier, Québec a cessé d'émettre les per-

mis qui autorisent l'exploitation des appareils vidéo-pokers.

Le ministre du Revenu, Raymond Savoie, est en train actuellement de revoir complètement la réglementation ayant trait à ces machines.

Sous prétexte d'exercer un contrôle plus serré sur les activités de l'industrie, Jean-Pierre Auclair croit que Québec profitera de cette révision essentiellement pour récolter de nouvelles sommes d'argent.

De plus, signale le président du CLAQ, Loto-Québec projette d'implanter prochainement une nouvelle loterie télématique dans les brasseries et les bars du Québec, où l'on retrouve présentement un grand nombre des appareils vidéo-pokers en circulation.

Pour M. Auclair, il ne saurait être plus évident que le gouvernement ne s'intéresse en réalité qu'à la vache à lait que représente le jeu dans les différents établissements du Québec.

### Infestée d'illégaux

Jean-Pierre Auclair admet sans embages, par ailleurs, que l'industrie du vidéo-poker au Québec est actuellement infestée d'illégaux.

Son association, précise-t-il, réclame depuis longtemps que Qué-

bec prenne les moyens nécessaires pour faire respecter la réglementation actuelle, afin d'enrayer ces activités illicites.

«C'est comme sur l'autoroute. Si vous mettez une limite de vitesse à 100 km/h mais que vous dites qu'il n'y aura aucun policier pendant la semaine qui s'en vient, vous pouvez vous imaginer à quelle vitesse les automobiles vont rouler», explique M. Auclair.

Il estime que 10 000 appareils vidéo-pokers sur 17 000 étaient exploités sans permis (avant que Québec ne cesse, en novembre, l'émission des permis), en raison «du laxisme des inspecteurs de la Régie des loteries du Québec et des corps policiers».

M. Auclair rappelle, d'autre part, que son organisme s'était opposé, à la fin des années 70, à la légalisation des machines vidéo-pokers.

«On craignait, se souvient M. Auclair, que ça crée une arrivée monstre de nouveaux opérateurs et probablement aussi la venue d'indésirables dans notre industrie.»

Mais en autorisant finalement l'exploitation des appareils vidéo-pokers, le gouvernement a encouragé l'industrie du loisir automatique à procéder à des investissements considérables dans cette nouvelle activité.

«J'ai agrandi ma compagnie, j'ai investi des sommes énormes dans ça. J'ai agrandi mes locaux, j'ai engagé des techniciens, il y a eu une grande expansion», souligne M. Auclair, dont l'entreprise compte maintenant 160 employés, comparativement à 32 au début des années 80.

Jean-Pierre Auclair juge donc absolument injustifiable la volte-face actuelle du gouvernement.

## Fête pour la plus vieille vache

Agence France-Press  
DUBLIN

Bertha, qui vient d'entrer dans sa 49e année et se trouve à ce titre être la plus vieille vache du monde, a eu droit lundi à une vraie fête d'anniversaire dans son village de Blackwater Bridge (sud-ouest de l'Irlande), avec chansons, pintes de Guinness et bénédiction du prêtre.

Bertha, achetée quelques livres le jour de la Saint-Patrick 1946 par le fermier Jérôme O'Leary, a porté au cours de sa longue existence 39 veaux, vraisemblablement un record.

Depuis qu'elle est à la retraite, la vache s'est spécialisée dans les apparitions publiques afin d'aider à collecter des fonds pour la recherche contre le cancer.

«Elle est assez nerveuse quand elle est confrontée à beaucoup de monde, alors je lui donne un petit coup de whisky ou de gnôle pour la remettre d'aplomb.»

# Il y a quelques années, ils croyaient rêver en couleurs. Aujourd'hui, ils repassent le film



Au milieu des années 80, Richard et Catherine Lord venaient de prendre leur retraite et rêvaient de posséder une voiture fiable à un prix raisonnable. Ils avaient presque abandonné leur rêve lorsqu'ils sont entrés chez le concessionnaire Hyundai. Il a suffi d'une promenade dans une Excel 3 portes pour les convaincre que leur rêve pouvait devenir réalité.

Quant aux coûts d'entretien, l'excellente garantie de Hyundai a fini de les rassurer.

La Hyundai Excel leur a permis de profiter de leur retraite sans avoir à sacrifier leur mobilité.

Récemment, ils ont rendu visite à leur concessionnaire Hyundai, qui les a toujours traités aux petits oignons. Et ils ont décidé de célébrer les années 90 dans une Excel neuve.

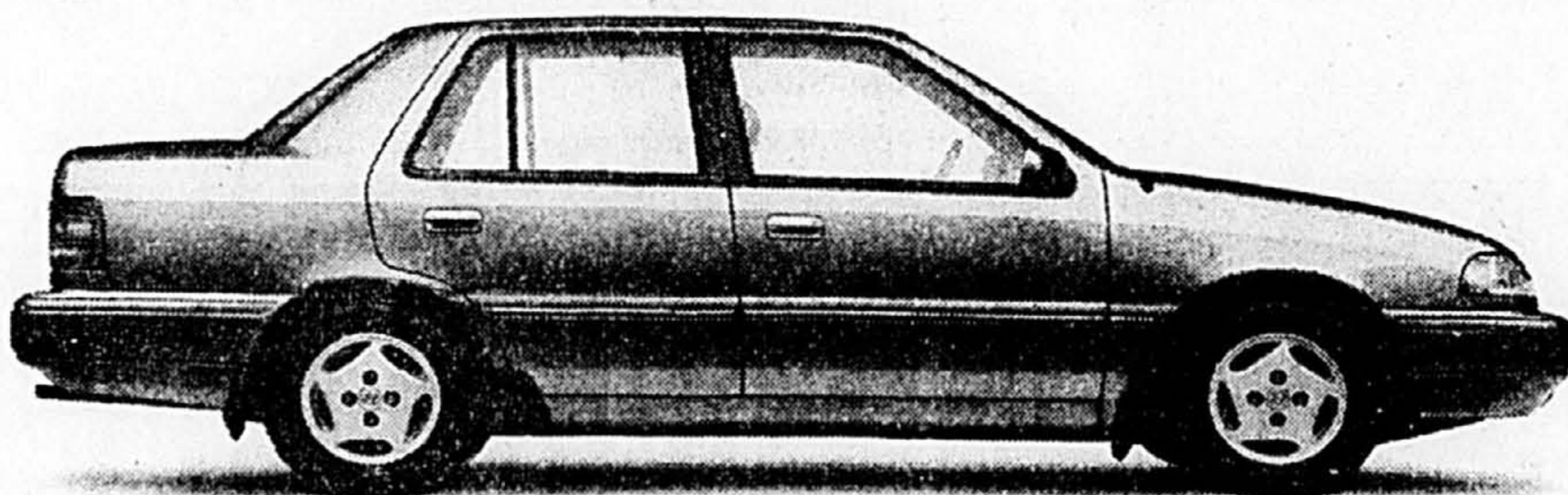
Richard aime le moteur de 1,5 litre à injection multipoints, contrôlée par ordinateur. Catherine a été impressionnée par la télécommande d'ouverture du volet de réservoir et du coffre arrière, qu'elle peut actionner sans bouger de son siège.

En fait, elle s'est rendu compte que l'Excel est mieux équipée que toute autre voiture de sa catégorie.

Les Lord sont contents d'avoir acheté une 4 portes. Comme le dit Richard : «C'est pratique avec la ribambelle de petits-enfants... sans compter leurs amis!»



**HYUNDAI**  
Un achat intelligent.



Excel 1992 CXL 4 portes

**Excel L. À partir de 7695 \$.\***

La petite voiture fiable, durable et maniable. (Disponible aussi en version 3 portes à hayon). L'équipement standard de la CXL comprend, entre autres : indicateur graphique au tableau de bord; banquette arrière à dossier rabattable 60/40; essuie-glace à balayage intermittent; direction et freins servo-assistés; pneus radiaux Michelin toutes saisons ceinturés d'acier P175/70 R-13; système de son à 4 haut-parleur avec lecteur de cassettes et radio AM/FM à syntonisation électronique. Toutes les voitures Hyundai sont couvertes par la garantie globale limitée de 3 ans/60 000 km et la garantie sur les éléments principaux de 5 ans/100 000 km. Renseignements complets auprès du concessionnaire.

\* P.D.S.F. pour l'Excel L 1992. Transport, immatriculation, frais de préparation et taxes en sus. Renseignez-vous auprès du concessionnaire sur les frais de transport et de préparation. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

**QUEST**  
Jaykai Hyundai  
133, 1<sup>re</sup> avenue  
Ville Ile Perrot 453-6363

**Autos Eurolux Inc.**  
2500, boul. Hébert  
Valleyfield 377-1985

**Automobiles Ulsan Ltée**  
1625, boul. Hymus  
Dorval 683-5702

**Safari Automobiles Inc.**  
300, rue Lalleur  
LaSalle 364-3124

**Jean Talon Hyundai**  
3900 Jean Talon ouest  
Montreal 341-7100

**Excellence St-Eustache Hyundai**  
885, boul. Arthur Sauve  
St-Eustache 974-0440

**SUD**  
Seray Auto Inc.  
730, boul. Périgny  
Chambly 443-8557

**Automobiles Corée Longueuil Ltée**  
1680, boul. Marie-Victorin  
Longueuil 670-2080

**Les Automobiles Cloginor Inc.**  
359, rue Laberge  
St-Jean-sur-Richelieu  
348-6817

**Le Carrefour de la Voiture Importée Inc.**  
2499, boul. Casavant  
St-Hyacinthe 774-6344

**Châteauguay Hyundai**  
83, St-Jean-Baptiste  
Châteauguay 692-9630

**Hyundai Granby**  
1196, rue Principale  
Granby 378-4666

**Hyundai Rive-Sud**  
34, boul. Taschereau  
La Prairie 444-4244

**NORD**  
Desmeules Hyundai  
1237, boul.  
des Laurentides  
Ville de Laval 668-6393

**Hyundai Auto St-Jérôme**  
1180, boul. des  
Laurentides  
St-Antoine 432-4252

**Hyundai Mont-Laurier**  
1756, boul. Paquette  
Mont-Laurier 623-5018

**Hyundai Val David - ENR.**  
990, Route 117  
Val David 322-6620

**Chomedey Hyundai**  
2480, boul. Curé Labelle  
Chomedey, Laval  
682-6000

**Hyundai Blainville**  
1053, Curé Labelle  
Blainville 434-5484

**EST**  
Pointe-aux-Trembles Hyundai Enr.  
12150, rue Sherbrooke est  
Montréal 645-2233

**Hyundai de Lanaudière**  
1165, de Lanaudière  
Joliette 759-7669

**Coiteux Hyundai**  
5187, avenue Papineau  
Montréal 521-3201

**Excellence Hyundai**  
1250 Marie-Victorin  
Tracy 743-1244

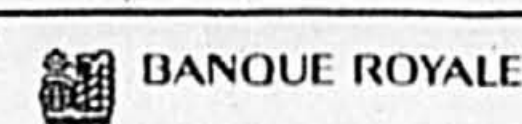
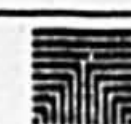
**Hyundai Repentigny**  
845, rue Notre Dame  
Repentigny 582-3182

**Métropolitain Hyundai**  
4352 Métropolitain Est  
Montréal 374-9110

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

# TÉLÉTHON JEAN LAPOINTE

AVEC LES DROGUES, ON N'EST JAMAIS GAGNANT !



LE DIMANCHE 22 MARS 1992  
À COMPTER DE 14 H  
SUR LES ONDES DE



# Le français au travail fait des progrès mais il reste des «trous noirs»

JEAN-PIERRE BONHOMME

L'utilisation de la langue française, dans les entreprises industrielles et commerciales du territoire, progresse «relativement bien», malgré ce qu'on laisse souvent entendre, mais il y a néanmoins de dures poches de résistance dans certains secteurs «tabous» tels ceux de l'automobile et des secteurs de l'achat commercial.

C'est ce qu'a signalé hier le président de l'Office de la langue française, M. Jean-Claude Rondeau. Le principal dirigeant de l'organisme responsable de mise en application de la Charte de la langue française s'exprimait hier dans le cadre des cérémonies d'ouverture de la «Semaine du français au travail». Cet événement annuel est organisé par

l'Office; un second lancement se tiendra dans la capitale mercredi.

M. Rondeau a fait sa revue générale de la situation du français «au travail» juste avant qu'une «table ronde» ne se déroule sur la difficile question des pratiques linguistiques dans les secteurs des achats industriels et commerciaux.

Le président de l'Office, sans vouloir préjuger de la situation du français en milieu scolaire, a insisté sur les «remarquables progrès» de la langue officielle dans le commerce et l'industrie montréalaise. Il a du reste signalé les «efforts gigantesques» consentis par les commerçants et les industriels pour se conformer aux dispositions de la loi et pour obtenir leurs certificats de francisation. Il a rappelé qu'il y a vingt ans seulement, «quasi toute l'industrie opérait en anglais». En réalité, a-t-il lancé, le Québec est en train

de «faire le plein de français» dans le domaine économique.

Pour le démontrer, le haut-fonctionnaire a donné des chiffres. Les deux tiers, environ, des grandes industries et entreprises (80 p. cent des petites et moyennes) ont obtenu leurs certificats de francisation.

Par ailleurs les grands hôpitaux de culture anglaise de Montréal «se sont pliés aux règles du jeu de la Charte» et offrent un minimum de services en français. Dans d'autres domaines, aussi, notamment celui de l'utilisation des logiciels le français progresse «constamment».

La proportion des logiciels unilingues anglais a diminué de 37 à 23 p. cent ces dernières années et le nombre des travailleurs qui utilisent généralement le français au travail à Montréal a augmenté de 51 à 56 p. cent. Le portrait de la

situation du français à Montréal serait donc ainsi «relativement positif».

Ceci dit, M. Rondeau ne refuse pas de voir «la moitié du verre qui est vide», les «trous noirs» qui restent. Les départements des achats des produits et des services dans le commerce et l'industrie, par exemple, sont des sujets de «préoccupation majeure». Il y a tout un secteur d'activité écrite relative aux bons de commande, aux effets de commerce, aux notices d'utilisation qui se déroulent encore beaucoup en anglais. Des représentants de l'industrie et du gouvernement, notamment Mme Viviane Julien, du groupe La Baie, et MM. Monet Ouellet (Ministère Québec-Cartier) et Claude Tremblay, (Ministère des approvisionnements) sont venus témoigner à cet égard. On constate par exemple que le gouvernement se trouve dans l'impossibilité d'obtenir en français les manuels

d'utilisation de la grande machinerie dont il fait l'acquisition.

La situation n'est pas très bonne dans l'industrie de la production automobile. M. Rondeau a signalé à La Presse qu'aucun des grands producteurs automobile n'a encore obtenu de certification de francisation. Il s'agit là, signale-t-il, d'un domaine industriel «véritablement et inexplicablement tabou». Les dirigeants, indique-t-il, sont passifs à cet égard et les ouvriers d'expérience insistent encore pour nommer les pièces d'automobile en anglais. Les employés ayant une certaine ancienneté, continuent de percevoir l'utilisation du français en milieu de travail comme une pratique «féminine» et pour le moins associée à la préciosité; il s'agit là, dit-il, d'une situation répréhensible «unique au monde» qui reste à analyser.

En tout cas, a-t-il fait valoir, les consommateurs québécois, sont,

à cet égard, «extrêmement patients», plus tolérants que les autres citoyens du monde; il suffirait, dit-il, pour «changer la situation et se faire respecter» qu'ils cessent d'acheter les produits qui ne se conforment pas aux valeurs nationales.

L'Office de la langue française a profité de cette séance d'ouverture, hier, pour lancer des lexicques techniques: un vocabulaire anglais-français du magnétoscope et du caméscope; un vocabulaire des tours et du tournage des métaux et un document d'information sur le terme «place». La Place des Arts, si l'on veut savoir, est improprement nommée. L'Office a aussi amélioré son service du «Téléphone linguistique» qui permet aux citoyens de connaître le juste usage des mots et locutions. On compose ainsi, pour mieux parler français, le 875-9999.

## Toronto: un membre de la Commission de police dans l'eau chaude après avoir tiré sur un voleur

Norm Gardner prié de démissionner

SUZANNE DANSEREAU  
de la Presse Canadienne  
TORONTO

Un membre influent de la Commission de police de Toronto est dans l'eau chaude après avoir tiré avec une arme semi-automatique sur un voleur non-armé qui avait tenté de dévaliser sa boulangerie.

Norm Gardner, conseiller du Toronto Métropolitain et vice-président de la commission de police, refuse de démissionner car aucune accusation n'a été portée contre lui — pour l'instant.

Un de ses collègues, le conseiller Brian Ashton, réclame publiquement sa démission et croit que la police devrait porter des accusations contre lui.

«Il faut empêcher que M. Gardner devienne une espèce de cause célèbre pour les partisans de l'auto-défense, sinon vous allez voir des commerçants essayer de se faire justice eux-mêmes», croit M. Ashton.

La présidente de la Commission de police, Mme Susan Eng, a demandé samedi à Gardner de démissionner. «Il n'en est pas question à moins que l'on m'incolpe», a-t-il répondu dimanche aux médias.

Hier, Mme Eng a réitéré sa demande, mais elle a indiqué que M. Gardner n'était pas obligé de démissionner tant qu'il ne sera pas accusé.

La commission de police est dans une position embarrassante, dans la mesure où elle a maintes fois pris position contre l'utilisation trop répandue des armes à feu dans le corps policier. De plus, la commission s'apprête à voter une motion contre la prolifération des armes à feu.

Hier, Mme Eng a dit qu'elle avait été «très étonnée» d'apprendre que son vice-président détenait un permis spécial de port d'arme. Selon le Toronto Sun, Gardner est aussi un collectionneur d'armes.

### Légitime défense

Le conseiller invoque la légitime défense pour justifier ce qui s'est passé vendredi soir dernier dans sa boulangerie de North York.

Il dit que le voleur a pris la caisse et a agressé la préposée, une dame de 70 ans, avant de courir vers lui en criant: «Tire-moi, tire-moi!».

M. Gardner, qui venait de

pointer son arme vers le voleur en lui disant de lâcher la caisse, a tiré un coup. La balle a atteint les deux jambes du voleur.

L'homme s'est sauvé, laissant derrière lui un longue trainée de sang. Son complice et lui ont été rattrapés moins d'une heure plus tard.

Le voleur n'était pas armé, a-t-on indiqué de source policière.

### Héros

Sur les lignes ouvertes hier matin, M. Gardner est devenu un héros. La plupart des auditeurs qui se sont exprimés ont approuvé son geste éclatant. L'animateur lui-même Andy Barrie s'est plaint du nombre «effrayant» de crimes contre la propriété commis à Toronto.

Selon M. Gardner, «les gens sont écoeurés de voir que les mauvais s'en tirent toujours et que les victimes sont laissées pour compte avec leur souffrance».

Le fait que M. Gardner ait été armé d'un pistolet à main chargé (un Glock 19 de 9 mm semi-automatique) a soulevé des questions à Toronto, où la ville refuse 95 pour cent des demandes de permis pour des armes à feu dans les commerces.

Et puis on a appris hier que M. Gardner était l'une des rares personnes — on en dénombre moins de dix — à détenir un permis spécial qui lui donne le droit de se déplacer avec un pistolet chargé. Ce genre de permis n'est habituellement accordé qu'aux juges, aux procureurs ou à des témoins qui ont reçu des menaces de mort.

M. Gardner a déjà reçu de telles menaces. «J'ai envoyé bien du monde en prison, alors je dois me protéger», a-t-il expliqué, ajoutant qu'il lui arrivait souvent de se promener avec son arme.

En 1986, lorsqu'il a été élu à la commission de police de Toronto, M. Gardner avait dit que les commerçants devraient s'armer contre les voleurs. C'est justement ce genre de chose que le conseiller Ashton, la commission de police et aussi la police provinciale veulent éviter.

D'autre part, un porte-parole de la police de Toronto, le sergent Norn Miles, a indiqué qu'on ne saurait pas avant la semaine prochaine si des accusations seront portées contre M. Gardner.

## Fausse bombes dans deux écoles de Valleyfield

GILLES ST-JEAN

La police de Valleyfield a entrepris son enquête hier afin de découvrir le ou les mauvais plaisants qui ont placé de fausses bombes dans les escaliers de deux écoles situées dans le quartier Saint-Eugène, ce qui a forcé les autorités à mettre quelque 670 élèves en congé forcé jusqu'à ce matin.

Les fausses bombes, composées de tuyaux de carton d'une longueur d'environ 25 cm, reliés entre eux par du ruban adhésif et apparemment branchés à des mouvements d'horlogerie par des fils de couleur, avaient été fixés par du ruban adhésif aux rampes des escaliers des écoles Saint-Eugène et Jonathan.

La police de Valleyfield a été prévenue de la présence des «bombes» vers 8 h.

Pour donner davantage le change, les fabricants avaient collé dans les vitres des portes un avis de ne pas se fier à «l'autre», c'est-à-dire la fausse bombe qu'on ne manquerait pas de découvrir à

l'autre endroit. Les autorités n'ont donc pas pris de risque et ont fait appel aux experts en explosifs de la Sûreté du Québec, qui ont fait sauter les colis à l'aide d'un robot.

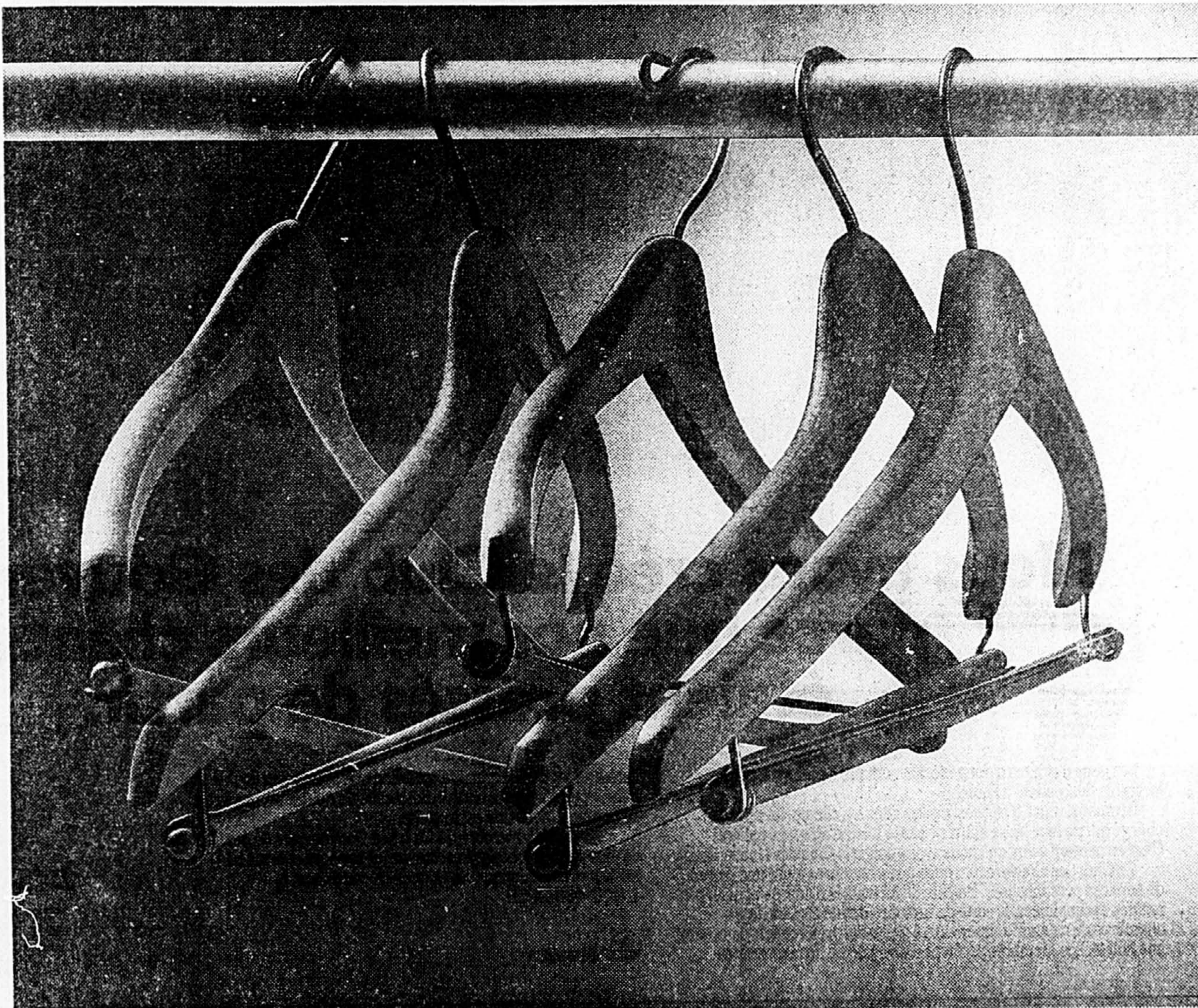
La première «bombe» a sauté à 10 h 20, à l'école Saint-Eugène, une institution qui dispense le cours primaire à 270 enfants; l'autre a sauté une heure plus tard à l'école Jonathan, qui accueille 400 jeunes du premier cycle de secondaire.

Le directeur général de la Commission scolaire de Valleyfield, M. Michel Saint-Jacques, a indiqué lors d'un entretien téléphonique que c'était la première fois à sa connaissance qu'on faisait face à des fausses bombes si bien faites dans une école de la région.

«D'ordinaire, a-t-il dit mifigues-mi-raisons, ce genre d'appel ne survient que lorsqu'il fait beau, et c'est surtout à la polyvalente. Espérons que ça ne se multipliera pas...»

Hier après-midi, le responsable de l'enquête, le détective Gaëtan Daigneault, croyait avoir une bonne piste en vue.

# DE QUOI SE COMPOSE LA GARDE-ROBE DES ANNÉES 90 ?



## DEMANDEZ À HARRY

Si vous deviez vous constituer une garde-robe de base à partir de zéro, par quels complets devriez-vous commencer? Combien vous en faudrait-il? Combien cela coûterait-il?

J'ai déjà répondu à toutes ces questions en 1968 et quand je relis ce que je disais alors, mes réponses n'étaient guère différentes de celles que je donne aujourd'hui.

Du point de vue du style, le choix est évidemment beaucoup plus vaste maintenant.

Selon votre goût personnel, votre style de vie et l'image que vous voulez projeter, vous pouvez choisir entre le complet nord-américain traditionnel, les classiques d'inspiration britannique, l'europpéen de tradition et l'œuvre des maîtres italiens. Chacune de ces catégories offre des interprétations variées de la part des divers designers.

«Allons Harry, venons-en aux faits»

### LA GARDE-ROBE DE SIX COMPLETS

Commencez par un complet bleu marine, uni ou à fines rayures. En optant pour un motif aussi discret que possible, vous serez habillé comme il faut pour virtuellement toutes les occasions, sauf à un couronnement et quand le genre de réception exige l'habit. Choisissez-le droit ou croisé, à votre goût.

Prenez ensuite un gris foncé. Le mieux est sans doute de choisir un tissu uni mais rien ne vous empêche d'essayer les motifs à rayures, à chevrons ou peau de requin, en coupe droite ou croisée, pourvu — et j'insiste sur ce fait — que ce soit dans les gris foncés.

Complets numéro trois et quatre: gris oxford et bleu moyen. C'est l'occasion de choisir des rayures ou un classique pic à pic.

Après cela, vous pouvez vous permettre quelques écarts. Comme cinquième complet de votre garde-robe de base, j'en suggère un que je n'aurais pas pu recommander en 1968: un complet olive ou brun-olive dans les tons frais (qui vont merveilleusement avec une chemise bleue).

Et pour le dernier des six complets, je vous donne le choix. 6a: le Prince de Galles ou le carreaux glen en noir et blanc qui donne une tenue d'affaires classique non négligeable. Ou 6b: un pied-de-poule en noir et blanc.

Votre dernier achat n'a rien d'un complet: il s'agit d'un blazer bleu marine droit ou croisé porté avec un pantalon gris oxford. Dans toutes les professions, sauf les plus vestimentairement exigeantes, c'est une tenue parfaitement acceptable pendant la journée et bien sûr aussi, le soir.

Comme fil conducteur unissant tous ces choix, laissez-moi insister sur l'importance des tissus pure laine qui ont meilleur aspect et tiennent mieux la forme.

Tout autre choix implique une garde-robe de moindre qualité.

### LE CHOIX VOULU

Vous avez ma recommandation: six complets plus, peut-être, un blazer, devraient faire l'affaire. Souvenez-vous que les tons foncés sont plus élégants, font plus professionnel, ont un aspect plus riche. Changez de coloris et de motifs d'un complet à l'autre, et, avec le choix voulu de chemises et de cravates, vos six complets vous donneront l'illusion d'en avoir douze. Vous pouvez changer le caractère du complet grâce au choix de la chemise et de la cravate (notre personnel se fera un plaisir de vous en faire la démonstration).

Et la facture, au bout du compte? D'une part, je ne m'attends pas à ce que vous achetiez tout ce que j'ai mentionné d'un seul coup. Par ailleurs, vous possédez fort probablement déjà une partie de la garde-robe de base. Mais comme points de repère, disons que les complets d'un magasin Rosen coûtent de 495 à 995 \$ (ils s'étagent en moyenne entre 595 et 795 \$). Nos chemises vont de 55 à 125 \$ et nos cravates de 40 à 100 \$.

Avant de vous laisser inspecter vos placards, je dois vous dire que si ce que j'ai décrit est bien «la garde-robe des années 90», cela ne veut pas dire qu'elle vous durera jusqu'au deuxième millénaire.

Quoique l'on rencontre encore en ville des complets Harry Rosen achetés quand j'ai parlé de la garde-robe de base, en 1968.

Vous avez une question pour Harry? Envoyez-lui un mot. Nous publions bien d'autres annonces «Demandez à Harry». Veuillez limiter vos questions au sujet de l'habillement masculin. Harry est à court de réponses sur notre rôle sur terre. Écrivez à: «Demandez à Harry de vous aider» Harry Rosen Centre Rockland, 2305, Chemin Rockland, Mount Royal, Québec H3P 3E9.

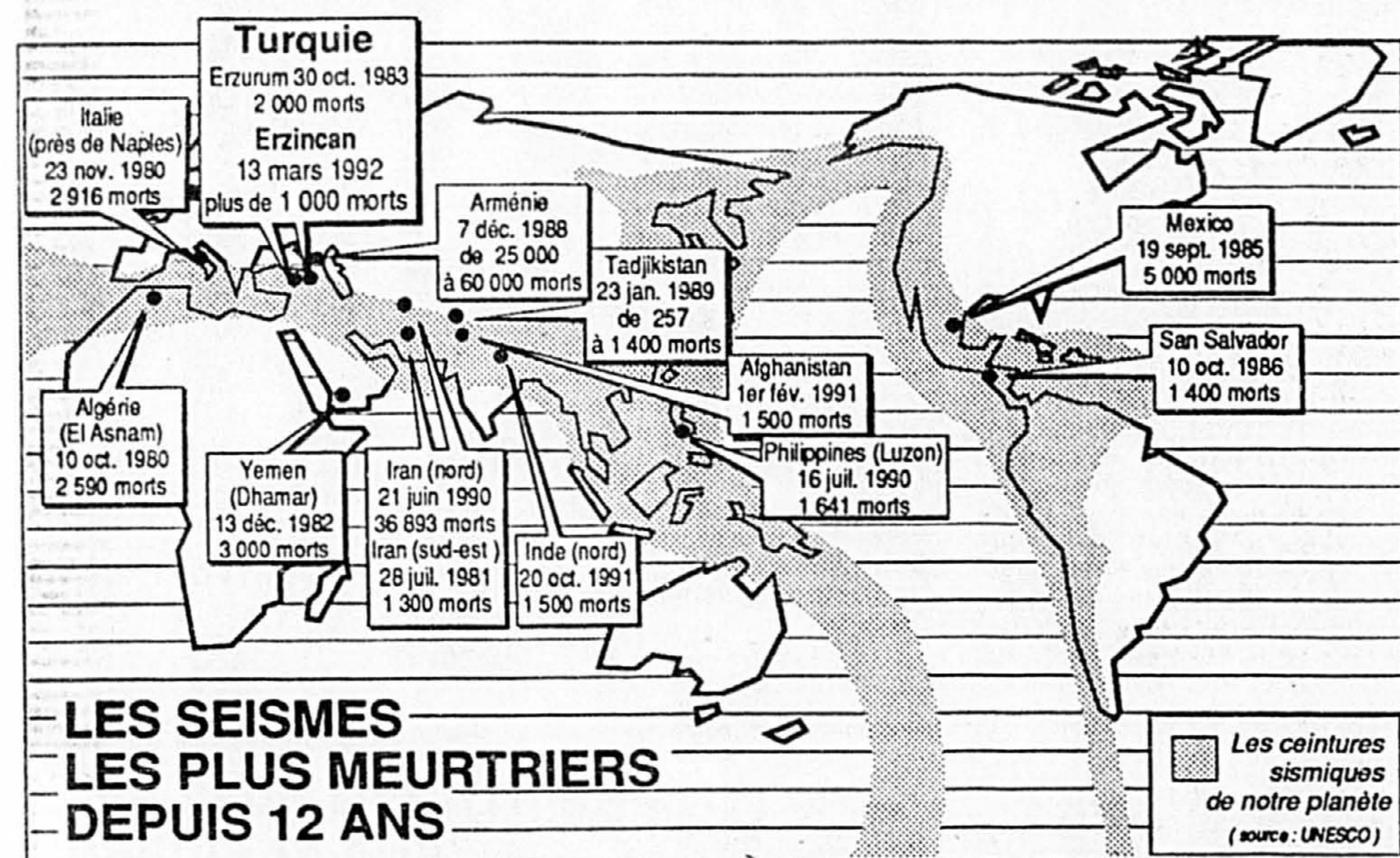


# HARRY ROSEN

CENTRE ROCKLAND • 735-6227 • FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 695-8921 • CARREFOUR LAVAL • 686-1161

# Séisme en Turquie: les secours ont été lents à s'organiser

De nombreuses personnes sont laissées sans abri et un millier de tentes ont été volées



AFP infographie - Patrice Deré

Associated Press  
ERZINCAN, Turquie

■ Alors que l'espoir de trouver de nouveaux survivants s'amenuisait rapidement 72 heures après le premier séisme d'Erzincan, les premières critiques se sont faites hier pour dénoncer la lenteur et la désorganisation des secours — avec notamment un détournement de l'aide.

Selon un bilan presque définitif, le séisme, d'une magnitude de 6,8 sur l'échelle de Richter, aurait fait environ 800 morts au pire et 180 000 sans-abri, selon les autorités et les organisations d'aide.

Vivant depuis trois jours dans le froid et souffrant de la faim, des centaines de personnes, le visage marqué par l'angoisse, se sont rassemblées autour des bureaux du gouverneur de la province pour tenter d'obtenir des suppléments d'aide humanitaire.

Des tentes ont été dressées dans toutes les rues de la ville. Des milliers de survivants et de sans-abri tentaient de se rassurer autour de feux de camps alors que la température descend en-dessous de zéro

la nuit. Beaucoup refusaient de retourner chez eux après le deuxième séisme qui a frappé la région dimanche soir.

Des milliers de couvertures, de tentes et du matériel d'aide d'urgence ont été acheminés vers cette région depuis la catastrophe de vendredi soir. Trois hôpitaux provisoires et trois cuisines mobiles ont été installés dans la ville où l'eau courante est rare.

Sur place, l'équipe de Médecins sans frontières a pu débarquer sans problème les 15 tonnes de matériels qu'elle avait emportés. Les autres équipes françaises de secours arrivées dimanche se sont mises au travail, mais il est trop tôt pour évaluer les effets de leur mission.

Vingt-neuf tonnes de vivres, sept unités de purification de l'eau et deux hôpitaux de campagne de 200 et 50 lits ont été envoyés par le Comité international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Une mission du Secours populaire français doit partir mardi pour l'est de la Turquie afin de distribuer des matériels de pre-

mière nécessité aux populations des zones les plus reculées.

Des sauveteurs allemands, américains, danois et italiens participent aussi aux recherches avec des chiens et des grues même s'il reste peu d'espoir de trouver de nouveaux survivants. Les équipes de secours suisses ont ainsi décidé hier soir d'abandonner les recherches et de rentrer aujourd'hui en Suisse, selon le département fédéral des Affaires étrangères.

Des journaux locaux ont dénoncé le manque d'organisation de équipes de secours et la lenteur de la réaction du gouvernement dans un pays habitué aux phénomènes sismiques.

De nombreuses personnes sont laissées sans abri, selon les médias turcs. Un député a même annoncé qu'un millier de tentes avaient été volées.

Le quotidien stambouliote «Milliyet» a révélé que du matériel d'aide était vendu au marché noir, une toile de tente atteignant deux millions de liras turques (environ 400\$ CAN) et une couverture 100 000 liras.

Les efforts des équipes de sauveteurs se concentraient sur les bâtiments les plus importants, notamment les restaurants où devaient se trouver de nombreux clients au moment du séisme. «Dans la mesure où nous n'avons pas suffisamment d'équipements lourds, nous avons défini des priorités en fonction du nombre de personnes» supposées être sous les décombres, a expliqué un policier turc.

Dimanche, le gouvernement turc a annoncé l'ouverture d'une enquête sur les constructions à Erzincan. Selon le journal «Turcuman», il était illégal de construire des immeubles de plus de trois étages dans cette ville en raison des risques de tremblement de terre. Or, la plupart des quelque 200 immeubles qui se sont effondrés avaient quatre ou cinq étages.

«On va un peu vite pour les destructions des bâtiments», a déclaré le colonel français Jean-Pierre Scabello, commandant du détachement «Intervention catastrophe». «Il faut arrêter les opérations d'éradication par des engins massifs, il faut temporiser pour nous laisser le temps de regarder à l'intérieur des ruines», a-t-il dit, tandis qu'il cherchait des responsables à la préfecture d'Erzincan pour faire «arrêter les bulldozers».

Il faut «arrêter le massacre», affirme pour sa part le médecin commandant français Michel Orce dans le bloc opératoire de campagne tout neuf installé dans les ruines de l'hôpital de la sécurité sociale d'Erzincan. «C'est toujours le problème dans ce genre de catastrophe, on met sur les ruines des engins qui écrasent tout», ajoute ce commandant de pompiers. Il rappelle que le problème avait été le même en Arménie (décembre 1988) et à Mexico (septembre 1985).

«Il nous faut encore trois ou quatre jours», dit-il rappelant qu'en Arménie, les équipes de sauveteurs internationaux avaient sorti des rescapés des ruines six jours après le séisme.



## Nous avons créé le Club des Gouverneurs parce que nos meilleurs clients étaient pressés de partir.

Les gens d'affaires n'ont généralement pas de temps à perdre lorsqu'ils descendent à l'hôtel.

Réunions, repas d'affaires, visites chez les clients, un agenda chargé qui ne leur laisse souvent pas le loisir d'être très patient! C'est en pensant à eux que nous avons conçu le Club des Gouverneurs.

Le Club des Gouverneurs offre à ses membres toute une gamme de services personnalisés. En plus de formalités d'arrivée et de départ rapides et simplifiées, la carte de membre donne accès à des chambres de catégorie supérieure à des tarifs préférentiels dans tous nos hôtels. Les membres profitent d'un système de réservations

garanties ou d'hébergement gratuit, d'une occupation double sans frais supplémentaires et de la possibilité de quitter la chambre à 15 heures. L'adhésion est gratuite.

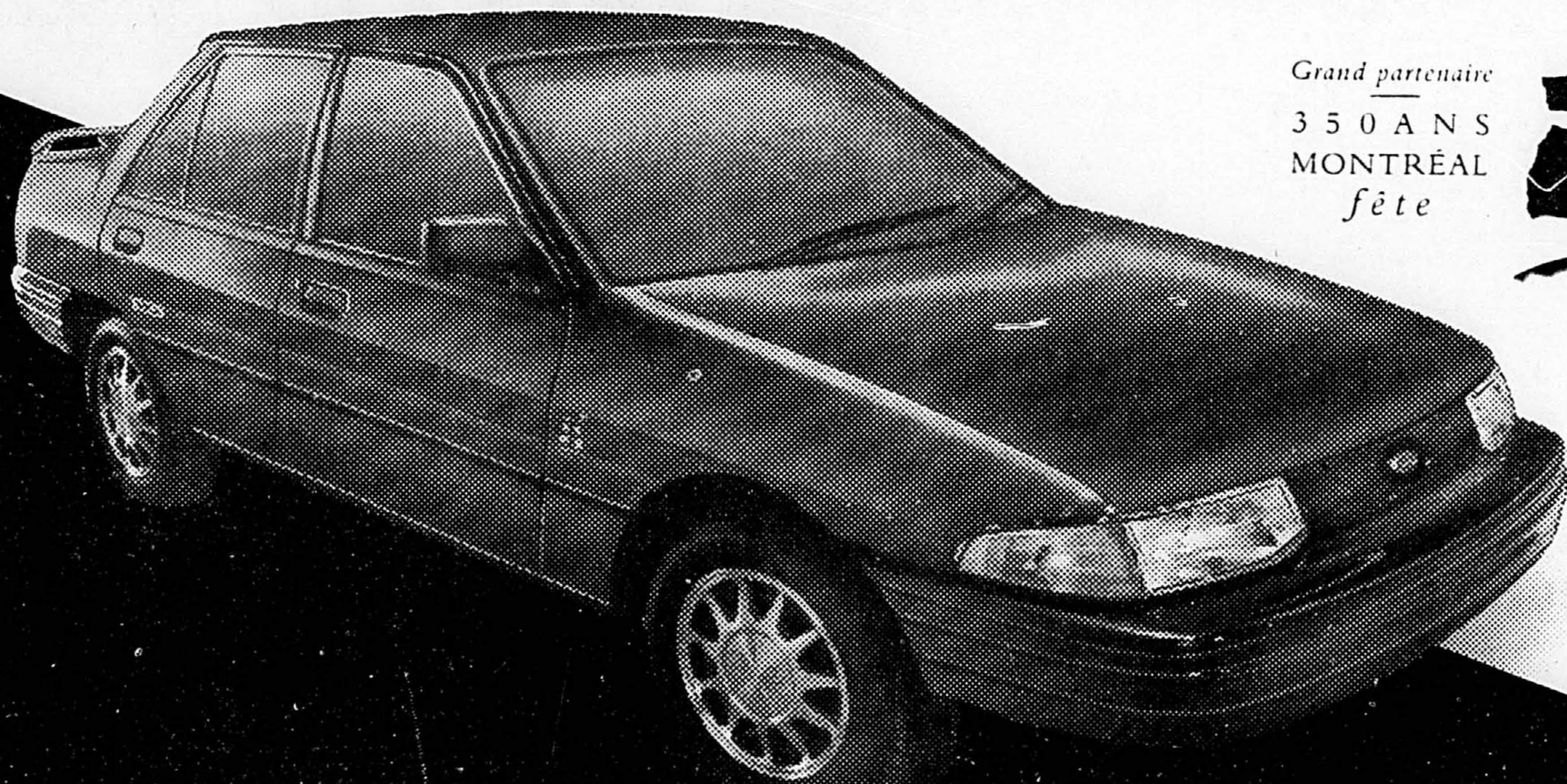
Pour devenir membre du Club des Gouverneurs ou pour obtenir de plus amples renseignements sur les services offerts à nos membres communiquez avec nous en composant le 1 800 463-2820.

Aeroplan



HÔTEL  
DES GOUVERNEURS

Montréal (Le Grand), Montréal (Place Dupuis),  
Longueuil (Le Charron), Laval, Québec (Place Hauteville),  
Sainte-Foy, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi,  
Sept-Îles, Rimouski, Matane.



Grand partenaire  
350 ANS  
MONTREAL  
fête



LA NOUVELLE  
VOLVO 740 G

**L-AREAU INC.**  
GRANDE VENTE DE SURPLUS D'INVENTAIRE

LES PRIX LES PLUS BAS

**JEEP CHEROKEE LAREDO 26K**  
Équipement LTD.  
freins ABS, boîte aut., toit ouvrant, voiture de démonstration.  
**23 947\$**  
No de stock 6585

**JEEP CHEROKEE LIMITED**  
Freins ABS, 26N.  
voiture de démonstration.  
**26 202\$**  
No de stock 6630

**EAGLE TALON 238**  
Boîte manuelle 5 vit.  
**14 656\$**  
No de stock 6641

**JEEP CHEROKEE LAREDO 26J**  
Boîte aut., volant cuir inclinable, radio cass, Stereo 4 h.t.  
voiture de démonstration.  
**18 935\$**  
No de stock 6595

**EAGLE 2000 GTX 22A**  
Boîte automatique, voiture de démonstration.  
**13 088\$**  
No de stock 6591

GARANTIE 3 ANS 60 000 KM PARE-CHOC À PARE-CHOC  
OU  
1 AN 20 000 KM - 7 ANS 115 000 KM.  
Prix hors taxes, rabais inclus, frais de transport en sus.  
**LE SEUL CONCESSIONNAIRE JEEP EAGLE**  
DU CENTRE-VILLE 1824, rue Sainte-Catherine O. — 937-9551  
ou financement à partir de 3,9% Valable durant 15 jours.

## Le juge revient sur sa décision: Butler ne sera pas castré

d'après AP HOUSTON

Le juge Michael McSpadden est revenu hier sur sa décision d'autoriser le violeur présumé Steven Allan Butler à se faire émasculer au lieu de subir son procès pour le viol d'une adolescente de 13 ans, expliquant qu'un chirurgien n'avait pu être trouvé pour pratiquer l'opération.

Le juge a également décidé de ne plus s'occuper du dossier de Butler. Aucune date n'a été fixée pour la tenue du procès.

Le 6 mars, Butler, âgé de 28 ans, avait demandé à être émasculé plutôt que de passer sa vie derrière les barreaux s'il était reconnu coupable de viol.

Samedi, sa famille s'était entretenue en privé avec le juge pour lui prier de pas accéder à cette demande et d'envisager d'autres solutions. Accompagnées de leur avocat, Charles Freeman, les cinq sœurs de Steven Butler avaient dit estimer que ce dernier n'avait pas formulé cette requête de son plein gré.

La semaine dernière, le juge Michael McSpadden avait accepté la demande de Butler, en soulignant que celui-ci demeurerait en libération conditionnelle pendant dix ans après sa castration. Il avait souligné qu'un chirurgien s'était dit prêt à pratiquer l'opération. Néanmoins, la publicité entourant cette cause l'avait ensuite amené à se rétracter.

L'affaire a fait énormément de bruit, les adversaires de la castration affirmant qu'il s'agissait là d'un procédé barbare qui ne faisait rien pour traiter le viol, tandis que les activistes noirs soutenaient que cette mesure était motivée par des visées raciales, Butler étant lui-même noir. Enfin, un groupe de défenseurs des droits civiques de Houston avait fait savoir qu'il s'efforceraient de faire destituer le juge pour avoir approuvé une telle solution.

Butler était en liberté conditionnelle pour une affaire de conduite indécente à l'endroit d'une fillette de 7 ans lorsqu'il fut arrêté, en avril dernier, et accusé du viol d'une adolescente de 13 ans, agression pour laquelle il subit son procès actuel.

# "3" LA 3 FAIT LE MOIS À 25 700\$.

PROJET DE GESTION INTÉGRÉE DES DÉCHETS

## LA RÉGIE RÉPOND À VOS QUESTIONS

Vous croyez que l'incinération encourage le gaspillage de nos ressources?  
Vous craignez que l'incinérateur engendre des émissions atmosphériques néfastes pour la santé?  
Vous vous demandez pourquoi la Régie propose d'implanter les installations de traitement des déchets à Montréal-Est et le centre de transbordement à Saint-Laurent?

PARTICIPEZ AUX SOIRÉES D'INFORMATION

L'étude d'impact étant terminée, la Régie organise une deuxième série de soirées d'information sur son projet de gestion intégrée des déchets. Ces soirées se tiendront dans l'est de Montréal et à Saint-Laurent où il est prévu d'implanter les équipements.

Les soirées auront lieu aux dates et lieux suivants à 19h00.

**Montréal-Est** 24 mars 1992 Centre récréatif Édouard-Rivet 1111, rue Notre-Dame est

**Mercier-Est** 25 mars 1992 École Louise-Trichet 2800, rue Lapointe

**Anjou** 30 mars 1992 Hôtel de Ville 7701, Louis-H.-Lafontaine

**Pointe-aux-Trembles** 31 mars 1992 Centre communautaire de loisirs Roussin 12125, rue Notre-Dame est

**Rivière-des-Prairies** 1<sup>er</sup> avril 1992 Centre communautaire Rivière-des-Prairies 9140, rue Perras

**Saint-Laurent** 2 avril 1992 Hôtel de Ville 777, boul. Laurentien

Les citoyens et citoyennes qui désirent poser des questions ou émettre un avis s'inscrivent sur place. Des documents d'information sont disponibles dans les hôtels de ville et bibliothèques des 27 villes de banlieue de l'île de Montréal.  
Téléphone: 287-8624

Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'île de Montréal

## Pour ne pas recevoir votre remboursement en retard...



Beaucoup de gens remplissent leur déclaration de revenus avec soin, mais négligent certains détails qui peuvent faire une grande différence. Leur adresse, par exemple. Lorsqu'une adresse est inexacte ou incomplète, le remboursement d'impôt risque malheureusement d'être retardé ou envoyé à la mauvaise adresse. Si vous prévoyez déménager, indiquez votre nouvelle adresse sur votre déclaration. Si vous ne la connaissez pas encore, appelez-nous dès que vous le saurez afin que nous puissions mettre votre dossier à jour.

Autre détail important: incluez dans votre déclaration tous les feuillets pour appuyer vos demandes de crédits ou de déductions. Votre remboursement pourrait être retardé si nous devons communiquer avec vous pour obtenir l'information manquante.

À compter de cette année, vous pouvez aussi choisir de faire déposer votre remboursement d'impôt directement dans votre compte au moyen de notre service du dépôt direct. Pour ce faire, utilisez la formule de demande du dépôt direct qui figure dans votre guide d'impôt.

On vous facilite les choses.

Revenu Canada Impôt / Revenue Canada Taxation

Canada

# La nouvelle LX-E 350 de Ford

## Elle n'a pas fini de vous étonner!

### 3 383\$\*

D'ÉQUIPEMENT SANS FRAIS! POUR UN TEMPS LIMITÉ, OBTENEZ:

- 1 083\$\* de réduction sur le groupe d'équipement 021A.
- 1 000\$\* de remise ou le financement de Ford.
- 1 300\$\* de remise spéciale pour le 350e anniversaire de Montréal.

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT, VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY VOUS OFFRENT D'ÉCONOMISER À L'ACHAT DE LA NOUVELLE LX-E 350\* 4 PORTIÈRES SPÉCIALEMENT ÉQUIPÉE. **CLIMATISEUR INCLUS!**

**ENCORE PLUS D'ÉQUIPEMENT...**

- MOTEUR 4 CYLINDRES DE 1.8L À DACT/16 SOUPAPES
- CHAUFFE-MOTEUR
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 4 VITESSES SURMULTIPLIÉE
- DIRECTION ASSISTÉE
- CLIMATISEUR
- PROGRAMMATEUR DE VITESSE
- VOLANT SPORT RÉGLABLE
- GROUPE ÉCLAIRAGE/MIROIR DE COURTOISIE ÉCLAIRÉ SUR LES DEUX PARE-SOLEIL
- SIÈGES BAQUETS SPORT INCLINABLES
- SONORISATION HAUTE QUALITÉ: RADIO AM/FM STÉRÉO ÉLECTRONIQUE AVEC LECTEUR DE CASSETTES ET MONTRE
- RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS SPORT À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- OUVERTURE À TÉLÉCOMMANDE DU COFFRE À BAGAGES ET DE LA TRAPPE À CARBURANT
- FREINS ASSISTÉS AUX 4 ROUES
- PNEUS P185/60R14 82H, HAUTE PERFORMANCE
- JANTES STYLISÉES EN ALUMINIUM
- SPECIAL 350\* DE MONTRÉAL: LETTRAGE ET APPLIQUES LATÉRALES, AILERON SPORT SUR LE COUVERCLE DU COFFRE À BAGAGES

**D'ALLURE JEUNE, DYNAMIQUE, LA NOUVELLE LX-E 350 VOUS SURPRENDRA EN TOUT POINT! FAITES-EN L'ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD OU MERCURY.**

REMISES EN ARGENT ET TAUX DE FINANCEMENT DU MANUFACTURIER OFFERTS SUR PLUSIEURS AUTRES PRODUITS

LES CONCESSIONNAIRES

FORD MERCURY LINCOLN

DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

\*Basé sur une remise de 1 000 \$ à l'achat de l'Éscort LX-E 350 1992 comprenant le groupe d'équipement 021A plus une remise de 1 300 \$ offerte exceptionnellement par Ford du Canada à l'occasion du 350e anniversaire de la ville de Montréal plus au choix, une remise supplémentaire de 1 000 \$ ou le financement du manufacturier spécialement offert à l'achat d'une Escort 1992. La remise de 1 300 \$ est offerte uniquement sur les Éscort LX-E 350 et LX-E spécialement équipées du groupe d'équipement 021A et de la boîte automatique. La LX-E 350 est disponible chez les concessionnaires Ford et Mercury participants de la région de Montréal. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.

# Le Hir invoque la Convention de la Baie James

ROLLANDE PARENT  
de la Presse Canadienne  
MONTREAL

■ L'Association des manufacturiers du Québec (AMQ) a signalé hier aux Inuit et aux Cris qu'en signant la Convention de la Baie James (en 1975), ils ont perdu le droit de s'opposer aux projets de développement d'Hydro-Québec et ont renoncé à invoquer des facteurs ou répercussions sociologiques pour ce faire.

Le directeur général de l'AMQ, Richard Le Hir, a fait cette mise

au point (dans un mémoire qui devait être présenté en fin de soirée) alors qu'il participait au lancement à Montréal des audiences publiques sur le projet Grande-Baleine qui se déroulent jusqu'à jeudi inclusivement.

Pour appuyer ses dires, M. Le Hir a fait la lecture de plusieurs paragraphes de la Convention de la Baie James.

Il a dit se douter que ses commentaires ne feraient pas l'unanimité, mais a fait valoir qu'il fallait que les Inuit et les Cris respectent leur signature et les préoccupations des manufactu-

riers et des milliers de travailleurs québécois de la construction désireux de travailler.

Aux yeux de M. Le Hir, « la violation de la Convention ou les retards indus à lui donner son plein effet reviennent sur le plan économique, à tout le moins, à prendre le gouvernement et la population du Québec en otage, à exercer sur eux un chantage odieux et à obtenir indirectement ce qu'ils n'ont pas obtenu directement dans le cadre de la Convention qui a été signée librement de part et d'autre ».

Aux commissaires des quatre

organismes qui mènent conjointement la consultation, soit le Comité d'évaluation (COMEV) (où l'on retrouve des représentants d'Ottawa, du Québec, des Cris), la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (du Québec et des Inuit), le Comité fédéral d'examen au nord du 55e parallèle (d'Ottawa et des Inuit) et la Commission fédérale d'examen des évaluations environnementales (d'Ottawa), M. Le Hir a soutenu que leur rôle se limitait à l'examen des impacts environnementaux du projet de Grande-Baleine.

« Le rôle des commissions ici rassemblées n'est pas de remettre en cause le développement économique du Québec ni d'évaluer si ce développement aurait dû se faire autrement ou comment il devra se faire dans le futur, mais bien d'examiner les impacts environnementaux du projet Grande-Baleine. »

Il a ensuite vanté les mérites environnementaux du recours à l'hydroélectricité comme source d'énergie comparativement au charbon, gaz et pétrole et a souligné les limites des mesures de conservation d'énergie.

# La sécurité ne devrait pas être un privilège...



C'est pourquoi Chevrolet s'est engagé à offrir plus de sécurité à plus de gens. Et de la sécurité, la Cavalier vous en propose plus que jamais. Pour aussi peu que 10798\$, la Cavalier 1992 vous offre désormais en équipement de série :

- Freins antiblocage (ABS) • Volant de sécurité autobasculant
- Verrouillage automatique des portes • Carrosserie en acier galvanisé
- Garantie de 3 ans/60 000 km sans franchise
- Économie d'essence: 9,9 l/100 km en ville; 6,2 l/100 km sur la route\*

Il est maintenant facile de comprendre pourquoi la Cavalier a été la voiture la plus vendue au pays en 1991 selon la *Motor Vehicle Manufacturers Association*.

**Pour un temps limité, profitez d'une remise de 1000\$\*\* du manufacturier.**

Obtenez jusqu'à 500\$\*\*\* de rabais supplémentaire en choisissant une Cavalier RS ou Z24 équipée de:

- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et haut-parleurs à plus large bande passante
- Régulateur électronique de vitesse avec dispositif de reprise
- Filet de charge de coffre
- Lève-glaces électriques
- Porte-bagages de toit (familiales seulement)
- Colonne de direction réglable Tilt-Wheel<sup>MC</sup> (de série dans la Z24)

**CHEVROLET**  


**Vous avez tout compris.**

\*P.D.S.F. Transport et taxes de vente en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. \*\*La T.P.S. est incluse dans la remise. Offre valide pour un temps limité. Cette offre ne peut être utilisée en combinaison avec une autre offre et n'est applicable qu'à la livraison à l'utilisateur sur les voitures neuves et en démonstration. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. \*\*\*Offre valable pour un temps limité et seulement à l'achat du groupe d'équipement 1SB ou 1SC. Voyez votre concessionnaire. † Selon le guide de consommation de carburant 1992 de Transport Canada.

**EN CAS DE  
PANNE  
ÉLECTRIQUE  
EN HIVER:  
VOYEZ CLAIR!**

- Si vous êtes seul à être affecté par la panne, communiquez avec Hydro-Québec.
- Fermez tous les interrupteurs et les appareils électriques.
- Fermez les portes des pièces inutilisées. Après plus de 24 heures suivez ces conseils:
- Videz le chauffe-eau et fermez le disjoncteur.
- Fermez la conduite d'eau principale. Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant "Guide aux citoyens en cas de sinistre" à votre bureau Accès Montréal.

**PRÉVOYONS  
L'IMPRÉVISIBLE**



Ville de Montréal